

L'apport de l'urbanisme alternatif dans l'expérimentation et la transformation des projets urbains d'habitat social et solidaire.

Le cas des occupations temporaires de l'Autre Soie et du
Laboratoire Extérieur des Gratte-Ciel (69)

Corto CROGNIER

Page de garde sensible, à faire avec vous !

Dessinez votre ressenti après la lecture de ce mémoire

L'apport de l'urbanisme alternatif dans l'expérimentation et la transformation des projets urbains d'habitat social et solidaire.

Le cas des opérations temporaires de l'Autre-Soie et du Laboratoire Extérieur des Gratte-Ciel (69)

Corto CROGNIER

Page de garde sensible, à faire avec vous !



Institut d'Aménagement d'Urbanisme et de Géographie de Lille

**MASTER de Sciences et Technologies,
mention Urbanisme et Aménagement
Parcours : PROGRAM
Option : S2PU**

L'apport de l'urbanisme alternatif dans l'expérimentation et la transformation
des projets urbains d'habitat social et solidaire. Le cas des occupations
temporaires de l'Autre Soie et du Laboratoire Extérieur des Gratte-Ciel (69)

CROGNIER CORTO

2022-2023

Tuteur universitaire : Richard LEMEITER
Tuteur professionnel : Lorraine THAVIXAY

Organisme : GIE La Ville Autrement
55 rue de la Soie, Villeurbanne



NOTICE BIBLIOGRAPHIQUE

Mémoire de Fin d'Études Master Urbanisme et Aménagement, Parcours Programmation,
Projets Urbain et Mobilité Durable

Auteur : Crognier Corto

Titre du Mémoire de fin d'études : L'apport de l'urbanisme alternatif dans l'expérimentation et la transformation des projets urbains d'habitat social et solidaire. Le cas des opérations temporaires de l'Autre-Soie et du Laboratoire Extérieur des Gratte-Ciel (69)

Date de soutenance : 06/10/2023

Organisme d'affiliation : Université de Lille, Faculté des sciences économiques, sociales et des territoires, Institut d'Aménagement (FASTEST), d'Urbanisme et de Géographie de Lille (IAUL)

Organisme dans lequel le stage a été effectué : GIE La Ville Autrement – service Renouvellement Urbain et Aménagement – Chargé de projets d'aménagement et d'occupations temporaires

Tuteur Universitaire : Lemeiter Richard

Tutrice Professionnelle : Thavixay Lorraine

Collation : Nombre de pages : 119 / Nombre d'annexes : 27 / Nombre de références bibliographiques : 51

Mots-clés analytiques : Opération temporaire ; urbanisme transitoire ; expérimentation ; projet urbain, innovation, temporalités, urbanisme alternatif, retour d'expérience.

Mots-clés géographiques : Autre-Soie ; Laboratoire Extérieur des Gratte-Ciel ; Villeurbanne ; France

Page de garde : Vous !

Crédits photos : Crognier Corto; Lionel Rault; GIE LVA

REMERCIEMENT

Un mémoire de fin d'étude est l'aboutissement d'un travail collectif, il n'aurait pu être réalisé sans les personnes qui m'ont soutenu, encouragé et accompagné pendant cette aventure.

C'est pourquoi je tiens à remercier l'ensemble des professeurs, intervenants et camarades de l'Université de Lille qui m'ont accordé leur connaissance et de beaux moments de vie.

Je garde en mémoire l'accueil chaleureux, les moments de convivialité et les sourires de tous les membres du GIE La Ville Autrement, d'EMH et des occupations temporaires. Et particulièrement de mon équipe Aménagement et Renouvellement Urbain.

Je vous remercie, grâce à vous j'ai pu élargir ma vision de l'urbanisme et de l'aménagement, approfondir ma connaissance des projets urbains, du fonctionnement d'une opération temporaire et de la vie en entreprise .

Je remercie Lorraine Thavixay, tutrice professionnelle et responsable renouvellement urbain et aménagement hors pair, pour sa bienveillance, son énergie et ses connaissances (et surtout ses gâteaux), qui a su allier positivité, patience et confiance pour me transmettre un savoir précieux.

Je remercie également Bérénice Bertho, Marie Roffat-Corman, Samantha Amoroso, Bérengère Roure, Sarah Michel, Natacha Chabert et Sébastien Diereman pour leurs qualités professionnelles inspirantes et leurs qualités personnelles bienveillantes avec qui j'ai pu m'épanouir et qui sont pour moi bien plus que des simples collègues.

Je tiens également à remercier Richard Lemeiter, tuteur universitaire et architecte urbaniste chargé de mission économie circulaire et logistique urbaine à la ville de Lille, de m'avoir suivi tout au long de mon année d'urbanisme avec rigueur, justesse et bonne humeur. Ce qui m'a permis d'être conseillé et guidé tout au long de ce processus et sans qui ce travail n'aurait pu bénéficier de remarques éclairées et construites. Je vous remercie tout particulièrement de m'avoir toujours soutenu dans mes propositions saugrenues.

Merci à toutes les personnes rencontrées dans le cadre des opérations temporaires de m'avoir ouvert les portes de leurs mondes, notamment au CCO, au Collectif Pourquoi Pas !, au GEM Envol & Cie et les différents occupants.

Je souhaite remercier mes amis et ma famille pour leur indéfectible soutien tout au long de ce mémoire toujours prêt à m'aider. Merci à mes parents, à mes frères et à ma sœur de m'avoir toujours soutenu. Mes remerciements vont également à Lorenzo Bigaran, mon binôme depuis la licence avec qui nous nous sommes entraînés lors de nos périples depuis Paris jusqu'à Lille en passant par Lyon. Je terminerai par remercier Mylène Bonito sans qui rien n'aurait été possible, *baran*.

Je souhaite à tous les lecteurs de ce mémoire de prendre autant de plaisir que moi à découvrir ce domaine.

RÉSUMÉ

Mots clefs : Opération temporaire ; expérimentation; urbanisme alternatif; retour d'expérience; Autre Soie ; Laboratoire Extérieur des Gratte-Ciel.

Dans un contexte d'allongement des temps de chantier et une volonté de produire la ville autrement, le GIE La Ville Autrement, groupement au carrefour du logement social et de l'hébergement, n'a pas manqué de s'emparer du sujet de l'urbanisme temporaire.

L'Autre Soie et la ZAC Gratte-Ciel, deux projets urbains d'envergure de la commune de Villeurbanne accueillent ainsi des occupations temporaires jusqu'en septembre 2023. Gestionnaire du projet pour l'Autre Soie et coordinateur du Laboratoire Extérieur des Gratte-Ciel, le GIE La Ville Autrement souhaite proposer une nouvelle façon sociale et solidaire de concevoir la ville. Concilier un urbanisme "alternatif" se détachant des cadres traditionnels et à vocation sociale tels sont les enjeux de ces projets. Cette recherche s'intéresse aux apports communs que peuvent se donner ces deux "mondes" et s'interroge sur la place de l'aspect alternatif dans des projets urbains portés par les acteurs de l'habitat social en comparant ces deux sites.

AVANT-PROPOS

“C'est ce qui fait que la vie ressemble toujours à une esquisse. Mais même esquisse n'est pas le mot juste, car une esquisse est toujours l'ébauche de quelque chose, la préparation d'un tableau, tandis que l'esquisse qu'est notre vie est une esquisse de rien, une ébauche sans tableau”

L'insoutenable légèreté de l'être, Milan Kundera

Ce mémoire peut en quelque sorte s'apparenter à une esquisse. Il s'essaie à l'analyse des expérimentations d'occupations temporaires portées par le GIE La Ville Autrement, qui comme son nom laisse à deviner a pour volonté d'expérimenter de nouvelle façon de concevoir la ville aussi bien sur le fond que sur la forme. De la sorte, il m'a été demandé de réaliser un retour d'expérience sur ces deux premiers projets d'urbanisme temporaire : l'Autre Soie et le Laboratoire Extérieur des Gratte-Ciel, arrivant à leur fin en automne 2023. Ces occupations temporaires sont de ce fait des expérimentations pour les différents acteurs qui portent ces projets, étant pour la plupart leurs premières expériences de la sorte en urbanisme “alternatif”, mais aussi expérimental dans le contenu proposé au sein de ces projets.

“ Puis franchement y a le mot quand même Chaos qui me vient à l'esprit dans toute sa beauté comme ça... voilà ” verbatim d'un occupant à propos de sa perception sur l'expérience qu'a été le Laboratoire Extérieur des Gratte-Ciel¹.

Ainsi, ce mémoire a comme humble volonté d'être également une expérimentation. Sous l'impulsion de ce contexte, j'essaie de proposer une esquisse d'un mémoire “autrement” en laissant une place importante à la perception des individus lors des analyses effectuées. Il ne faut pas y comprendre que ce mémoire s'engage à être innovant mais qu'il tend à être dans la continuité d'expérimentation que sont mes sujets d'études et mon cadre de stage. Et cela à travers mon bagage universitaire, notamment la géographie dite sensible.

¹ Il ne faut pas comprendre ici le “chaos” comme un fait négatif mais comme une “confusion générale des éléments de la matière, avant la formation du monde” (définition Larousse) en quelque sorte d'une expérimentation avec ses réussites et ses échecs avant la création de quelque chose de nouveau.

SOMMAIRE

NOTICE BIBLIOGRAPHIQUE.....	7
REMERCIEMENT.....	8
RÉSUMÉ.....	10
AVANT-PROPOS.....	11
SOMMAIRE.....	12
LISTES DES SIGLES.....	13
TABLE DES FIGURES.....	14
INTRODUCTION.....	15
PARTIE 1 : L’urbanisme “alternatif” dans l’histoire des projets urbains.....	19
1.1 La genèse et le développement de la notion d’urbanisme “alternatif”.....	19
1.2 L’urbanisme “alternatif” dans les projets urbains.....	25
1.3 Les projets d’habitat social et solidaire.....	32
PARTIE 2 : Construction d’un dispositif de recherche sensible.....	37
2.1 Le cadre et les terrains de recherche.....	37
2.2 La méthode : une approche sensible de l’urbanisme.....	43
2.3 Les enquêtes de terrain : comment mesurer les effets des occupations temporaires...	48
PARTIE 3 : Traitement et analyse des résultats.....	56
3.1 Comment faire autrement ?.....	56
3.2 Le Laboratoire Extérieur des Gratte-Ciel.....	65
3.3 L’occupation temporaire de l’Autre Soie.....	74
PARTIE 4 : Prise de recul, terrains et réflexivité.....	80
4.1 Les occupations temporaires, une expérimentation pour le GIE La Ville Autrement.	80
4.2 Les limites de la méthodologie sensible.....	82
4.3 La gestion de projets alternatifs.....	83
CONCLUSION.....	85
BIBLIOGRAPHIE.....	87
TABLE DES ANNEXES.....	91
ANNEXES.....	92

LISTES DES SIGLES

REX : Retour d'EXpérience

OT : Occupation Temporaire

UA : Urbanisme "Alternatif"

AS : Autre Soie

GC : Gratte-Ciel

ESS : Economie Sociale et Solidaire

CHU : Centre d'Hébergement d'Urgence

GIE LVA : Groupement d'Intérêt économique La Ville Autrement

DAHD : Direction de l'Aménagement et de l'Habitat Durable

SERL : Société d'Equipement du Rhône et de Lyon

AMO : Assistant à Maîtrise d'Ouvrage

EMH : Est Métropole Habitat

RSH : Rhône Saône Habitat

Occupants : Individu ou collectif présent de façon permanente sur l'occupation temporaire, ayant répondu à un appel d'offre

Territoriants : Tout individu utilisant les occupations temporaires

Cartographie sensible : Outil de restitution de l'expérience du territoire

TABLE DES FIGURES

Figure 1 : Carte de localisation des occupations temporaires du GIE La Ville Autrement	15
Figure 2 : Schéma du système d'acteurs de l'urbanisme temporaire	25
Figure 3 : Schéma des membres du GIE La Ville Autrement	31
Figure 4 : Photo aérienne du projet de l'Autre Soie en 2023	36
Figure 5 : Photo aérienne du projet du Laboratoire Extérieur des Gratte-Ciel	40
Figure 6 : Exemple de cartographie sensible	44
Figure 7 : Atelier sensible sur le Laboratoire Extérieur des Gratte-Ciel	45
Figure 7 : "Cartutopie" atelier sensible proposé par Jeux Demain occupant de l'occupation temporaire de l'Autre Soie	48
Figure 8 : Différents niveaux de prise en compte citoyenne	57
Figure 9 : Comité citoyen pour le choix du MOE du Parc de l'Autre Soie	59
Figure 10 : Création des thématiques pour le Parc de l'Autre Soie faite par le collectif	61
Figure 11 : Classement des thématiques par le collectif	61
Figure 12 : "Patchwork" photographique illustrant les différentes actions (réemploi, agriculture urbaine, chantier participatif, etc.) menées par les occupants sur le Laboratoire Extérieur des Gratte-Ciel	68
Figure 13 : "Patchwork" photographique illustrant les différentes actions(réemploi, CHU, participation citoyenne, événementiel, etc.) menées par l'occupation temporaire de l'Autre Soie	75

INTRODUCTION

La loi Solidarité et Renouvellement Urbain (SRU)² menées par les politiques publiques, a participé à redéfinir les enjeux contemporains : sociaux, économiques, environnementaux et démocratiques de la fabrique de la ville du XXIème siècle. Ces nouveaux enjeux et manières de concevoir l'urbain ont impliqué des changements conséquents. En effet, le contrôle renforcé des projets urbains (complexification opérationnelle et juridique)³ a confronté les acteurs de la ville à de nouveaux défis, notamment l'allongement des temps de construction. Et par conséquent à réfléchir sur la vacance des sites, d'une durée limitée, qu'elle soit prévue ou non (dû au retard des chantiers). Offrant un terrain d'étude pour un urbanisme dit "alternatif" qu'il soit transitoire, éphémère ou intercalaire, etc.

Ceci s'est vu conforté dans un contexte post industriel, de renouvellement urbain (loi SRU) et d'une nouvelle vision d'un urbanisme durable et adaptable. Ainsi, "l'urbanisme alternatif", s'est présenté comme "une solution innovante temporaire, souple et transversale : liant et solidarissant les temps et les acteurs des opérations, cadre d'expérimentation de nouveaux usages et programmes, support d'inclusion et de participation, outil de gestion de la vacance, levier d'activation et de valorisation d'espaces délaissés, réponse aux contraintes économiques, etc." (Ginez Cécile 2018).

De ce fait, depuis quelques années, le GIE La Ville Autrement et ses 5 structures membres de l'habitat social et solidaire de la métropole de Lyon (Alynea, Aralis, Est Métropole Habitat, La Société Villeurbanaise d'Urbanisme et Rhône Saône Habitat) ont investi le monde de l'urbanisme "alternatif". Fidèle à sa volonté de concevoir autrement tout en mettant au cœur de ses projets l'habitat social et solidaire, Le GIE La Ville Autrement s'intègre pleinement dans le processus d'opération temporaire.

² "La loi relative à la solidarité et au renouvellement urbain du 13 décembre 2000, dite loi SRU, vise à la fois à lutter contre les fractures socio-spatiales en ville par « une plus grande solidarité » et contre l'étalement urbain en densifiant « de manière raisonnée » les espaces déjà urbanisés" Géoconfluence 2023.

³ Pour l'urbaniste Lou Herrmann (2018), les modifications réglementaires induites par la loi SRU «réforme le cadre planificateur, mettant ainsi en place un nouveau contexte d'action urbaine pour les lotisseurs. Les documents d'urbanisme sont désormais soumis à un nouvel impératif, la gestion économe de l'espace, qui va modifier la manière de concevoir les opérations. De manière plus directe, de plus la loi SRU cherche à améliorer la qualité des lotissements en imposant aux opérateurs de joindre à la demande d'autorisation de lotir un projet architectural et paysager, comprenant également des dispositions relatives à l'environnement et à la collecte des déchets. En parallèle, la loi SRU contribue aussi à assouplir les règles relatives à la commercialisation des opérations. Si le contrôle des projets semble se renforcer, le législateur reste donc favorable au lotissement. »

Pour ce faire, actuellement, trois sites villeurbannais connaissent des projets d'urbanisme temporaires, à savoir l'occupation temporaire de Château-Gaillard, celle de l'Autre Soie et le Laboratoire Extérieur des Gratte-ciel.

Lors de ce mémoire, nous nous intéresserons plus précisément aux exemples de l'Autre Soie "une utopie urbaine"⁴ et du Laboratoire Extérieur des Gratte-Ciel qui sont au cœur de mes études. En effet, dans le cadre de mon stage, j'effectue un retour d'expérience de ces deux opérations temporaires.

L'Autre Soie est un grand projet de solidarité urbaine et d'innovation sociale et culturelle. Il prend place au 24 rue Alfred de Musset à Villeurbanne, sur le site de l'ancien IUFM (Institut universitaire de formation des maîtres). Porté par le GIE La Ville Autrement et le CCO⁵, ce lieu réunira, sur 23 500 m², différentes formes d'habitat (locatif, colocation, accession à la propriété, hébergement, foyer), un équipement culturel (salle de concerts, studios, résidences de création...), des espaces d'accueil, de *coworking*, avec des fonctions de formation, d'animation et d'économie sociale et solidaire. L'objectif de ce projet est de créer des synergies entre les politiques publiques du logement, l'action sociale, le développement économique et la culture.

L'Autre Soie s'inscrit dans le périmètre plus large du Carré de Soie, un projet urbain majeur qui se déploie sur 500 hectares entre les communes de Vaulx-en-Velin et Villeurbanne, à l'impulsion de la Métropole de Lyon et des Villes. Cette ambitieuse transformation urbaine vise à reconverter des friches mutables par le développement économique et résidentiel, la création d'équipements et d'espaces publics, en veillant au lien avec les quartiers existants et à la valorisation du patrimoine industriel.

L'Autre Soie, voulu comme une utopie urbaine, a vu naître trois temps d'opérations temporaires distinctes : 2016-2018 accueil de réfugié de la "jungle de Calais", 2018-2021 au rez-de-chaussée du bâtiment patrimonial présence de 24 structures de l'économie sociale et solidaire et 2021-2023 le temps des travaux du bâtiment patrimonial, une opération temporaire comprenant 12 des 24 structures précédentes, toujours sous la coordination du CCO. Ces différentes occupations temporaires entrent dans la continuité des valeurs souhaitées pour le futur projet. Ainsi, l'occupation temporaire associe hébergements d'urgence, projets culturels et structures de l'économie sociale et solidaire, elles ont été et sont l'opportunité d'expérimenter une partie des usages de l'Autre Soie avec le plus grand nombre. Elles permettent également d'inscrire le projet au cœur des dynamiques locales.

⁴ « L'Autre Soie est une utopie urbaine, c'est la ville que nous voulons, celle qui tisse des liens, où chacun et chacune a sa place », Cédric Van Styvendael, maire de Villeurbanne.

⁵ Centre Culturel Oecuménique : Laboratoire d'innovation sociale et culturelle

Concernant le laboratoire extérieur des Gratte-Ciel, il s'inscrit dans le projet urbain Gratte-Ciel centre-ville qui vise à doubler le cœur historique de Villeurbanne à l'horizon de 2030. Le défi est d'inventer un urbanisme en harmonie avec l'œuvre architecturale utopique des Gratte-Ciel tout en répondant aux exigences de la ville de demain. Le projet urbain conduit par la Métropole de Lyon et la Ville de Villeurbanne a pour objectif de créer une extension du centre existant, avec de nouveaux espaces arborés et apaisés, des équipements publics renforcés, de nouveaux commerces et logements. Le projet est mis en œuvre par la SERL⁶.

Comme évoqué précédemment et du fait de son ampleur, la gestion des chantiers d'aménagement implique que certaines parties du site restent vacantes sur des temps plus ou moins longs. Alors que le foncier est une ressource précieuse en centre-ville, choisir d'occuper ces lieux inexploités, même sur une courte période, présente un réel avantage.

Nouveau laboratoire de la ville, le Laboratoire Extérieur des Gratte-Ciel investit le paysage jusqu'en septembre 2023. Réparti sur 7 000 m², il offre un terrain de jeu, d'expérimentation et de divertissement autour de 4 thématiques : la nature en ville, le réemploi, l'animation culturelle et l'artisanat. C'est ainsi que 4 occupants (META, Gratte-Terre, la Ferme des Artisans et l'EPI) se sont installés pour inventer et co-construire⁷ le futur quartier.

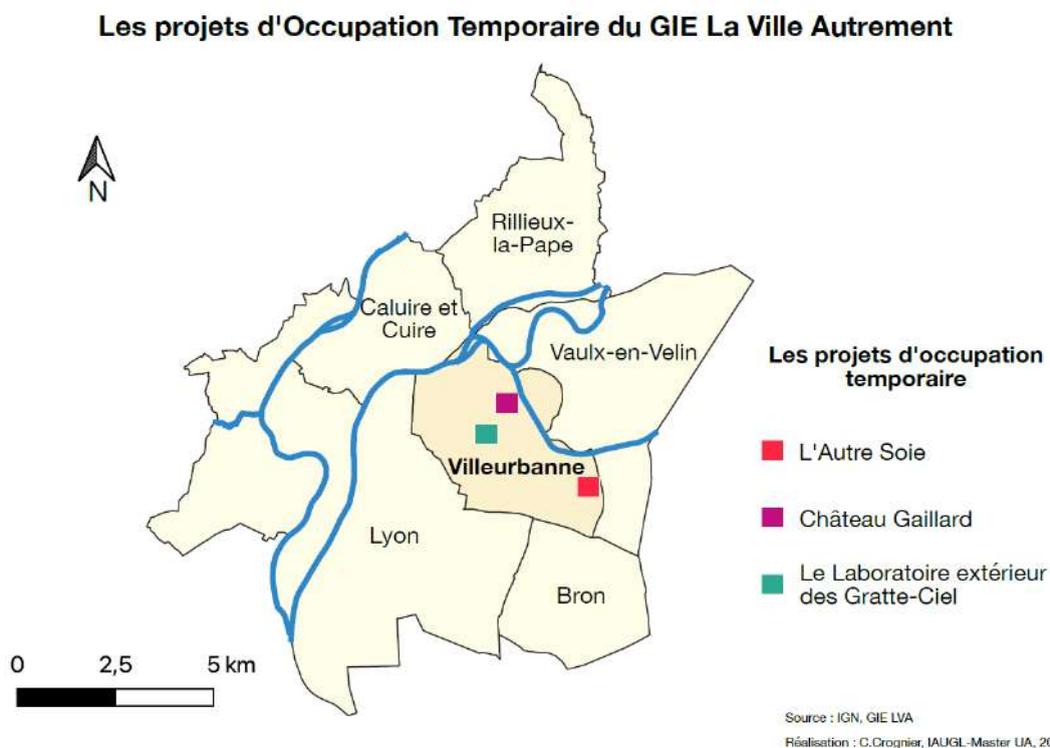


Figure 1 : Carte de localisation des occupations temporaires du GIE La Ville Autrement

⁶ Société d'Équipement et d'aménagement du Rhône et de Lyon

⁷ Du moins indiqué comme tel à l'origine

De par l'ensemble de ces éléments et de mon cadre de travail, l'idée de ce mémoire est de réfléchir aux apports de l'urbanisme dit "alternatif" dans l'expérimentation et la transformation de projets urbains à vocation sociale, à travers les cas d'études que sont l'Autre Soie et le Laboratoire extérieur des Gratte-Ciel.

Ce mémoire se nourrira du travail de stage concernant l'analyse, la réalisation d'un retour d'expérience (REX) et la mesure d'impact de ces projets. La question qui se pose ici est de cerner dans quelles mesures l'urbanisme "alternatif" peut-être un incubateur de projets urbains à vocation sociale.

Autour de cette question principale, gravite un ensemble de sous-questions qui devront être analysées afin d'avoir une compréhension plus globale des projets temporaires du GIE La Ville Autrement. À savoir, comment l'urbanisme "alternatif" peut-être au service de l'habitat social et solidaire⁸ ? Comment les acteurs de l'habitat social et solidaire sont susceptibles d'apporter une nouvelle vision et façon de concevoir un urbanisme dit "alternatif" ? Peut-il être réellement alternatif comme urbanisme ? En soi, étudier le commun apport de ces deux "univers" urbains. Mais également les limites auxquelles ces projets sont susceptibles de faire face aussi bien en tant qu'"alternatif" que "temporaire" mais aussi en tant que "social". Enfin, ces questions s'axeront selon les angles d'approches (environnementaux, sociaux, territoriaux) et les échelles (individuelles, collectives, territoriales, préconisation avec le futur projet) étudiés pour la réalisation du retour d'expérience.

Ce travail reposera sur une analyse en quatre temps, qui entretiendra à la fois des approches théoriques et pratiques.

Dans une première partie, il s'agira de réaliser un état des connaissances et une analyse des concepts majeurs abordés dans ce mémoire. Dans une deuxième partie, nous aborderons le cadre de travail dans lequel s'est construit la recherche et la méthodologie menée ainsi que la façon dont elle a été appliquée. La troisième partie consiste à retranscrire, traiter et analyser les résultats obtenus. Et enfin, la quatrième et dernière partie consiste en une prise de recul pour esquisser une analyse réflexive et critique sur le travail réalisé.

⁸ "l'urbanisme temporaire courent en effet le risque de normaliser le discours aujourd'hui en vogue sur une ville événementielle flexible, peu coûteuse et réversible qui peut aussi masquer des processus classiques d'exclusion de et par l'espace" Edel Garcia 2016

PARTIE 1 : L'urbanisme "alternatif" dans l'histoire des projets urbains

1.1 La genèse et le développement de la notion d'urbanisme "alternatif"

1.1.1 Le concept d'urbanisme "alternatif"

Dans de nombreux pays européens, France y compris, ayant connu une forte déindustrialisation à partir des années 1970, nous observons depuis quelques décennies un processus de réappropriation d'espaces laissés vacants. Qu'ils soient des friches industrielles, des anciennes gares, des bâtiments délaissés comme un ancien couvent⁹, etc. La réappropriation de ces espaces se conçoit notamment au prisme d'un temps d'expérimentation avant la définition de leurs "formes pérennes" à travers un projet de réhabilitation ou encore une déconstruction puis une reconstruction.

Les réappropriations et aménagements de ces espaces délaissés passent généralement par une pratique alternative de l'urbanisme. Très en vogue actuellement autant par les acteurs de l'urbain (collectif d'architecture/d'urbanisme) ayant pour volonté de proposer un nouveau regard sur la conception de la fabrique de la ville que par les acteurs politiques soutenant ces pratiques alternatives. Certains acteurs moins attendus prennent aussi la vague des projets "alternatifs" comme le Groupement d'intérêt économique (GIE). La Ville Autrement regroupant différents acteurs du logement social.

L'urbanisme dit "alternatif" est un concept prônant "le terme alternatif, qui provient du latin *alter* (autre) accolé au suffixe *nus* et désigne le fait d'alterner, de faire une chose après l'autre, compte tenu que cette autre chose diffère de la première"(Monnot, Berri, 2018).

Richard Lemeiter, architecte à la ville de Lille et tuteur de ce mémoire définit lors de nos entretiens, l'urbanisme "alternatif" comme "*une façon de faire de la ville où parfois on peut se passer de ces cadres institutionnels bloquant, où du coup nous n'avons plus le droit à l'expérimentation au final*" (Lemeiter, 2023). Ce qui semble être en corrélation avec les principes de l'urbanisme temporaire, souvent lié à l'urbanisme dit alternatif, notamment par ses origines et du fait qu'il propose des avantages qui "résident dans la rapidité, réactivité et la flexibilité de ses modes d'intervention spatiaux (Chabot, 2014)". Ainsi, l'urbanisme "alternatif" est un moyen de contourner un mode de faire trop strict qui connaît des "lourdeurs temporelles (procédures et étapes successives, lenteurs administratives, juridiques, normatives, travaux longs et coûteux, structurels ou infrastructurels, etc.)" (Chabot, 2014).

⁹ Nous étudierons particulièrement ce cas à travers le projet de l'Autre Soie

1.1.2 Les différentes formes de l'urbanisme "alternatif"

Cette façon de faire la ville, se décline sous bon nombre de formes. En effet, cinq types d'urbanisme souvent perçu comme "alternatifs" ressortent principalement de nos jours, le transitoire, le temporaire, l'éphémère, le tactique et l'intercalaire. Pour les définir au mieux, nous allons reprendre les travaux des étudiants du parcours Conception et Maîtrise d'Ouvrage Urbaine Alternatives (CoMUA) 2021-2022, de l'Université Lille, qui nous ont proposé un glossaire de l'urbanisme alternatif.

Il y a l'urbanisme temporaire, qui sera notre cas d'étude (du moins qui est défini comme tel dans les projets du GIE La Ville Autrement) "il concerne des projets urbains ayant comme seule vocation d'occuper un lieu sur un temps donné. Il intervient dans des espaces ou lieux vacants et permet d'instaurer des nouveaux usages et favoriser des échanges qui pourront ensuite générer des impacts sur les lieux d'intervention. Elle intègre la définition d'urbanisme transitoire, intercalaire et éphémère" (Pradel, 2019). Le terme urbanisme temporaire ou encore occupation temporaire peut porter à confusion, il peut être perçu par le public ou utilisé dans la littérature scientifique pour signifier un urbanisme alternatif, ou du moins ce que nous considérons comme alternatif dans ce mémoire. Cependant, tout projet d'urbanisme temporaire n'a pas vocation à être alternatif ou ne l'est pas réellement dans son processus mais seulement défini comme tel par abus de langage ou à des fins de communication par exemple.

Ce que nous entendons par urbanisme dit "alternatif" dans ce mémoire, peut comprendre ces différentes formes que nous sommes en train de définir de l'urbanisme temporaire. Cependant couplé à un souhait ou une envie de se défaire d'un urbanisme traditionnel parfois trop cadrant. Ainsi, tous les projets d'urbanisme temporaire ne sont pas alternatifs. Dans ce mémoire, le terme occupation temporaire sera privilégié pour caractériser un projet urbain ayant comme seule vocation d'occuper un lieu sur un temps donné. Et se posera par la suite la question de savoir si ces occupations temporaires font preuve ou non d'alternativité et de quelle forme de temporaire il s'agit : transitoire, éphémère etc.

"L'urbanisme transitoire est un mode d'occupation d'espaces et de lieux vacants, sur un temps limité dans le but de préfigurer un futur projet. En effet, l'urbanisme transitoire permet de faire la transition entre un ancien et un futur projet. L'urbanisme transitoire met en place une programmation qui permet de nourrir le projet futur en testant des usages. Il doit pouvoir révéler les besoins locaux et permettre de faire dialoguer l'ensemble des acteurs concernés y compris les habitants" (CoMUA, 2022)

Il a été théorisé par l'IAU-IDF dans les années 2010 dans un contexte de fort essor des projets temporaires en Ile-de-France. Puis a été repris par les acteurs dits traditionnels, le cadran juridiquement, notamment par la SNCF Immobilier. Ainsi, il se différencie de ses origines, provenant du squat, par le fait qu'il se voit nécessairement autorisé ou planifié (Adisson, 2017). L'urbanisme transitoire se caractérise par son élaboration dans un contexte de réalisation d'un projet pérenne, de son lien avec les acteurs institutionnels et l'intention claire dont il est porteur souvent défini en amont.

Selon Sébastien Chambe, l'utilisation du terme d'urbanisme transitoire est associée à la recherche et à l'acceptation des acteurs de voir la démarche temporaire impacter la programmation ou la conception du projet définitif. "Il s'agit donc d'un outil urbanistique dont le déploiement opérationnel s'effectue à court terme, mais dont les effets sont incorporés et utilisés à moyen et long terme" (Ginez, 2018)

L'urbanisme intercalaire quant à lui "se rapporte à des projets de courte ou de moyenne durée, qui mobilisent des terrains ou des locaux provisoirement inoccupés (entièrement ou partiellement). Il peut s'agir de biens appartenant au public ou au privé dans le but d'héberger et loger temporairement des personnes en situation de fragilité ou nécessitant une protection particulière pour une durée de quelques semaines à plusieurs années. Une association est nécessaire entre un bailleur, un élu, une ou des associations et l'Etat" (CoMUA, 2022). C'est une forme d'urbanisme intéressant dans notre contexte de bailleurs sociaux. Par la suite, nous reviendrons sur ce sujet et nous nous interrogerons sur la capacité alternative d'un acteur de l'habitat social et solidaire tel le GIE La Ville Autrement.

Il y a aussi l'urbanisme éphémère, il touche des projets événementiels, festifs qui se déroulent en général dans l'espace public. Il s'agit de projets intervenant de manière courte et modifiant uniquement lors de ces moments les usages des espaces". Le terme a longtemps été utilisé aux mêmes titres que l'urbanisme temporaire (encore de nos jours) créant des incompréhensions. L'éphémère se caractérise sur l'exploitation d'un potentiel fonctionnel latent, d'un espace ou d'une temporalité, il est ainsi pratiqué sur un temps "d'exception", Benjamin Pradel nous donne les exemples de Paris Plage ou encore de Plaisirs d'Hiver.

"Il peut être mobilisé en tant qu'outil dans le cadre d'un aménagement pérenne à l'instar des deux catégories précédentes" (Pradel, 2008, Gravari-Barbas et Jacquot, 2007). Cependant, il tend à avoir une vocation alternative, en opposition au projet urbain traditionnel pérenne. "Ce principe repose sur la réversibilité (et non sur la mutabilité), et la pluralité de fonctions urbaines sur un même espace, articulées par la répartition de l'usage du temps (et non par la répartition de l'usage des sols), dans une rythmique urbaine orchestrée" (Ginez, 2018). Cécile Ginez spécifie que l'urbanisme éphémère peut être aussi autorisé, planifié et organisé par les acteurs institutionnels. Il se distingue de l'événement urbain au prisme de son souhait de

transformer l'espace, où "les territoriants"¹⁰ ne sont pas simples spectateurs mais également acteurs de cet urbanisme éphémère : faire avec (chantiers participatifs etc.)

Il existe d'autres formes alternatives comme l'urbanisme tactique ou interstitiel, mais qui seront moins utilisées au cours de ce mémoire, c'est pour cela que nous les aborderons moins en détail. En quelques mots l'urbanisme tactique est un urbanisme temporaire défini par « la dimension d'engagement politique, qui entend insister sur la prise en main de l'aménagement urbain par les citoyens en lieu et place des acteurs institutionnels de la ville » (Nédelec, 2017). C'est peut-être la forme la plus alternative qui existe. Elle se divise en deux sous-parties, l'une considérée comme un "urbanisme tactique lisse" articulé aux cadres légaux ou organisé par les acteurs institutionnels, très décrié et un urbanisme tactique engagé « qui cherche dans l'urbanisme tactique la possibilité de développer des espaces d'expérimentation micropolitique [...] plus discrets, loin des projecteurs de l'événementiel ».

A propos de l'urbanisme interstitiel, il s'agit d'un urbanisme dont l'usage découle d'opportunités contextuelles (spatiaux, temporels, institutionnels etc.). Il se conçoit comme une mise en "attente" d'un contexte plus favorable à l'arrivée d'un projet urbain traditionnel. Il a pour principaux objectifs de valoriser les territoires. Ce terme n'est pas utilisé dans le monde francophone. En effet, selon Benjamin Pradel, nous avons pris nos distances avec cette approche contextuelle pour s'ancrer dans une perspective plus paradigmatique, où l'urbanisme temporaire est segmenté en deux catégories principales, vue précédemment l'urbanisme transitoire et éphémère.

L'urbanisme "alternatif" n'est pas une innovation récente, à titre d'exemple "l'urbanisme temporaire puise ses racines dans des occupations temporaires de sites vacants souvent réalisées dans l'illégalité, les occupants ne disposant d'aucun titre de propriété". De ce fait ces occupations alternatives, réalisées à l'origine principalement "par des artistes militants et issus de la contre-culture", ont cristallisé les représentations négatives de ces pratiques considérées comme une menace à la tranquillité publique et de ces acteurs qualifiés de « squatteurs », un changement d'attitude semble aujourd'hui s'opérer de la part des autorités publiques et des propriétaires privés, qui voient la présence temporaire de collectifs animant le lieu comme un levier de reconquête urbaine" (Vivant, 2007).

¹⁰ termes que nous allons définir dans la suite de l'état de l'art

Dans un contexte de fort développement de ces projets temporaires notamment par des acteurs publics et professionnels, se décorrélant des acteurs et enjeux militantistes d'origine, l'urbanisme "alternatif" peut-il continuer à avoir une réelle possibilité d'expérimentation? "L'urbanisme "alternatif" serait-il alors un étendard dont la visibilité accrue confisque ce pour quoi il lutte et ce vers quoi il tend ? Cet oxymore dissimulé interpelle quant aux pratiques et aux discours des acteurs de la fabrique de la ville qui expérimentent d'autres manières de faire, notamment dans des lieux en marge qui reprennent vie de manière temporaire. S'interroger sur la ville standardisée suppose d'analyser l'épistémè sous-jacente à la fabrique urbaine et d'appréhender les tensions qui peuvent exister lors du passage du laboratoire au modèle" (Monnot, Berri, 2018).

1.1.3 "Un urbanisme "alternatif"... mais alternatif à quoi ?" ¹¹

L'urbanisme "alternatif" connaît un certain succès, du fait qu'il remet en cause le système de production de la ville actuelle. Il cherche à rebattre les cartes d'une fabrique de la ville devenue trop institutionnelle, descendante et réglementée. Nicolas Douay et Maryvonne Prévot disent qu'il remet en cause le rôle central des institutions publiques dans la régulation et la maîtrise de l'espace public et des aménagements. Notamment en redonnant l'initiative de l'appropriation citoyenne de l'espace public.

L'urbanisme "alternatif" va à contre-courant de l'urbanisme traditionnel en démontrant que "chacun est en capacité de transformer, à l'échelle locale, la manière de penser et de faire la ville, ce n'est pas tant en son nom propre qu'au nom d'intérêts partagés par d'autres membres de sa communauté" (Douay, Prévot, 2016). Ainsi, cet urbanisme est une alternative à une "perspective descendante (*top-down*) qui repose sur des mécanismes marchands, et qui de fait ne sert que les intérêts des classes les plus aisées"(Nédélec, 2017).

Si nous prenons l'exemple des Zones d'Aménagement Concerté (ZAC), exemple particulièrement intéressant du fait qu'elles sont omniprésentes dans la construction des villes françaises et que dans ce mémoire nous nous intéresserons à l'exemple du Laboratoire extérieur des Gratte-Ciel, occupation temporaire villeurbanaise, préfigurant le projet de la ZAC Gratte-Ciel.

Les ZAC bien qu'ayant de nombreux avantages (besoins de logement, loi SRU, facilitateur privé public etc.) est le porte étendard d'un urbanisme conventionnel. Figé dans le marbre par des acteurs publics et privés; elles "font l'objet d'un cahier des charges qui indique le nombre

¹¹ Propos tenu lors d'un échange avec Richard Lemeiter afin d'aiguiller mon état de l'art sur l'urbanisme dit alternatif

de mètres carrés de surface de plancher sur laquelle la construction est autorisée sur la parcelle cédée. Le cahier des charges peut en outre fixer des prescriptions techniques, urbanistiques et architecturales imposées pour la durée de la réalisation de la zone”(Le droit de l’Urbanisme, 2022). Ce sont des puissants projets avec nombreux enjeux socio-économique, politique etc. où tout est millimétré, il est donc impossible ou presque de redéfinir ou de la faire évoluer lorsque “la machine est lancée”¹², à titre d’exemple l’ancêtre d’Est Métropole Habitat dans les années 1970 a préféré continuer ses projets de ZAC alors qu’il s’était rendu compte de nombreuses erreurs car il était impossible de faire marche arrière.

La ZAC représente assez bien l’idée de la critique faite par l’urbanisme “alternatif”, d’une vision trop traditionnelle, figée, immobile où il n’y a pas de place pour l’expérimentation etc. Ainsi, l’alternatif souhaite passer outre les contraintes procédurales et de rentabilité d’un urbanisme traditionnel.

De plus, à contrario de cet urbanisme, l’alternatif propose de prendre son temps, de tester, d’expérimenter, d’échouer. De mettre au cœur de ses projets, des acteurs dont le marché les excluait auparavant du fait de loyer trop cher et donc de contraintes de rentabilité, leur laissant la possibilité d’innover. “L’urbanisme « alternatif » comme étendard des villes hypermodernes où elles se cherchent de nouvelles fonctions, usages, solidarités, modèles économiques” (Monnot, Berri, 2018).

Ces auteurs nous montrent que l’exemple de la fermeture annoncée des Grands Voisins à la fin de l’année 2020 avec le maintien du projet d’écoquartier Saint-Vincent-de-Paul démontre que l’urbanisme temporaire à vocation alternative doit encore affronter un urbanisme traditionnel marqué par le sceau de la « durabilité ».

¹² Propos tenu par un membre d’EMH sur les ZAC lors d’une discussion à mon arrivée pour m’expliquer l’histoire du GIE LVA et d’EMH

1.2 L'urbanisme "alternatif" dans les projets urbains

1.2.1 Les acteurs des projets urbains : des traditionnels aux nouveaux acteurs de l'urbanisme "alternatif"

Les nouvelles façons de concevoir la ville, de manière alternative, ont donné lieu à l'apparition d'une pluralité de nouveaux acteurs. Notamment pour la plupart, dans les années 1960-1970. Dans un contexte de volonté de rendre les pratiques plus ascendantes, activistes et démocratiques à contrario d'un système institutionnel jusqu'alors descendant. Un des objectifs de ces nouveaux acteurs est de permettre aux citoyens de s'appropriier les espaces. Parallèlement, l'expertise d'usage gagne en reconnaissance et la concertation s'inscrit à travers l'injonction participative (Bacqué, 2005). Ainsi, l'urbanisme commence à connaître de nouveaux usages et acteurs. L'urbanisme "alternatif" est le porte étendard de l'intégration des habitants dans la fabrique de la ville notamment en liant les acteurs dits traditionnels et les nouveaux acteurs émergents. Ainsi, dans des projets temporaires nous pouvons répertorier les acteurs :

Traditionnels, à travers les collectivités locales qui peuvent être les propriétaires fonciers. Ils connaissent divers enjeux selon les volontés politiques, économiques et sociales et des dynamiques locales. Puis les divers propriétaires fonciers relevant du privé ou du public. Ils sont principalement issus de grands groupes ayant des ressources foncières tel que des entreprises (SNCF), des bailleurs sociaux (EMH) etc. (Adisson, 2017). Leurs objectifs sont différents, selon les propriétaires mais entrent, notamment pour les propriétaires privés dans une logique de valorisation, qu'elle soit patrimoniale, foncière, d'image etc.

Alternatifs, les nouveaux professionnels de l'urbanisme. "Un premier champ professionnel se structure autour du développement de savoir-faire spécialisé dans le domaine de l'aménagement et la construction temporaire, auquel appartiennent des collectifs tels que le Bruit du Frigo, Bellastock ou les Saprophytes. E. Macaire et A. Debarre (Macaire, 2018 ; Debarre, 2018) remontent la généalogie de ces collectifs pour les inscrire dans la lignée de figures avant-gardistes et contestataires de l'architecture des années 1990. Situés en marge de la pensée dominante de la profession, ils se positionnent en faveur d'une pratique artistique et pédagogique ouverte sur la co-construction avec les habitants. Parallèlement, certains collectifs émergent du milieu artistique off, par structuration progressive sur le plan juridique, administratif et professionnel pour s'adapter à l'accompagnement institutionnel, notamment mis en place par la ville de Paris (Pinard et Vivant, 2017).

L'intervention de ces collectifs évolue aujourd'hui vers un engagement apolitique, et des modalités d'action fondées sur la négociation et les appels d'offres".(Ginez, 2018). Il y a ensuite les professionnels de l'animation, comme le fameux Yes We Camp, apportant principalement un aspect artistique et culturelle. Et enfin, les structures de coordination et de gestion des occupations temporaires. Ils ont pour but de jouer un rôle de facilitateurs entre les différents acteurs (Ferrerie, 2015). Plateau urbain anciennement présent sur Les Grands Voisins en est le parfait exemple, ils favorisent la multiplication des démarches temporaires, en sécurisant et en crédibilisant l'occupation provisoire (Pinard et Vivant, 2017).

Il y a ensuite, les acteurs propres aux projets temporaires, ce sont les occupants. Il s'agit aussi bien de collectifs, de start-up provenant des milieux de la culture, de l'économie sociale et solidaire, que d'individus très hétéroclites, de l'artiste à héberger dans le cadre de centre d'hébergement d'urgence (CHU). (? à revoir peut être)

Et enfin, ce que Nicolas Tixier a nommé les "territorians" concept volontairement hétérogène pour désigner autant les habitants, les résidents, les usagers, le public, les intervenants etc. En soit tout individu vivant l'occupation temporaire, donc qui utilise et fréquente cet espace sans pour autant l'occuper. "Ils contribuent à façonner l'espace de manière plus ou moins intentionnelle suivant les motivations, récréatives, personnelles ou citoyennes, qui les conduisent à interagir avec le projet et le lieu" (Ginez, 2018).

Dans certains cas nous pouvons rajouter des acteurs extérieurs qui sont principalement issus de la recherche. Elise Macaire souligne le fort lien entre les collectifs provenant de nouveaux acteurs de l'urbanisme "alternatif" et le monde universitaire, notamment en raison de l'aspect d'innovation, d'expérimentation et de participation que représente l'urbanisme "alternatif" (Macaire, 2018). Ces relations permettent de produire et théoriser sur les divers sujets alternatifs permettant de pousser et d'accompagner les politiques publiques dans cette nouvelle façon de concevoir la fabrique de la ville. A titre d'exemple, dans le cadre de mon stage il était surprenant de constater le fort nombre de chercheurs et chercheuses en devenir, étudiant les occupations temporaires du GIE La Ville Autrement.

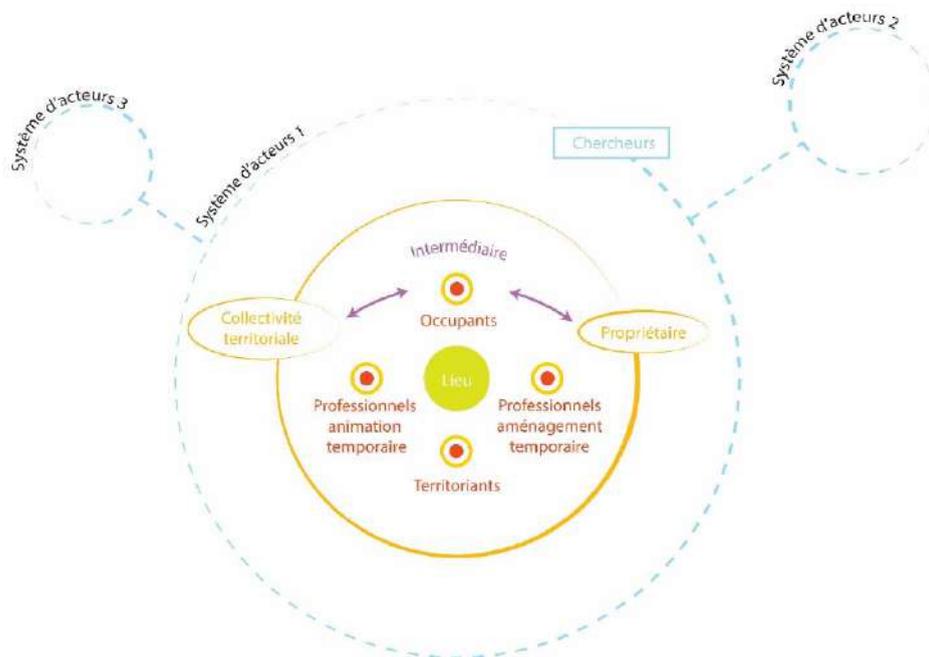


Figure 2 : Schéma du système d'acteurs de l'urbanisme temporaire (Ginez, 2018)

1.2.2 Incubateur d'expérimentation et de transformation de projet urbain ?

“Une expérimentation urbaine désigne une pratique ou un dispositif qui vise à répondre à une situation problématique qui se pose en milieu urbain, en testant de nouvelles modalités de pensée et d'action qui engagent souvent la participation des citoyens et/ou les apports de la recherche.” (Berger, Carlier, 2022)

Les mouvements alternatifs revendiquent la ville comme un laboratoire d'expérimentation (Lydon, 2010). Le côté temporaire de ces occupations accentue l'aspect expérimental qui amène à tester, innover, proposer, en soit à être dans le faire, pour notamment offrir une préfiguration aux opérations futures dans le but de réduire les risques d'erreur.

L'alternatif développe l'idée que “le processus compte donc tout autant que le résultat, et celui-ci passe par un travail d'animation de l'espace pour faciliter les échanges d'idées, dont les collectifs en sont les activateurs” (Monnot, Berri, 2018).

Nous pouvons par exemple évoquer le cas bien connu du Laboratorios ciudadanos à Madrid, qui à travers ces acteurs dans un contexte de crise économique a permis de montrer les enjeux de l'expérimentation comme “nouveaux modes de fabrique de la ville, fondés sur le collaboratif, la participation citoyenne et la coproduction des espaces et des services publics” (Besson, 2016). Raphaël Besson ajoute que ces lieux d'innovation citoyenne se sont développés dans les espaces vacants de Madrid et n'ont pas fait l'objet d'une stratégie de planification de la ville. Ainsi, nous pouvons voir que l'urbanisme “alternatif” est un support d'expérimentation de la fabrique de la ville aussi bien en termes de gestion que de fonctionnement, notamment lorsqu'elle provient d'une volonté citoyenne (*Bottom-up*) voulue hors des cadres des politiques publiques. “En effet, la réussite de telles interventions ne tient pas seulement à leur capacité à répondre à des problématiques locales, par un « faire » ou un « savoir-faire », mais aussi et surtout du fait qu'elles croisent une nouvelle citoyenneté émergente, proactive en réponse à une sensation de malaise démocratique”(Monnot, Berri, 2018). L'expérimentation en milieu urbain sous volonté d'acteurs privés ou publics permet de produire un test en temps réel afin de pouvoir apporter une transformation pour les futurs projets urbains. Ces expérimentations représentent un moment clef dans un projet urbain permettant de mesurer l'appropriation du dispositif par les usagers et d'observer les usages. répondant autant à un besoin des usagers que des collectivités.

Dans ces cadres là, l'expérimentation se doit d'être évaluée pour permettre "d'en plus d'accélérer le développement des porteurs de projet innovant, de favoriser également l'innovation au sein des collectivités : identification de solutions innovantes pour répondre à ses besoins et ceux de ses habitants, des réticences et freins à l'innovation, sensibilisation de ses services et habitants à l'innovation, et possibilité de tester des solutions de rupture avant l'achat". (Urbanlab', 2021)

Cécile Diguët nous fait comprendre que le terme expérimentation associé à un contexte temporaire peut permettre de passer outre la méfiance des acteurs institutionnels ou même d'attirer leurs attentions. Plaidoyer l'expérimentation est un moyen de sortir des cadres d'actions dits traditionnels soumis à de forte réglementation. Cependant, certains acteurs jouent par ailleurs l'argument du temporaire et de l'expérimentation afin de cacher une volonté de concevoir du pérenne, c'est ce que Diguët nomme les occupations opportunistes.

L'expérimentation urbaine, qu'elle soit réalisée dans un espace public préexistant ou dans une ville expérimentale, soulève de nombreuses questions : qui expérimente ? Qui est expérimenté / ou qu'est-ce qui est expérimenté ? Quelle est la méthode utilisée ? Quel est le périmètre de l'expérimentation ? Quand et dans quel contexte l'expérimentation est-elle décidée et réalisée ? Enfin, quels sont les résultats et les conséquences pour l'expérimentateur et pour l'objet de l'expérimentation urbaine ? (Laurent, 2019 ; Wisnowski, 2019).

Ainsi, l'expérimentation est au cœur des projets "alternatifs" tantôt processus au service de démarche démocratique, ou de mode de transformation de projet urbain notamment par les collectivités publiques. Cette dernière utilisation, étant de plus en plus répandue à contrario de démarche participative bottom-up, laisse apparaître la question de la standardisation des démarches alternatives

1.2.3 Vers une standardisation de l'urbanisme "alternatif" ?

Comme dit précédemment, le fort engouement pour les occupations temporaires, transitoires démontre une volonté et un besoin d'espaces urbains "alternatifs". Cependant, comme le souligne Cécile Diguët, elles doivent s'inscrire « dans une histoire connectée, pas seulement une juxtaposition d'usages sans lien avec l'avenir du territoire ».

Nombre d'occupations temporaires, comme l'une des plus connues les Grands voisins ont permis de préfigurer le futur projet urbain sans qu'il y ait eu une volonté annoncée d'urbanisme transitoire initialement. Cela a donné par la suite une vague de projet d'occupation transitoire engagé par les acteurs des futurs projets urbains avec pour objectif non seulement d'être une "optimisation foncière" (Occupation d'un espace vacant et économiser les frais de gardiennage (souvent très onéreux)) mais également d'être un moyen de communication positif sur le projet à venir et de légitimer leur programmation urbaine car "ces espaces constituent un véritable levier d'attractivité et de valorisation de l'image du site ou du quartier"(Monnot, Berri, 2018).

En permettant également aux occupants, associations et "petits entrepreneurs", d'obtenir pour une durée déterminée des locaux attractifs qu'ils ne pouvaient se permettre, leur donnant la possibilité d'innover et d'expérimenter leurs projets pour un coût réduit (loyer minoré). Cependant, ces projets dits "alternatifs" lancés par des promoteurs connaissent des limites, un manque de préfiguration de l'occupation en tant que telle, une adaptabilité de l'occupation restreinte et un cadrage des objectifs transitoires prédéfinis laissant peu de place à l'expérimentation et à la transformation spontanée du futur projet par les occupants, pourtant clef du succès de l'urbanisme "alternatif".

"Bien que l'intention de développer ces nouvelles pratiques urbaines soit louable, l'exemple des 14 projets d'occupations temporaires ou éphémères proposés dans le cadre du concours Inventons la Métropole du Grand Paris, dont certains sont censés préfigurer des quartiers aux usages « innovants » déjà définis, nous invite à la vigilance : Quelle liberté d'usage des collectifs organisant l'occupation face aux objectifs du projet urbain ? Quelle place pour les enjeux d'insertion et d'hébergement dans le cadre de ces projets ?" (Coste, 2019). Ainsi, naît la question d'une standardisation de l'urbanisme "alternatif". Étymologiquement standard vient du vieux français *étendard* qui à force de transformation vient signifier qu'un objet ou un phénomène est normalisé et a succombé au joug de la banalité. "Standardiser viendrait à figer un processus par essence dynamique, qui évolue pour s'adapter à des contextes variés, et ainsi assumer l'incertitude en tenant compte de la mutabilité, de la réversibilité des espaces occupés"(Monnot, Berri, 2018). Nicolas Monnot et Monica Berri continuent en théorisant durement que l'urbanisme "alternatif" deviendrait ainsi un instrument de légitimation de l'action publique, en catalysant une offre culturelle et événementielle au service d'une

logique de marketing urbain. Plus encore, nous pouvons faire l'hypothèse que ces initiatives sont, in fine, instrumentalisées afin de rendre acceptable des projets urbains antérieurement prévus : occuper l'espace « de manière festive » comme moyen de limiter les controverses. Les projets urbains « alternatifs », à l'origine revendiqués comme une critique du modèle, semblent aujourd'hui servir directement ou indirectement « un nouvel esprit du capitalisme », en tant qu'instrument de sa capacité à se transformer pour perdurer. A cela s'ajoute le risque de la gentrification en voulant redonner une nouvelle image aux quartiers, collant aux futurs habitants, souhaitée au prisme de l'identité (événementielle, culturelle) de l'occupation temporaire ne collant pas ou peu au quartier d'origine.

Ainsi, il semble donc important pour l'urbanisme « alternatif », notamment à travers ces occupations temporaires, éphémères ou transitoires, de garder une part d'imprévisibilité et de liberté permettant de créer un sentiment collectif d'appropriation des occupations et possiblement des futurs projets par les habitants et les usagers du quartier. De plus, ces mouvements collectifs permettent d'enrichir les travaux des acteurs professionnels pour la réalisation du futur projet.

1.3 Les projets d’habitat social et solidaire

1.3.1 Le GIE La Ville Autrement

Le Groupement d'Intérêt Economique (GIE) La Ville Autrement (LVA) est un acteur du logement social et solidaire. Il constitue dans le paysage métropolitain lyonnais et français du logement, une alliance inédite entre un office HLM représenté par Est Métropole Habitat (EMH), une coopérative via Rhône Saône Habitat (RSH), une association (ALYNEA), une Fondation (ARALIS) et une société d'économie mixte la Société Villeurbanaise d'Urbanisme (SVU), offrant des complémentarités innovantes dans les métiers du logement, de l'hébergement et du développement économique et commercial. Il est le résultat d'une stratégie visant à apporter des réponses nouvelles à des besoins mal couverts.

Est Métropole Habitat, bailleur social rattaché à Grand Lyon la Métropole gère plus de 17 000 logements sur l'Est de la métropole lyonnaise qu'ils soient familiaux ou étudiants. Il a pour ambition de participer à la construction "d'une ville de qualité, cohérente et équilibrée, dans laquelle il fait bon vivre". Avec son projet d'entreprise « Nous, c'est habiter », Est Métropole Habitat place l'innovation, le développement durable et la proximité au cœur de sa mission pour inventer de nouvelles façons d'habiter, en collaboration avec ses habitants-locataires et ses partenaires.

Rhône Saône Habitat est une société anonyme coopérative de construction. Elle s'articule autour de trois métiers principaux : promotion immobilière, syndic de copropriété et gestion locative. Sa vocation est d'apporter aux familles des solutions performantes en matière de logement en accession comme en location.

Alynéa est une association qui accompagne toute personne en situation de fragilité, qu'elle qu'en soit la cause. Son pôle hébergement gère plus de 2 300 chambres permettant l'accueil de personnes en appartements individuels, en Centre d'Hébergement d'Urgence (CHU) ou en Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale (CHRS).

Reconnue d'utilité publique, la Fondation ARALIS propose, depuis 70 ans, aux personnes en difficulté, des solutions de logement temporaire et d'accompagnement social pour se (re)construire et trouver leur place dans la société.

Dernier arrivé en 2019 au sein du Groupement d'Intérêt Général, la Société Villeurbanaise d'Urbanisme est le propriétaire et gestionnaire historique des Gratte-Ciel de Villeurbanne. Cet ensemble architectural et urbain construit dans les années 30, constitue le centre-ville de

Villeurbanne. Opérateur commercial et bailleur social, la SVU est un acteur au service du centre-ville et du développement économique du territoire. Au sein du GIE LVA la SVU a pour mission principale d'apporter son expertise concernant les commerces.

Le GIE La Ville Autrement et ses différents acteurs ont pour mission de pouvoir accompagner les personnes dans tous les stades de la ville inclusive, des conditions les plus précaires en leur proposant des hébergement adaptés (CHU, etc.) jusqu'à l'accession sociale, en passant par de la location sociale (HLM). Le tout facilité par le GIE LVA regroupant tous ces acteurs et permettant ainsi de créer une situation de confiance avec les différents habitants. L'exemple qui illustre cette volonté "utopique" de l'Autre Soie réunissant presque tous les membres (bientôt la SVU devrait y avoir du bâti) sur le même projet.

LE GIE LA VILLE AUTREMENT, UN ESPACE DE COOPÉRATION

Le GIE La Ville Autrement au service de 5 acteurs du logement et de l'hébergement sur la Métropole de Lyon

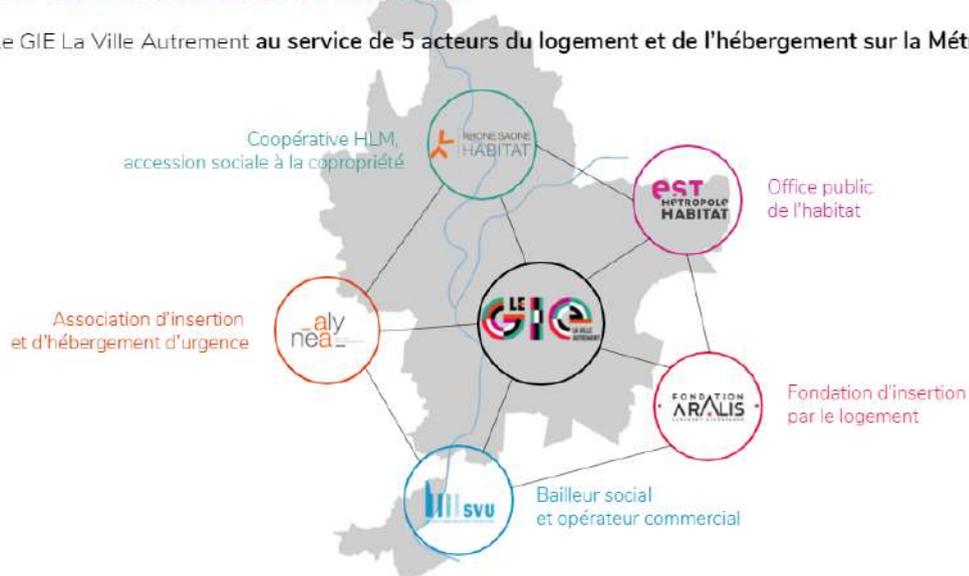


Figure 3 : Schéma des membres du GIE La Ville Autrement (GIE LVA)

1.3.2 Les principes de l'habitat social et solidaire

Historiquement, les acteurs de l'habitat social connaissent deux objectifs principaux. Premièrement, une mission de logement, trouver le moyen de "loger le peuple" (Flamand, 1989) de façon confortable et abordable. Et deuxièmement, donner la possibilité aux locataires de "bien habiter" (Voldman, 2011) aussi bien par un suivi, que par des outils mis à la disposition des habitants pour améliorer leurs conditions de vie.

Actuellement, cela se traduit notamment par la volonté de « faire avec » les habitants et non plus « pour les habitants ». L'idée dans le monde du logement social d'axer leur actions au prisme de la participation a vu le jour post Seconde Guerre Mondiale. Cependant, de nos jours la participation prend de nouvelles formes. « La participation dans le logement social en France désigne l'ensemble des dispositifs et procédures qui visent l'implication des locataires dans la gestion des ensembles immobiliers. Elle recouvre les actions d'animation de proximité déployées dans le cadre de dispositifs dits de « développement social » souvent articulés à la politique de la ville, l'incorporation de représentants des locataires dans les instances décisionnelles, ainsi que la simple consultation des résidents sur divers aspects de la gestion immobilière » (Demoulin, Leclercq, 2022). En effet, Demoulin nous dit que dans un contexte de réforme / loi politique sur le logement la thématique participative ne vise plus seulement à concilier les logiques sociales de responsabilisation des locataires avec les logiques gestionnaires et patrimoniales de préservation du parc immobilier, mais vient aussi justifier les velléités entrepreneuriales engagées par le monde HLM (Demoulin, 2016).

Il est donc intéressant de s'interroger sur la capacité de l'urbanisme « alternatif » à être un biais de participation et/ou de concertation pour les acteurs du logement social. Si il permet d'intégrer les habitants et le « faire avec » au cœur des projets.

1.3.3 Comment le retranscrire à travers l'urbanisme "alternatif" ?

L'urbanisme dit alternatif et l'habitat social et solidaire sont deux facettes de la fabrique de la ville qui peuvent se lier notamment au prisme de l'hébergement d'urgence, étant pour l'un, une action réalisable sur des projets temporaires et pour l'autre des moyens d'hébergement nécessaire dans un contexte urgent comme son nom l'indique. Un centre d'hébergement d'urgence (CHU) est « un centre d'hébergement temporaire qui offre des prestations de première nécessité (gîte, couvert, hygiène) et apporte une première évaluation sociale, médicale et physique auprès de personnes ou familles sans-abri. Il offre éventuellement une aide dans les démarches d'accès aux droits et recherche d'un logement ou d'une structure adaptée » (CoMUA, 2022).

« L'hébergement d'urgence a été influencé par la multiplication des initiatives d'urbanisme temporaire » (Andres, 2011). Ces aménagements font face à la pression du marché foncier et immobilier dans les grandes villes françaises et sont une alternative au manque d'espace disponible pour les projets alternatifs ou à vocation social en jouant sur la temporalité des lieux. Ainsi, les CHU sont un moyen de « contourner le marché immobilier spéculatif : aménager les sites temporairement vacants. Pour répondre à « l'urgence » et s'adapter aux fortes contraintes foncières du territoire, le domaine intercalaire de la ville, c'est-à-dire les sites temporairement vacants gérés par les villes est mobilisé comme ressource foncière pour l'hébergement d'urgence. Là où elle ne peut plus jouer sur l'espace, on joue sur la temporalité, en utilisant des sites inoccupés en attente de projet ou de travaux » (De Lamberterie, 2016). Dans ce contexte, l'hébergement d'urgence peut tendre à être une des étapes de projet urbain. Cependant, il persiste la limite financière car ces projets peuvent s'avérer complexe, coûteux et long selon le terrain (pas toujours adapté à l'hébergement) sur lequel le CHU se réalise. En cela il est possible de recourir à un permis de construire précaire permettant de jouer d'une adaptabilité et d'une agilité, afin de tout de même concevoir un CHU lorsque les règles d'urbanisme ne peuvent être respectées. En effet, le décret n° 2017-608 publié le 21 avril 2017 dispense de permis de construire pendant un an les constructions nécessaires à l'hébergement d'urgence des personnes migrantes. Cela permet ainsi aux associations porteuses de projets d'ouvrir des centres d'hébergement plus rapidement, sans attendre l'obtention du permis de construire, et de faire les démarches administratives pour l'obtenir une fois le centre mis en fonction.

Il existe également des conventions d'occupations temporaires ou précaires (par la loi Pinel du 18 juin 2014) « est un contrat qui ne s'applique pas au régime des baux. Un propriétaire peut alors donner droit d'occupation de son bien à un locataire contre une faible somme. Cependant, pour avoir le droit de jouir de ce contrat, il est nécessaire de remplir les deux conditions suivantes : La précarité objective doit être justifié au moment de la signature du

contrat et l'existence d'une contrepartie financière modique doit également s'appliquer, il s'agit d'une redevance à titre onéreux.

Le code de l'urbanisme (art. L.433-1)⁶ indique qu'une construction qui ne satisferait pas aux dispositions législatives et réglementaires relatives à l'utilisation des sols, peut exceptionnellement être autorisée à titre précaire si « le projet répond à une nécessité caractérisée ». C'est donc la mobilisation d'un discours moral et l'évocation de l'urgence qui permettent cette inflexion de la règle de droit. Ce contournement légal du fonctionnement du marché immobilier et foncier spéculatif d'une part, et des règles d'urbanisme d'autre part, justifiées et légitimées par des arguments moraux, voire humanitaires, pose la question de la pluralité des registres normatifs. Il y a en effet une contradiction entre le Code de l'Action Sociale et de la Famille, qui donne accès à une mise à l'abri inconditionnelle « de toute personne sans abri qui se trouve en situation de détresse médicale, psychique et sociale » (art. L345-2-2)⁷, et les règles d'urbanisme, qui sont souvent un frein à la réalisation concrète et localisée de nouvelles structures d'hébergement d'urgence dans les zones urbaines denses, dont les droits à construire sont souvent très limités » (CoMUA, 2022). Ainsi, par ces différents exemples nous voyons que les CHU font part entière à un urbanisme social se voulant alternatif notamment par sa volonté de contourner un système de règles trop bloquant.

PARTIE 2 : Construction d'un dispositif de recherche sensible

2.1 Le cadre et les terrains de recherche

Cette partie se concentrera sur l'explication de l'environnement de recherche et la méthodologie utilisée. Nous allons garder la dénomination "d'occupation temporaire" pour désigner les projets d'urbanismes que sont l'Autre Soie et Le laboratoire extérieur des Gratte-Ciel. D'une part du fait que ce sont les termes par lesquels le grand public ainsi que la plupart des acteurs du projet les connaissent et les définissent. Et secondement, ultérieurement dans ce mémoire nous tenterons de proposer à quel volet de l'urbanisme temporaire se réfère ces deux projets, et ainsi ne pas laisser le terme "occupation temporaire" trop généraliste dans notre cas, mal compris ou utilisé.

2.1.1 L'Autre Soie : une ville avec tous

L'Autre Soie se définit comme un projet de solidarité urbaine et d'innovation sociale et culturelle porté par le GIE La Ville Autrement. Il se situe au sein du périmètre du Carré de Soie, un projet urbain de 500 hectares qui se déploie à cheval sur les communes de Vaulx-en-Velin et Villeurbanne. Dans les années 1920 le Carré de Soie est un quartier emblématique de l'industrie, notamment avec le travail du textile et le traitement de la soie synthétique d'où il tire son nom. Ce quartier connaît depuis une décennie un projet de renouvellement urbain sous l'impulsion de la Métropole de Lyon et de ces Villes. Le projet consiste en une reconquête urbaine s'appuyant sur plusieurs piliers. En effet, la volonté est de remodeler le territoire en reconvertissant des friches mutables par le développement économique et résidentiel, la création d'équipements et d'espaces publics. Notamment afin d'en faire un pôle tertiaire (ZAC Villeurbanne la Soie¹³) et une ville de la métropole lyonnaise en accord avec son temps. Ceci en respectant l'histoire, l'identité et le patrimoine du quartier, dont fait partie l'Autre Soie.

L'Autre Soie prend place au 24 rue Alfred de Musset à Villeurbanne, sur le site de l'ancien IUFM de Villeurbanne, doté d'un bâtiment emblématique de cette époque : le foyer Jeanne

¹³ Le siège d'EMH / GIE LVA se trouve dans cette ZAC et les locaux de RSH y sont limitrophes

d'Arc construit par l'Usine de Soie Artificielle du Sud Est (connue plus tard sous le nom d'Usine TASE) en 1926 pour accueillir des jeunes travailleuses venues d'Europe de l'Est. Il est utilisé comme caserne en 1932, puis hôpital en 1939, annexe de l'école Polytechnique en 1940 et École Normale Nationale d'Apprentissage en 1946. En 1990, l'IUFM Lyon forme les professionnels de l'enseignement public, jusqu'en 2013.

Porté par le GIE La Ville Autrement et le CCO, ce lieu s'étend sur 23 500 m². Le programme mêle accession sociale, habitat participatif, « logements d'abord » dédiés à la lutte contre le sans-abrisme, logement social et solidaire et résidence étudiante pour un total de 293 logements. Des activités économiques et culturelles sont également intégrées au site, avec le CCO et ses espaces événementiels dont une salle de concert, des locaux d'activités dédiés à l'économie sociale et solidaire et un restaurant. L'objectif de ce projet est de créer des synergies entre les politiques publiques du logement, l'action sociale, le développement économique et la culture. Comme introduit au début de ce mémoire l'Autre Soie, a vu naître 3 temps d'urbanisme alternatif. En novembre 2016 le projet accueille 145 réfugiés issus du démantèlement de la "jungle de Calais" au sein d'un Centre d'Accueil et d'Orientation qui a été transformé en juillet 2018 en Centre d'Hébergement d'Urgence. De 2018 à 2021 le rez-de-chaussée du bâtiment patrimonial (Ex-IUFM) est marqué par la présence de 24 structures de l'économie sociale et solidaire. Cette occupation temporaire est reportée de 2021-2023 dans un bâtiment annexe le temps des travaux de l'Ex-IUFM, cette fois-ci pour une opération temporaire comprenant 12 structures sous la coordination du CCO. Ces différentes occupations entrent dans la continuité des valeurs souhaitées pour le futur projet. Ainsi, l'occupation temporaire associe hébergements d'urgence, projets culturels et structures de l'économie sociale et solidaire, ces occupations temporaires ont été et sont encore l'opportunité d'expérimenter une partie des usages de l'Autre Soie avec le plus grand nombre. Elles permettent également d'inscrire le projet au cœur des dynamiques locales.



Figure 4 : Photo aérienne du projet de l'Autre Soie en 2023 (source :GIE LVA)

Le GIE La Ville Autrement constitue un groupement au carrefour du logement et de l'hébergement, quatre¹⁴ de ces cinq membres font partie du projet de l'Autre Soie : Alynea, Fondation Aralis, Est Métropole Habitat (EMH), Rhône Saône Habitat (RSH). A cela s'ajoute le CCO.

Le CCO est un laboratoire d'innovation sociale et culturelle ancré dans le territoire de la métropole lyonnaise depuis plus de 50 ans. Pépinière d'initiatives collectives et de rencontres, le CCO accompagne chaque année plus de 310 associations ainsi que 80 groupes artistiques amateurs ou professionnels. Au sein de l'Autre Soie, le CCO jouera un rôle structurant en remplissant à la fois la fonction d'équipement culturel et d'animateur principal de la démarche de co-élaboration habitante, usagers et parties prenantes. À terme, le CCO sera responsable de l'animation du site et des instances de vie commune, de la programmation et mise en œuvre des actions culturelles, de l'animation des démarches de coproductions, culturelles et citoyennes et de l'espace de *coworking*. À ce jour, il coordonne l'Occupation temporaire de l'Autre Soie. Le projet de l'Autre Soie est une opportunité pour le CCO puisqu'il vient de quitter ses locaux d'origine pour venir s'y installer. Dans un bâtiment nommé la Rayonne mêlant salle de concert, bar, bureau etc.

La Fondation ARALIS propose, depuis 70 ans, aux personnes en difficulté, des solutions de logement temporaire et d'accompagnement social pour se (re)construire et trouver leur place dans la société. La Fondation ARALIS construit au cœur de l'Autre Soie, une résidence sociale de 92 logements, dont une pension de famille de 26 logements. La livraison est prévue pour 2026.

ALYNEA soutient, accompagne et agit avec les personnes en situation de précarité sur le territoire de la métropole de Lyon. Depuis 50 ans, l'association a pour mission de dénoncer le sans-abrisme et l'atteinte aux droits fondamentaux des personnes, mais également de participer à sa résorption. Son approche pluridisciplinaire (Samu Social, hébergement, logement, formation, insertion professionnelle, accompagnement médical et psychologique, accès à la culture et aux loisirs, etc.) permet de proposer à chacun un accompagnement personnalisé afin de retrouver sa place d'actrice et d'acteur dans la société.

Au sein de l'Autre Soie, pendant l'occupation temporaire du chantier, ALYNEA a hébergé une vingtaine de familles en situation de précarité dans un centre d'hébergement d'urgence, construit pour l'occasion. BaklAAVA, un atelier d'adaptation à la vie active pour des personnes éloignées de l'emploi, proposant un service de traiteur social et solidaire, a également ouvert ses portes. A terme, ALYNEA installera l'Auvent, un accueil mère-enfant dans le cadre de la prévention et de la protection de l'enfance.

¹⁴ Le 5ème membre la SVU pourrait bientôt trouver sa place au sein de l'Autre Soie

Est Métropole Habitat est un office public de l'habitat (OPH). Acteur historique, constructeur et gestionnaire de logements sociaux depuis plus de 90 ans, cet organisme HLM est rattaché à la Métropole de Lyon et s'inscrit parmi les trois bailleurs sociaux communautaires de celle-ci. Est Métropole Habitat remplit une mission de service public : loger ceux qui ont des difficultés à trouver un logement sur le marché immobilier privé. Actuellement, l'office gère un patrimoine de plus de 16 000 logements. Au sein de l'Autre Soie, EMH réhabilite le bâtiment patrimonial du site. Il réalisera et gèrera les logements locatifs sociaux et la résidence étudiante présents sur le site.

Enfin, Rhône Saône Habitat est une société anonyme coopérative de construction. Créée il y a 65 ans, elle s'articule autour de trois métiers principaux : promotion immobilière, syndic de copropriété et gestion locative. Sa structure coopérative implique des règles de fonctionnement spécifiques : chaque propriétaire et chaque locataire est sociétaire et devient ainsi associé de la société ; les bénéfices éventuels ne sont pas distribuables et sont réinvestis au profit de l'activité de construction ; les administrateurs de la société sont des bénévoles. Sa vocation est d'apporter aux familles des solutions performantes en matière de logement en accession comme en location. Au sein de l'Autre Soie, RSH réalisera et assurera la commercialisation des opérations en accession sociale sécurisée, accession abordable et l'habitat participatif.

2.1.2 Le Laboratoire de la ville

Le Laboratoire Extérieur des Gratte-Ciel s'inscrit dans le projet urbain Gratte-Ciel centre-ville qui vise à doubler le cœur historique de Villeurbanne à l'horizon de 2030. Il est porté par la Métropole de Lyon et la ville de Villeurbanne en collaboration avec le groupe SERL (aménagement), qui ont pour volonté de proposer, dans cet emblématique quartier, une extension du cœur de ville agréable, avec de nouveaux espaces et équipements publics arborés et apaisés, de nouveaux commerces de quartier et la création de 832 logements.

Historiquement, le quartier des Gratte-Ciel a été construit de 1927 à 1934. Il provient de la volonté du maire villeurbannais de l'époque Lazare Goujon de construire un projet utopique, les premiers Gratte-Ciel français. Ils auront pour objectif d'être le nouveau centre ville de Villeurbanne, un centre ville basé sur les concepts de l'habitat social et de l'hygiénisme afin de loger les ouvriers de la commune (1500 logements). De par sa modernité et ses valeurs répondant aux manques de logements et d'infrastructures, le "nouveau centre", comme on le nomme à l'époque, est une réussite totale. Ce qui lui vaut l'appellation "d'utopie réalisée". Le

défi actuel est d'inventer un urbanisme en harmonie avec l'œuvre architecturale d'origine des Gratte-Ciel tout en répondant aux exigences de la ville de demain.

Le phasage des travaux de la ZAC Gratte-Ciel a eu pour conséquence de laisser vacant un terrain de 7000m² situé en plein cœur de Villeurbanne, pour une durée de 3 ans environ. Les partenaires du projet, à savoir, la ville de Villeurbanne, la Métropole, la SERL ainsi que les promoteurs associés, ont décidé d'exploiter ce terrain, idéalement localisé dans le prolongement de l'Avenue Henri Barbusse et le long du Cours Emile Zola. En 2019, un appel à projet est lancé pour mettre à disposition ce terrain dans le cadre d'une occupation temporaire d'une durée de 3 ans. Plusieurs propositions ont été reçues et 4 occupants ont été retenus. L'objectif de ces 4 structures est de réfléchir communément à une nouvelle manière de construire et de faire la ville, initialement autour de quatre thématiques : la nature en ville, les chantiers participatifs, le vivre-ensemble et l'artisanat, portées par chacune d'entre elles, avec une forte volonté d'intégrer les acteurs locaux.

Pour le GIE La ville Autrement, coordinateur du laboratoire extérieur des Gratte-Ciel, les enjeux de cette occupation temporaire sont multiples. Expérimenter premièrement l'usage des futurs espaces publics, notamment un espace de *coworking* qui se situera dans un immeuble du macro-lot C, porté par Rhône Saône Habitat, d'animer le quartier et intégrer les habitants, d'innover sur les techniques de construction, de rassembler des acteurs dont les professions ne se recoupent pas habituellement. Une volonté de préfigurer une partie du macro-lot C et bien évidemment d'exploiter un foncier vacant en plein centre ville. Ces objectifs sont réalisés notamment en collaboration avec les quatre occupants évoqués précédemment.

Il y a Gratte-Terre (895m²), premier arrivé en 2020 sur le Laboratoire extérieur des Gratte-Ciel. C'est un collectif qui travaille sur la fertilisation des terres inertes et étudie la croissance d'essences végétales locales, adaptées aux terrasses et rooftops. Il rassemble différentes entités dont SCE aménagement, Parc et Sport, le Jardin d'Yvonne, SPES et Thierry Boutonnier. Le but est de capitaliser ces expérimentations afin de les reproduire à une plus large échelle, Elles pourraient être reproduites à grande échelle sur le quartier. Le groupement a aussi à cœur d'intégrer les habitants dans les réflexions menées.

Également arrivés en 2020, La Ferme des Artisans, Pistyles et la Fabuleuse Cantine (1117m²) est un groupement, au croisement de l'artisanat, la restauration et le jardinage, il a pour ambition de réintégrer des savoir-faire délaissés et de mettre en place des modes de production raisonnés au cœur de la ville. Cet écosystème comprend les artisans qui travaillent directement dans les ateliers containers, la Fabuleuse Cantine, dont la cuisine est pensée à base d'invendus alimentaires et Pistyles, qui rassemble des jardiniers qui défendent

le retour de la nature en ville, à travers des expérimentations et une démarche participative, pour permettre à tous de renouer avec la terre.

META installé depuis 2022 est un groupement de plusieurs acteurs issus des domaines de l'architecture et de la culture. Il comprend Loxia Socia, le Nid de Poule, Coleop'terre et Mattia Paco Rizzi. META est également un tiers-lieu, pensé pour expérimenter et partager des connaissances et savoir-faire au sein d'un bâtiment constitué de conteneurs et d'une toiture en charpente bois cohabite un bar-restaurant et un espace de *coworking*.

Inauguré en même temps que META, l'EPI est né d'une envie de penser et construire un lieu commun d'expérimentations d'usages, créatif et évolutif, accessible à tous. Ce bâti novateur, 1er ERP en paille portée, abrite différentes structures, notamment le collectif d'architectes Pourquoi Pas ?! et Rhône Saône Habitat, qui se sont donnés pour ambition de réfléchir aux usages de futurs espaces communs du macro-lot C construit dans le cadre du projet urbain Gratte-Ciel Centre-Ville. L'EPI est lui-même utilisé en tant qu'espace de *coworking* puisqu'il accueille plusieurs collectifs et associations tout au long de l'occupation. L'expérimentation est aussi portée par Yousta, une micro-distillerie éco responsable qui distille en circuit court.



Figure 5 : Photo aérienne du projet du Laboratoire Extérieur des Gratte-Ciel (S.Michel)

2.2 La méthode : une approche sensible de l'urbanisme

2.2.1 Dans l'objectif de réaliser un retour d'expérience

Ce mémoire se concrétise dans le cadre d'un stage qui a pour mission principale la réalisation d'un retour d'expérience sur les deux occupations temporaires : l'Autre Soie et Le laboratoire Extérieur des Gratte-Ciel.

Un retour d'expérience (REX) est une démarche qui vise à analyser et à capitaliser sur les expériences passées lors des projets, qu'elles soient positives ou négatives. L'objectif principal est d'améliorer la gestion de ces derniers, leurs processus et les résultats produits par nos projets urbains. Dans le cadre de mon travail, le retour d'expérience a pour mission de réaliser un bilan de chacune des occupations temporaires et d'en tirer des préconisations afin d'apprendre des succès et des échecs. Pour éviter de répéter les erreurs et pour identifier les meilleures pratiques à adopter.

Méthodologiquement, le retour d'expérience passe par la collecte de données, d'informations sur les projets d'occupation temporaire du GIE La Ville Autrement, la prise de contact avec les principaux acteurs traditionnels et alternatifs en comprenant les territoriants puis la réalisation d'outils propices à l'analyse qualitative et/ou quantitative des projets.

Au sein du GIE La Ville Autrement le retour d'expérience, En plus d'avoir le rôle indiqué précédemment d'enrichissement des connaissances, a également pour enjeu un aspect que nous pouvons décrire comme "*politique*"¹⁵. Effectivement, étant donné que ces occupations temporaires sont les premières du GIE La Ville Autrement et de ses structures membres, le fort enjeu de ce retour d'expérience est d'apporter un regard réflexif qui contribuera sur la décision d'une possible continuité ou non de ces formes d'urbanismes au sein de la structure ou du moins de quelle manière réaliser ces occupations temporaires.

Ainsi, l'enjeu politique se traduit également et logiquement, par les différentes visions qu'ont les acteurs de "l'utilité" et de la façon de concevoir des occupations temporaires, notamment pour un bailleur de l'habitat social et solidaire. Ces enjeux ont donné lieu, tout du long de mon travail de recherche, à des questionnements et des échanges sur la place et le rôle des occupations temporaires pour un bailleur social, créant l'esquisse des réflexions abordées dans ce mémoire sur l'apport et la place d'un urbanisme dit alternatif dans les projets d'habitat social et solidaire. Doit-on toujours proposer des occupations temporaires avec de l'hébergement d'urgence ? Peut-on se permettre de faire de l'événementiel et du culturelle avec comme objectif de préfigurer des logements sociaux ? etc.

¹⁵ Termes utilisée en interne

Cet enjeu politique a eu pour conséquence de faire évoluer mon approche et ma méthodologie pour réaliser au mieux un retour d'expérience répondant à ces questions et aux exigences souhaitées des différents . Ainsi, ceci s'est traduit par des changements de format plus ou moins vulgarisé, une approche quantitative sur les questions économiques des occupations temporaires etc.

Concernant le retour d'expérience en lui-même la première question fut comment devons nous ou pouvons nous faire ressortir l'expérience passée. La littérature de l'urbanisme alternatif et notamment des tiers lieux a souvent traité cette question essentielle Et notamment, comment faire ressortir une expérience, une plus value de ces projets sans parler exclusivement d'économie. Étant donné que ces projets alternatifs ne cherchent pas principalement à obtenir une rentabilité économique. Comment mettre en exergue l'apport d'un projet sans passer par la valeur financière.

Pour cela, il revient la mesure d'impact social (également urbaine). Il s'agit de mesurer, c'est-à-dire faire ressortir les résultats concrets, que l'on peut objectiver. Ici, sur l'impact social qui "consiste en l'ensemble des conséquences (évolutions, inflexions, changements, ruptures) des actions d'une organisation tant sur ses parties prenantes externes (bénéficiaires, usagers, clients) directes ou indirectes de son territoire et internes (salariés, bénévoles, volontaires), que sur la société en général» (Grainedepaix). L'impact social n'est pas le résultat linéaire d'une cause à un effet mais plutôt un enchaînement de relations, prévues ou imprévues, entre des actions, des personnes et leur milieu. La valeur de l'impact social est « située » et résulte de l'interaction avec un environnement et un écosystème social donnés (Commune mesure). Quant à l'impact urbain, dans notre cas il reprend les mêmes préceptes en l'associant au territoire et au projet urbain.

Néanmoins, il me semblait complexe de produire une mesure d'impact social et urbain sur deux projets à la fois ayant chacun connus nombre d'années d'occupation temporaire et de multiples phases distinctes. En plus, sur un laps de temps d'un stage de 6 mois. Ainsi, l'utilisation du principe d'évaluation me semble plus adaptée, loin du fait de vouloir faire émerger des "résultats concrets", dans notre contexte, évaluer se rapproche plus "d'un processus collectif visant à qualifier ou valoriser les effets, négatifs ou positifs, prévus ou imprévus, générés par une organisation sur ses parties prenantes. L'évaluation vise à interpréter de manière collective ces effets pour co-définir leur valeur sociale en fonction d'un contexte donné" (Commune mesure).

De même pour le terme "impacts" associé à la recherche spécifique à l'urbanisme "alternatif" a un paradigme d'efficacité et de rentabilité. De ce fait, le choix du terme "effets" a semblé plus judicieux, utilisé de façon détachée de toute rentabilité financière.

Ces réflexions ont été confortées par les acteurs du projet de l'Autre Soie, lorsqu'invité à une réunion sur la "mesure d'impact social", ils ont fait naître l'idée de lancer une mission (sur plusieurs années) de mesure d'impact social sur ce projet. Cela, a ainsi montré à mon sens que mon travail n'était pas la réalisation d'une mesure d'impact demandant un temps long et un travail en amont de définition d'indicateurs capable d'apporter une mesure précise de l'impact social pour en faire ressortir une utilité, au même titre qu'un bilan financier, du projet de l'Autre Soie.

De la sorte cela a donné lieu concrètement à la réalisation d'un retour d'expérience s'essayant d'évaluer des effets (sociaux, urbain, environnementaux¹⁶) des projets et de montrer les faits de gouvernance et de la gestion de projet.

De plus, avec la volonté d'expérimenter, je me suis essayé à produire une version pour les territoriants afin de les intégrer jusqu'à la fin aux occupations temporaires et de leur transmettre le fruit de mon travail auxquels ils avaient participé. Cette version a vu certains de ces éléments retirés pour des questions de confidentialité. Elle a été vulgarisée afin d'obtenir une approche "pédagogique" sur ce qu'est une occupation temporaire permettant au plus nombreux de comprendre et de participer par des petits jeux à leur propre évaluation d'une occupation temporaire. Cette version porte le nom de "PetiT REX" (un jeu de mots pour le moins douteux mais ravivant des souvenirs du *fan* du film Jurassic Park de Steven Spielberg que je suis).

2.2.2 Géographie sensible : faire avec et pour les habitants

L'approche choisie pour étudier nos terrains de recherche est la "géographie sensible" également appelé "géographie des émotions"¹⁷. C'est une notion qui met l'accent sur les expériences subjectives des individus dans des espaces géographiques spécifiques. Précisément, cette méthodologie met au cœur de son analyse les émotions, les perceptions, les expériences et les significations personnelles des individus liées aux occupations temporaires de l'Autre Soie et du Laboratoire extérieur des Gratte-Ciel. « Il s'agit donc d'appréhender les émotions comme un fait social, favorisant la compréhension de la relation des individus à l'espace » (Guinard, Tratnjek, 2016). Plutôt que de se limiter à l'étude des caractéristiques physiques ou sociales d'un lieu, la géographie sensible met donc les émotions, les perceptions ainsi que le vécu au cœur de ses analyses.

¹⁶ Ici environnementaux se voit lier à une approche écologique

¹⁷ C'est une approche qui m'est chère que l'on m'a initiée lors de mes études en géographie par Anne Lascaux

Cette approche considère que les espaces géographiques sont chargés d'émotions et qu'ils ont un impact sur la manière dont les individus se sentent, se comportent et interagissent avec leur environnement. Il est ainsi plus aisé de retranscrire les sentiments tels que le bien-être, la nostalgie, la peur, l'attachement, ou encore les effets que les occupations temporaires ont pu avoir sur les individus. Il semblait intéressant dans notre cas d'étude de passer par cette méthodologie. Premièrement pour expérimenter une méthodologie n'ayant jamais (à ma connaissance) été utilisée par le GIE La Ville Autrement dans leur retour d'expérience et ainsi répondre au précepte de vouloir faire "autrement" et de façon "alternative". Alternative à des méthodologies très traditionnelles utilisées jusqu'alors pour les retours expérience, évoquant plus un constat de ce qui c'était passé selon des faits et des chiffres établis que sur la perception émis des individus. Deuxièmement, au prisme des diverses méthodes utilisées par la géographie sensible pour étudier ces expériences subjectives, comme les entretiens, les enquêtes, les observations de terrain, la cartographie sensible, les récits autobiographiques, les photographies, etc. Il est possible de mettre les territoriants et acteurs des projets au cœur du retour d'expérience, de récolter leur avis et leur propre bilan de ces dernières années. Et ainsi essayer de ne pas seulement valoir une "approche descendante"¹⁸. De la sorte la géographie sensible, à travers des ateliers (notamment de cartographie sensible et balade urbaine) et des entretiens semi-directifs, permet de "co-construire"¹⁹ avec les interrogés (territoriantes et acteurs/techniciens du projets) une évaluation des effets des occupations temporaires, par exemple en leur demandant quels "faits" pourraient être considérés comme un indicateur pour évaluer l'effet de tel aspect. Jean-François Laé disait dans son article « Émotion et connaissance » que « ressentir est une fonction de la connaissance ».



Figure 6 : Exemple de cartographie sensible (C.Crognier)

¹⁸ Pouvant s'apparenter à un jugement

¹⁹ Au prisme de leurs mots, avis, leurs souhaits d'évaluation etc. mais non par la résiliation "physique" REX. Approche à mon sens intéressante mais que je n'ai pu effectuer

2.2.3 Vivre les occupations temporaires comme moyen méthodologique

Faire du terrain , les occupations temporaires, un moyen méthodologique. C'est-à-dire vivre ces occupations temporaires selon différentes casquettes, à la fois la casquette de chercheur presque toujours présente mais également le vivre comme un territoriant. Parfois tel un passant en flânant librement dans ces décors, notamment au début du stage pour s'imprégner des sites. Mais également comme habitant en participant à différents ateliers proposés par les occupants, destinés à animer les occupations temporaires ainsi que leur quartier. Et enfin, tel un occupant en proposant dans la programmation des ateliers, des balades urbaines et photographiques. Cela m'a permis, "de me mettre" à la place de différent territoriant soit de mon côté avec des projets préparés seul, soit en rejoignant des groupes me donnant alors nombre d'information et de perception obtenue de façon informel²⁰ et de vivre le terrain.

Cela pose la question de l'objectivité de la recherche, ici du retour d'expérience et savoir si les professionnels peuvent transmettre leur perception en tant qu'acteur du projet mais également territoriant. Même si cet avis n'a pas été partagé par tous, à mon sens toute retranscription d'un fait est par nature subjective du fait qu'il passe par les yeux d'un tierce et vécu par un tierce etc. Ainsi les perceptions des professionnels, ma perception comme territoriant est intéressante et prise en compte dans mes travaux de stage et ce mémoire.



Figure 7 : Atelier sensible sur le Laboratoire Extérieur des Gratte-Ciel (L.Rault)

²⁰ Je tiens à préciser que je me suis toujours présenté avec ma casquette de techniciens du GIE La Ville Autrement et en expliquant à la fois ma mission de stage (REX) et mon travail de recherche.

2.3 Les enquêtes de terrain : comment mesurer les effets des occupations temporaires

La méthodologie utilisée est plutôt de l'ordre du qualitatif²¹ du fait qu'elle s'essaye à mettre au maximum les usagers au cœur du retour d'expérience. L'objectif de la méthodologie était de "mesurer" les occupations et leurs objectifs initiaux. Notamment, à l'aide de substrats basés sur ces objectifs. Par exemple pour mesurer des effets positifs ou négatifs sur l'environnement, d'un point de vue écologique, avec les territoriants nous avons par exemple pris l'utilisation du réemploi et la végétalisation apportée qui sont deux variantes de l'environnement liée à l'urbanisme.

Mais cette méthodologie devait également apporter des informations sur les questions et hypothèses émises dans ce mémoire, à savoir questionner l'apport de ces occupations pour l'habitat social et solidaire et s'interroger sur la place laissée ou non à un urbanisme "alternatif".

2.3.1 Les observations

L'observation est une méthodologie incontournable de par sa simplicité, elle est fréquemment utilisée pour mener des études qualitatives. Elle permet de cerner le plus justement possible les postures et les rapports qu'entretiennent les différents acteurs des occupations temporaires. L'observation consiste à regarder se dérouler sur une période de temps donné, des comportements et/ou des événements, qui sont des moments privilégiés dans la collecte de données (N'Da, 2015). Elle donne accès à des phénomènes sociaux tels qu'ils se produisent dans des environnements le plus souvent réels.

Il existe de multiples types d'observations. Premièrement, il y a les observations non participantes qui sont pour la plupart structurées, préparées et standardisées où l'observateur est à distance du phénomène pour recueillir des données quantifiables. Elle est utile dans un contexte où le chercheur ne connaît pas le sujet et/ou le terrain et ne veut pas l'influencer.

Il y a ensuite les observations nommées participantes qui a contrario sont peu structurées et

²¹ Des prestataires et/ou des membres interne au GIE LVA seront proposer des analyse des occupations temporaires qui pourront être plus quantitatif

non standardisées. Elles consistent à passer plus de temps avec les « personnes ressources » (Olivier De Sardan, 2008), l'observateur est donc en immersion ce qui lui permet d'acquérir une compréhension plus approfondie des interactions propre à un contexte donné.

Elles visent ainsi à mieux saisir les mécanismes de l'intérieur et créer des liens de confiance sur le temps long. Elles permettent également au chercheur de se retrouver en situation et de faire « feu de tout bois » (Olivier De Sardan, 2008) en observant des faits et gestes pas toujours décrits dans les entretiens. Il faut veiller cependant à ne pas occulter le système d'acteur dans lequel les occupations temporaires prennent place (Lascaux, 2021). Cette méthode permet de donner lieu à de nouveaux questionnements et informations.

Dans notre propre cas ces deux formes d'observation s'intègrent au dispositif méthodologique. Cependant, la non participante n'apparaît que rarement, pour des questions de comptage de fréquentation des sites temporaires. L'observation participante a été privilégiée tout du long de ces recherches. Elle est décrite comme un dispositif de recherche caractérisé par « une période d'interaction sociale intense entre le chercheur et les sujets dans le milieu de ces derniers. Au cours de cette période les données sont systématiquement collectées. Les observateurs s'immergent personnellement dans la vie des gens partagent leurs expériences » (Robert Bogdan, Steven Taylor 1975).

2.3.2 Les ateliers et balades urbaines

Les ateliers ont eu une place prédominante dans l'obtention de données. Ce que nous nommons atelier est ici compris comme des activités faites sur le terrain des occupations temporaires avec et pour des territoriants. L'objectif est double, les ateliers comme moyen méthodologique notamment propice à la géographie sensible et faire vivre les occupations temporaires en rentrant dans la programmation (flyers distribué tous les mois pour le Laboratoire extérieur des Gratte-Ciel) et en réalisant des événements avec des acteurs locaux de Villeurbanne et de Lyon comme le Rize²² (centre dédié à la « mémoire ouvrière, multiethnique et fraternelle des villes du 20e siècle ») et la bibliothèque municipale de Lyon. La forme principale qu'ont pris ces ateliers sont des exercices de cartographie sensible et des balades urbaines comprenant également des temps pour réaliser des cartes sensibles.

²² Le Rize a pour vocation de transmettre un récit commun de la ville, construit à partir des archives, des mémoires des habitants et des travaux des chercheurs associés. En travaillant à faire connaître et reconnaître les cultures des Villeurbannais, le Rize contribue à la cohésion sociale : « faire société » à partir du partage des mémoires et de la compréhension du « vivre ensemble » dans les villes d'aujourd'hui.

Cette idée est venue du fait que mes études en géographie m'ont permis de faire plusieurs exercices de ce style. Autant en tant que participant qu'animateur, notamment au Festival Internationale de Géographie à Saint-Dié des Vosges en 2021. Et du fait que l'occupant Jeux Demain de l'Autre Soie, collectif villeurbannais, en propose régulièrement. Il y avait donc une certaine forme de continuité autant dans ce travail de recherche que pour les occupations temporaires.



Figure 7 : “Cartutopie” atelier sensible proposé par Jeux Demain occupant de l’occupation temporaire de l’Autre Soie (Jeux Demain)

Ces ateliers permettent de mettre les territoriants au cœur des résultats, par une certaine forme de participation. Ces exercices sensibles donnent la possibilité à tous les participants d'exprimer leurs émotions, leur perception et leur avis qu'ils soient des connaisseurs ou non des deux sites.

“Par cartographie sensible, il faut comprendre une représentation qui s'affranchit des conventions classiques de la cartographie pour autoriser l'utilisation de différentes projections (vue aérienne, vue en élévation, dessin en trois dimensions), échelles (en

grossissant démesurément un objet pour montrer son importance), ou encore le recours au dessin imitatif, dans lequel les éléments renvoient directement au référent sans passer par l'abstraction. Ce média, mobilisé tant par les géographes (comme Élise Olmedo) que par les artistes (comme Mathias Poisson), offre la possibilité de représenter non pas un espace « objectif » mais l'espace tel qu'il est perçu par ses habitants, de retracer en quelque sorte leur récit de vie (Olmedo, Mekjian, 2016), sous une forme synthétique et synoptique. La carte sensible peut donc être le moyen d'articuler des savoirs de différentes natures, savoirs experts et savoirs d'expériences. S'y ajoutent, dans le cas d'une cartographie participative, des savoirs individuels et collectifs" (Gaujal, 2018).

“La « carte sensible » permet à la cartographie d'avoir un ancrage dans l'espace vécu. Ainsi, elle propose des solutions de représentation là où la cartographie classique échoue : traiter les données émotionnelles (par essence qualitatives), et représenter les micro-espaces. La « carte sensible » permet d'apporter une réflexion constructive pour contourner ces deux difficultés, et proposer de nouvelles représentations” (Olmedo, 2016).

Nos ateliers proposaient aux territoriants de retranscrire leur perception, soit du Laboratoire des Gratte-Ciel soit l'Autre Soie selon le site de l'Atelier, en partant d'une base vierge (feuille blanche) ou d'un plan de l'occupation. Ils avaient comme consigne de dire, retranscrire ce qu'ils aimaient, ce qu'ils n'aimaient pas ou aimeraient voir changer et de répondre à quelques questions sur leur localité de vie, pour avoir une idée des individus fréquentant les sites, trois mots pour décrire l'occupation temporaire en question et comment il la voit dans trois ans sachant que l'Autre Soie comme le Laboratoire extérieur des Gratte-Ciel prend fin en automne 2023. Ces ateliers ont eu un franc succès avec la participation d'une trentaine de participants. Tous les participants n'ont pas réalisé l'exercice n'étant pas à l'aise avec le dessin/l'écriture où à l'idée de partager leurs émotions, cela a cependant permis d'échanger et de réaliser des entretiens informels, donnant lieu à la résiliation de “carte sensible impalpable”.

“La cartographie sensible permet à l'individu de « revoir » l'expérience et de « s'apercevoir » de son expérience, de la conscientiser et de déclencher un rapport réflexif au vécu. L'individu qui restitue son parcours pourra ainsi visualiser ce qu'il a retenu de son expérience (une vision, une sensation, le rappel d'un souvenir)” (Olmedo, 2015).

De plus, Elise Olmedo nous montre que la cartographie sensible est un moyen de communication du vécu, ici des occupations temporaires qui seront alors le moyen de médiation entre les territoriants et le retour d'expérience.

“La cartographie sensible trace les expériences spatiales, elles sont mobilisées comme telles, pour visibiliser les expériences et les communiquer. Ce ne sont pas des cartes « personnelles », ni des cartes pour soi dont il est question. La cartographie, expressive des rapports à

l'espace, est alors pensée plus que jamais comme médiation, c'est-à-dire un mode de communication du vécu" (Olmedo, 2015).

Elle exprime une construction cognitive et affective toujours en devenir. Dans le cas d'un projet aussi individuel soit-il, la carte témoigne du statut des relations de l'individu à l'espace et à ceux qu'il croise sur sa route. La cartographie rend ainsi possible la dynamique entre le sujet sentant et le sujet cartographe. Elle est proprement réflexive en ce sens, elle renvoie le sujet à son propre rapport à l'espace, condition préalable à son évolution.

Concernant les ateliers de balades urbaines et photographiques, ils ont eu le même rôle d'exercice de cartographie sensible fait avec les participants à la fin des déambulations. Mais, on a également un rôle pédagogique, scientifique et de médiation culturelle permettant de faire vivre et connaître les occupations temporaires, le futur projet urbain et mon travail de recherche.

2.3.2 Les entretiens

Les entretiens de recherche sont une technique de collecte de données informatives. Cette méthode permet de récolter et d'analyser divers éléments, que ce soit l'avis, l'attitude, les sentiments ou encore les représentations de l'enquêté. Les entretiens de recherche sont une "analyse du sens que les acteurs donnent à leurs pratiques et aux événements auxquels ils sont confrontés" (Quivy, Campenhoudt). Contrairement à des méthodologies plus quantitatives comme les questionnaires, les entretiens de recherche établissent une relation particulière entre le chercheur et l'enquêté. Ainsi, il s'adapte particulièrement bien à une approche sensible, en permettant aux enquêteurs de répondre librement et exprimer leurs émotions et perception.

Durant cette recherche une dizaine d'entretiens formels ont été réalisés, principalement avec les différents occupants de l'Autre Soie et du Laboratoire extérieur des Gratte-Ciel. Les objectifs de ces entretiens étaient d'apporter des éléments venant directement des enquêtés afin de construire le corps des retours d'expérience, en mettant leur perception au centre de ces échanges.

Ces entretiens ont suivi une éthique de la recherche. L'éthique de la recherche vise la protection des êtres humains qui prennent part à la recherche scientifique. Avant chaque entretien, l'usage de celui-ci était expliqué. De même, le consentement était demandé à propos de l'enregistrement de l'entretien et de son anonymisation.

De plus, étant donné que ces entretiens s'intéressaient à la vie privée des occupants de par l'approche sensible amenant à des questions sur les émotions de chacun. Il était obligatoire que ces personnes me connaissent en amont et de façon personnelle. Il était nécessaire qu'une certaine confiance soit établie entre nous et qu'une éthique soit respectée, je n'étais pas là pour prendre des informations de l'ordre du vécu sans échanger sur mon propre vécu. Ainsi, bien en amont de la période dédiée aux entretiens semi-directifs, pendant plusieurs semaines j'avais vécu des moments de vie sur le terrain avec la quasi totalité des occupants par des ateliers faits ensemble, des repas partagés etc.. Par ailleurs le peu d'enquêtés avec qui je n'avais pas eu le temps ou la possibilité de faire connaissance (en parlant de nos vies, de nos métiers etc. des informations de l'ordre du personnel) l'approche sensible s'est révélée bien moins efficace et pertinente (nous reviendrons ultérieurement sur cette limite).

Concernant le traitement de ces données, les entretiens ont été transcrits d'une manière sociologique. Cela signifie que la transcription est identique au langage de l'enquêté et prend en compte les expressions non verbales et est citée comme tel dans mes recherches si les enquêtés ont donné leur accord.

2.4 Difficultés et limites

2.4.1 La temporalité d'une fin d'occupation temporaire

Ma mission de stage n'étant pas prévue en amont et se déroulant sur les cinq derniers mois des occupations temporaires de l'Autre Soie et du Laboratoire extérieur des Gratte-Ciel, a créé un enjeu de temporalité. Effectivement, il est complexe d'arriver à des fins de projets pour en dresser le bilan sans connaissance préalable des sites et réel travail de mesure d'impact ou évaluation des effets effectués tout du long des projets alternatifs. Il est d'ailleurs conseillé dans la recherche sur l'urbanisme alternatif de produire une mesure d'impact des tiers lieux tout du long du projet avec un suivi régulier.

Cette temporalité de fins d'occupations temporaires a induit un travail de tissage de liens et d'appropriation des sites particuliers. Il a été difficile et long de créer du lien avec un maximum de territoriants, non pas par manque de volonté mais par un contexte temporaire se voulant être plus tourné sur la complexité économique et logistique d'un déménagement où certains occupants ont de très gros enjeux. Cela pose d'ailleurs la question de mon travail, l'expression qui me venait souvent était qu'il "arrivait comme un cheveu sur la soupe", c'est-à-dire à un moment peu propice pour dresser un bilan, mettant en cause certain problème de gestion de projet, impactant le bon déroulement du déménagement en cours de réalisation. De ce fait il y a eu bon nombre de non réponse à mes demandes d'entretiens ou d'échange par manque de temps des différents acteurs. Pourtant, la volonté était présente, les différents acteurs avaient à cœur de faire part de leurs avis sur ces projets. Les premiers mois de mon travail de recherche avaient été dédiés à "vivre les occupations temporaires" et à exposer ma méthodologie, où la quasi-totalité des occupants encore présents et investis sur les sites m'avait montré leur enthousiasme à échanger lors d'un entretien. Mais il est difficile de mobiliser des territorinats à l'approche de la fin de projet où la "tête et l'énergie sont déjà prises par des enjeux les impactants bien plus directement qu'un retour d'expérience permettant de produire des préconisations. Et où certains avaient déjà quitté les lieux dès juin donc difficile à prendre en compte dans le retour d'expérience.

Cependant, les entretiens n'ont pas été un échec en tant que tel, une dizaine d'individus y ont participé et ont pu exprimer leur perception sur le déroulement des projets.

*"Il y a une sensation que cela arrive trop tard. Il aurait fallu un suivi prévu et conçu depuis le départ, un suivi mensuelle ou semestrielle"*²³

²³ Propos d'occupants du Laboratoire Extérieur des Gratte-Ciel

Un autre enjeu de cette temporalité sur mon travail à été, me semble-t-il, une frustration et “*une volonté de passer à la suite*”²⁴ ce qui a conduit, notamment pour l’Autre Soie un rapport complexe avec les acteurs de la coordination. Peu de temps m’était accordé et les délais de réponse étaient longs. A mon sens cela aurait pu être évité en augmentant mon temps de présence sur le site afin d’obtenir plus d’informations par le biais de l’informel. Une organisation en amont afin de prévoir ce retour d’expérience et l’évaluation des projets aurait été nécessaire. En effet un suivi avec les différents acteurs et notamment occupants serait opportun. Il permettrait de créer un suivi fixé et ainsi de permettre d’avoir une vision sur le temps qu’il reste et d’ajuster au fil du projet les différentes mesures à prendre en compte et à améliorer. Dans un contexte d’occupation temporaire, donc avec un temps limité et défini, il est plus qu’important de pouvoir optimiser ce temps.

Un cadre structurant défini en amont du projet serait un plus pour les occupants. Il permettrait aux coordinateurs d’avoir un suivi et d’adapter les mesures pour mettre dans les meilleures conditions les occupants et produire un retour d’expérience annuel. Des bilans ont été réalisés par un prestataire “pluricité” chaque année sur le site des Gratte-Ciel. Ainsi, faire un suivi depuis le début des occupations temporaires permettant de corriger le tir et d’effectuer un retour d’expérience plus complet montrant une évolution de mois en mois ou d’année en année serait un véritable plus.

2.4.2 Un public divers et en mouvance : entre techniciens et territoriants

La littérature scientifique a montré les difficultés à évaluer un réseau de tiers-lieux. Du fait que ce dernier est composé de multiples parties prenantes et généralement avec un “*turnover*” / renouvellement d’acteur important. Ainsi, il n’est pas chose aisée de mettre en place des systèmes d’évaluation dans le temps sur des tiers-lieux, mais également des occupations temporaires qui répondent aux mêmes facteurs. Les gens passent (notamment sur le Laboratoire des Gratte-Ciel), les équipes changent, les occupants changent également. On est confronté à l’effet temporaire des occupations temporaires. A titre d’exemple, j’avais mis en place des “fiches d’usages” pour connaître la fréquentation des occupations temporaires mais elles n’ont jamais connu de succès car les personnes pouvant les transmettre pouvaient varier autant que les territoriants fréquentant les lieux et ne se sentaient pas légitime à les remplir.

²⁴ Propos de la coordinatrice de l’occupation temporaire de l’Autre Soie

PARTIE 3 : Traitement et analyse des résultats

3.1 Comment faire autrement ?

3.1.1 Des utopies urbaines

Un concept revenait souvent dans les définitions des projets de l'Autre Soie et des Gratte-Ciel la volonté de concevoir des "utopies urbaines".

Bruno Bernard, Président de la Métropole de Lyon confié lors de la conférence de presse de l'Autre Soie que *"ce qui pourrait paraître comme une belle utopie pourrait devenir réalité"*.

Les utopies urbaines sont des visions idéalisées ou des conceptions imaginaires représentant une ville idéale. Elles représentent une vision optimiste de la conception de la ville notamment caractérisée par un souhait de mettre au cœur des projets urbains des idéaux sociaux, environnementaux etc. cherchant à redéfinir les principes de la ville contemporaines connaissant nombre d'enjeux et de problématiques.

L'utopie urbaine peut prendre différentes formes et échelles. En allant des politiques publiques mettant l'accent sur une ville sans voiture à des projets plus petits proposant une vision alternative de la ville, plus verte, sans inégalités, etc.

Les utopies urbaines sont souvent caractérisées par des idées idéalisées et idéalistes qui sont difficiles à mettre en place, notamment pour des raisons de contraintes économiques, politiques etc. Cependant, elles peuvent être considérées comme essentielles en tant que sources d'inspiration pour toujours chercher à aller de l'avant en innovant et proposant des villes plus adéquates (inclusif, durable, etc.). Mais elles peuvent aussi dans certains cas prendre forme, où du moins certains projets urbains peuvent être caractérisés d'utopie urbaine après la véracité de son bon fonctionnement alternatif et idéal, à un temps donné.

Comme vue précédemment la commune de Villeurbanne est marquée par ce passé d'utopie urbaine caractérisé par le quartier des Gratte-Ciel.

Ainsi, il y a cette volonté de concevoir des "utopies", où peut-être devons nous comprendre des projets sortant de l'ordinaire par les thématiques abordés et expérimentant une nouvelle façon de voir la ville. Si l'utopie est plus une idée de changement, qu'un ailleurs est possible il faut aussi savoir se détacher de l'imaginaire utopique pour réussir à la concrétiser. L'Autre Soir s'est donné le droit de rêver et d'essayer une nouvelle façon de construire un projet urbain en articulant des acteurs et thématiques de différents champs. A contrario le

Laboratoire Extérieur des Gratte-Ciel et son futur projet de ZAC souffre peut-être du parallèle fait avec l'ancien projet urbain éponyme et caractérisé comme utopique. L'Autre Soie comme projet utopique de l'habitat social et solidaire, Le laboratoire Extérieur des Gratte-Ciel comme continuité d'une utopie du début du XXème siècle. Faire une utopie urbaine ce n'est pas la volonté de la construire comme tel mais surtout le droit d'imaginer (ensemble) et d'essayer de concrétiser un projet "alternatif"²⁵ qui pourra par la suite obtenir sa nomination d'utopie. Le droit d'oser.

*“Notre intention faire de l'habitat social une opportunité est porteuse d'un futur désirable ! Accompagner (en donnant une place à chacun), Eco-construire (et réaliser notre big bang écologique), Oser (pour concrétiser notre envie d'aller plus loin), telles sont nos ambitions. Pour lesquelles il est plus que jamais "Permis d'Agir !"”*²⁶

Cela retranscrit la nécessité de construire la ville autrement. Notamment représenté au sein du GIE LVA par l'urbanisme temporaire où “le contexte actuel présente de plus en plus d'éléments convergents vers son succès” (De La Casa, 2017). De la Casa ajoute que son développement est l'indicateur du décalage entre ce qu'offre l'aménagement institutionnalisé et les besoins renouvelés de l'urbain.

Une utopie comme un droit à agir, une volonté de faire autrement et notamment en passant par la figure à la mode de l'urbanisme alternatif. Les occupations temporaires comme nouvelle utopie pour “s'adapter au changement constant, avec comme principes la souplesse, l'agilité, mais concrètement, comment inscrire ces mots sur le territoire ? C'est là le défi, s'extraire des idées pour passer à l'action” (De La Casa, 2017).

De plus cela rentre aussi avec le paradigme de faire des liens avec de nouveaux acteurs. La participation citoyenne est de plus en plus adoptée, le *street-art* est plébiscité, les collectifs, petites entreprises, les associations sont désormais intégrés aux dispositifs etc.

²⁵ Dans le sens de faire une chose qui diffère des autres

²⁶ Permis d'agir est un projet/philosophie d'EMH

3.1.2 La participation citoyenne

Introduction à la participation citoyenne

La participation citoyenne s'inscrit dans le contexte de la démocratie participative. Elle vise à renforcer la bonne gouvernance et à légitimer les politiques en rapprochant les citoyens des processus décisionnels. De plus, cela souligne l'importance de permettre aux « gens d'en bas » de réfléchir aux décisions qui les concernent directement (Giraud, 2017). Au fil des années, de nombreuses lois et dispositifs participatifs ont été mis en place, conduisant à une augmentation significative de l'injonction participative, comme observé par Blondiaux et Sintomer (2002).

La notion de participation citoyenne est sujette à diverses interprétations, ce qui rend sa définition complexe et difficile à saisir, comme le souligne Luc Carton (2008) en déclarant que la participation est un terme qui peut englober une multitude de significations. Serge Gontcharoff (2005) définit la participation comme un engagement volontaire en vue d'une co-décision et d'un partage du pouvoir, accepté par l'autorité qui l'initie. De plus, Henri Lefebvre (1968) à travers son concept du droit à la ville, stipule que la participation citoyenne fait référence aux droits des habitants à participer pleinement aux nombreuses opportunités offertes par celle-ci. Ainsi, cela retranscrit une volonté d'avoir une ville plus inclusive, où les possibilités de participation sont mieux réparties au sein de la population.

Le XXIème siècle est marqué par l'objectif de la participation citoyenne, notamment comme moyen de retrouver une confiance à ce qui est nommé actuellement « crise de la démocratie ». Ainsi, de nouvelles lois comme celle d'orientation pour l'aménagement et le développement durable du territoire (LOADDT) du 25 juin 1999, dite Loi Voynet, créent les conseils de développement composés d'élus et de représentants de milieux économiques, culturels et associatifs. Ils ont pour objectif d'intervenir comme une nouvelle forme d'administration des territoires où les citoyens sont associés aux politiques d'aménagement. La loi solidarité et renouvellement urbain (SRU) du 13 décembre 2000 évoquée en introduction oblige les collectivités locales à harmoniser leurs politiques d'aménagement et de développement en articulant les politiques d'urbanisme, de logement et de transports (Raymond, 2009). D'autres lois sont promulguées comme la Loi Vaillant de 2002 qui induit la création de conseil de quartier pour les communes de plus de 80 000 habitants. Ou encore Loi Lamy, qui donne lieu à la création de conseils citoyens dans les quartiers prioritaires soumis à la politique de la ville pour suivre les opérations de renouvellement urbain (particulièrement impactantes pour les bailleurs sociaux) etc.

Ces différents exemples retranscrivent une volonté des politiques publics à introduire pleinement la participation citoyenne dans la fabrique de la ville. Néanmoins, des

interrogations persistent selon Philippe Verdier (2009), « les textes législatifs qui organisent la planification urbaine et ceux qui organisent la consultation et l’information du public sur les projets urbains sont potentiellement utiles, mais ne sont pas moteurs en eux-mêmes ». De plus, les « obligations sont peu contraignantes, les garanties destinées à assurer la sincérité de procédure vis-à-vis du public très imparfaites » (Hélin, 2001). Les lois en vigueur sont relativement peu précises concernant le cadre, les méthodes et les objectifs attendus de la participation des citoyens et des niveaux d’implication. Il en existe six selon Sherry R. Arnstein qui a proposé une échelle de la participation citoyenne adaptée au contexte culturel et institutionnel français.

Termes	Habitants, usagers ³	Production	Dynamique de l’implication	Processus délibératif	Prise de décision
Autogestion Autopromotion	Groupe de volontaires	Stratégie, contenu et gestion du projet	Ascendante	Débats	Habitants
Participation <i>Codécision</i>	Groupes choisis et volontaires	Contribution directe à la décision	Descendante ou ascendante	Débats	Autorité compétente/ Habitants
Participation <i>Coproduction / co-construction</i>	Groupes choisis et volontaires	Co-fabrication du projet	Descendante ou ascendante	Débats	Autorité compétente
Concertation	Groupes définis par l’autorité compétente	Propositions	Descendante	Débats	Autorité compétente
Consultation / “Concertation réglementaire”	Ensemble de la population	Avis	Descendante ou ascendante	Pas toujours de débats	Autorité compétente
Information	Ensemble de la population	Aucune	Descendante ou ascendante	Pas de débats	Autorité compétente

Figure 8 : Différents niveaux de prise en compte citoyenne (*Attitudes Urbaines / LET*)

Dans le cas des projets du GIE La Ville Autrement, la participation citoyenne intègre pleinement le processus de méthodologie de travail sur les projets, notamment porté par le service innovation. Dans le cadre de ce mémoire, elle intervient dans le travail mené sur le Parc de l’Autre Soie pour définir son futur avec un collectif de riverains. Donnant lieu par la suite à une co-construction et à un système de co-gérance en partenariat avec les acteurs de la ville de Villeurbanne, futur propriétaire du parc qui deviendra donc municipal.

Le Parc de l'Autre Soie n'est pas directement lié à l'occupation temporaire de l'Autre Soie, mais il a été pleinement intégré dans ma recherche comme processus alternatif²⁷. Au prisme de ces corrélations avec l'occupation temporaire, notamment par la continuité qui existera (possiblement, selon si il est choisi ou non par le collectif de participation citoyenne de faire écho) aux travaux réalisés lors de l'occupation temporaire à l'intérieur du Parc. Et par la posture de préfiguration qu'a eu l'occupation temporaire sur le travail de participation citoyenne réalisé avec le comité citoyen.

Le début de concertation lancé par l'occupation temporaire de l'Autre Soie

A l'origine "Les Mercredi de l'Autre Soie" était un événement de concertation hebdomadaire ayant lieu lors de l'acte 2 de l'occupation temporaire de 2018 à 2020 dans l'ancienne rotonde du bâtiment patrimonial. Le lieu était ouvert à tous et permettait de concerter avec différents acteurs sur le présent de l'occupation temporaire, le futur du projet et de faire connaître le lieux aux riverains. Ce projet de concertations citoyennes, malheureusement comme confié lors de mes entretiens avec les membres du CCO, a connu un succès mitigé du fait d'une relativement faible fréquentation. Mais, il ne faut pas exclure ces ateliers qui ont amorcé à travers ses débats sur les projets urbains et sa fréquentation un premier groupe de territoriants impliqués dans le projet.

Les "mercredi de l'Autre Soie" se sont par la suite transformés en comité citoyen du Parc de l'Autre Soie afin de "choisir"²⁷ le maître d'œuvre paysagiste pour la réalisation du parc. Puis de co-construire mais également co-gérer le futur parc municipal de l'Autre Soie.

Les ateliers participatifs, comme supports techniques et moyens de nourrir l'expérimentation

Les comités citoyens sous forme d'ateliers ont commencé en février 2023 avec pour objectif de définir le futur maître d'œuvre paysagiste qui réalisera en co-construction le parc de l'Autre Soie. Il a eu lieu en 3 temps d'atelier.

L'Atelier 1 visait à faire découvrir aux comités les différents MOE ayant répondu à l'appel à projet (huits) afin d'en dégager trois avec les territoriants. Cet atelier à plutôt bien fonctionné²⁸ permettant de faire connaissance avec les participants. Cependant, le deuxième atelier qui devait dégager le MOE retenu a été plus complexe de par le fait que pour des raison juridiques le choix en revenait pas directement aux participants, de plus un projet plus détaillé de deux des trois présélectionnés leur a été exposé, seulement deux du fait que l'un d'entre eux s'était retiré du projet, prémisse de la frustration. Exposer des plans d'urbanisme, paysager etc. à un public non initié à ce vocabulaire, le tout lors d'atelier d'environ 2 heures a été d'une grande difficulté créant nombre d'incompréhension. Il en est ressorti qu'il faudrait

²⁷ Mot qui à pu faire débat

²⁸ Selon les retours je n'y étais pas

pour les prochains exercices de participation citoyenne nécessitant une aide décisionnelle des participants les initier en amont. Cet atelier a permis de prendre la température sur les préférences des participants. Cependant, lors du troisième et dernier atelier consacré au choix du MOE, nous avons dû leur expliquer que pour des raisons financières, leur préférence n'avait pu aboutir, créant alors une grande frustration et incompréhension.



Figure 9 : Comité citoyen pour le choix du MOE du Parc de l'Autre Soie (C.Crognier)

Ces ateliers révèlent les questions sur la participation. Comment construire des ateliers cohérents lorsque le cadre de ces derniers n'a pu être défini en amont avec le territoriant, du fait que ces comités étaient une volonté descendante provenant de différents acteurs institutionnels. De plus, les contraintes juridiques (les territoriants ne pouvant faire le choix finale), le rôle des acteurs pas toujours évident, un non collectif établi questionnant la représentativité, une non formation préalable des participants leur permettant de comprendre les rouages du monde de l'aménagement sauf ancien professionnel de ce corps de métier, créant dès lors une hétérogénéité marquante de participation entre les différents individus etc. font ressortir toutes les limites de la participation citoyenne et du comment faire autrement. Cependant, pour un premier exercice de participation citoyenne l'objectif d'expérimenter et de mettre au cœur du projet du parc de l'Autre Soie a été tenu.

Les remarques ont été prises en compte par l'équipe de l'aménagement du GIE La Ville Autrement. La participation citoyenne soulève nombre de difficultés. Il est important de laisser le temps à la participation citoyenne de prendre forme et d'expérimenter plus de liberté. Cela sera plus évident dans la seconde partie de la participation citoyenne consacrée à la co-construction.

La co-construction

Depuis septembre 2023, il y a la réalisation de l'intention de départ de rentrer dans une démarche de co-construction. "La co-construction est un levier permettant autant de transformer la perception et les comportements des habitants sur leur quartier et dans la vie locale que d'extraire leurs connaissances et compétences en termes de maîtrise d'usage pour en nourrir le projet urbain" (Ginez, 2018).

Les objectifs de cette démarche sont de créer un moyen de communication sur le projet et le parc de l'Autre Soie. Créer une dynamique entre les différents acteurs institutionnels et les habitants et futurs habitants du quartier. Être un support d'expérimentation alternative permettant d'impliquer les territoriaux dans une dynamique locale, s'approprier le site, créer la ville de façon différente à partir des idées et volontés du collectif.

Cependant, cette co-construction induit aussi différents risques.

Premièrement, déjà fortement ressenti dans le "choix" du Maître d'œuvre, de "faire rêver" le collectif alors que trop limité par des contraintes externes tels que le financier, le temporel ou encore le technique donnant lieu à un contexte de méfiance et une grande frustration. Pouvant être vécu par les territoriaux comme le fait de ne pas être vraiment maître des choix.

Deuxièmement, l'aspect politique qui peut complexifier la bonne tenue de ces ateliers par des élus n'ayant pas un rôle clairement défini, entre l'observateur externe et le participant. Et la temporalité politique comme enjeu contraignant, la temporalité donnée pour la réalisation du projet de participation citoyenne peut être calquée sur des périodes politiques à fort enjeu.

Et enfin, le risque de faible représentativité, comment mobiliser des publics divers en termes de catégorie socio-professionnel représentant le quartier et divers en termes d'âge. Dans le cadre du comité du Parc de l'Autre Soie c'est une question persistante, pour cette seconde phase de co-construction le choix a été fait de diversifier les temps d'atelier notamment à des demi-journée plus accessible pour les enfants (samedi matin).

Actuellement, le premier Atelier de cette seconde phase a été réalisé (pilote par mes soins). Bien plus léger que ceux sur la question du choix du MOE, il consistait à faire une classification des thèmes/enjeux déjà identifiés par les participants pour le parc afin de connaître leur préférence pour le site et pouvoir dès la semaine suivante échanger sur cela

lors de la première rencontre avec le paysagiste. Il a été difficile de faire un classement, car tous les enjeux identifiés en amont ou durant l'atelier étaient corrélés. Cependant, un résultat final a eu lieu permettant de mieux cerner les contours des futurs projets.

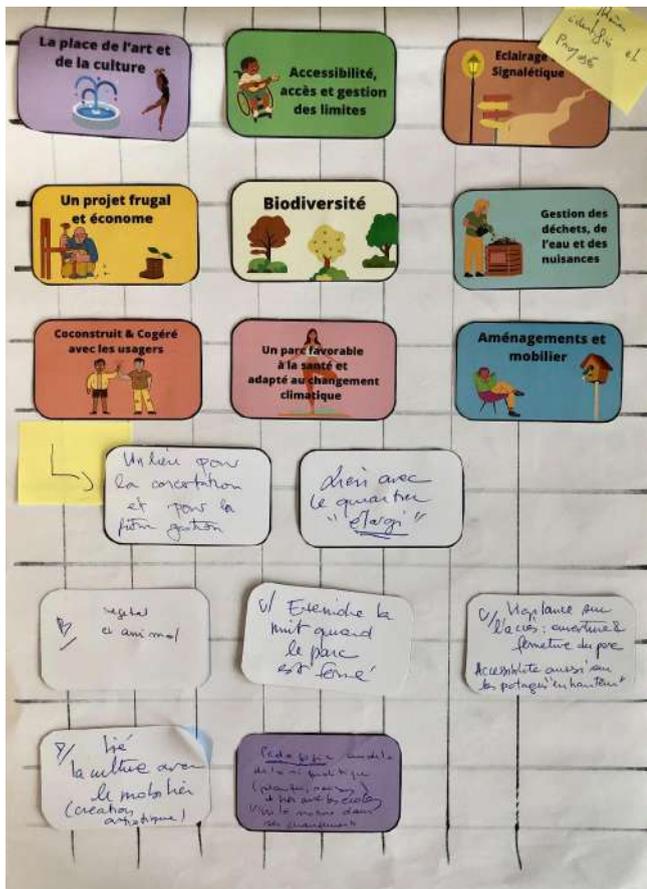


Figure 10 : Création des thématiques pour le Parc de l'Autre Soie faite par le collectif (C.Crognier)



Atelier du 7 septembre

Atelier de concertation citoyenne pour dégager et classer avec le collectif les thématiques et enjeux essentiels pour le parc de l'Autre Soie. J'ai eu l'opportunité de piloter cet atelier. A travers des cartes créées au préalable avec les idées recensées du collectif ces dernières années et des cartes créées sur l'instant par les territoriants lors de l'atelier nous avons pu exposer individuellement nos préférences thématiques et les classer collectivement à la suite d'un débat. Ce classement a ensuite été restitué lors de la rencontre avec le MOE pour commencer la co-construction du parc.



Figure 11 : Classement des thématiques par le collectif (C.Crognier)

3.1.3 Les valeurs de l’habitat social et solidaire au service des occupations temporaires

“Garder au coeur, aux tripes cette volonté d'accueil” Cédric Van Styvendael, Maire de Villeurbanne et président d’EMH

Les projets du GIE La Ville Autrement vise à favoriser la mobilité et les parcours résidentiels. en trouvant « la bonne solution, pour le bon ménage, au bon moment ». Le GIE et ses membres mettent les valeurs de l’inclusion sociale, la solidarité et l’habitat pour tous au cœur de leur site. Cela se traduit par des loyers attractifs, et même des bas loyers pour les occupants des occupations temporaires. Des centres d’hébergement sont aussi réalisés notamment par Alynea. Un CHU est intégré entièrement dans l’occupation temporaire de l’Autre Soie dans le pôle inclusion. Actuellement, il accueille des mineurs isolés. Ces valeurs vont de paire avec la volonté de ne pas chercher une rentabilité financière absolue. Si nous résumons rendre les projets plus inclusifs et plus solidaires en luttant contre la ville individualiste. L’inclusion selon le GEM (Groupe d’entraide) Envol & Cie, occupant de l’Autre Soie, c’est “un mouvement individuel et/ou collectif, un processus de reconnaissance, de création de lien social qui, progressivement, permet de faire sauter les barrières, les normes excluantes et, permet ainsi l’avènement d’une société plus égalitaire”.²⁹

²⁹ Une “tentative de définition” selon les premiers concernés

3.2 Le Laboratoire Extérieur des Gratte-Ciel

3.2.1 “Une occupation du vide” (occupants du Laboratoire Extérieur des Gratte-Ciel)

Le Laboratoire extérieur des Gratte-Ciel est né d'une opportunité de combler un espace de 7000m². A l'origine, le projet de ZAC Gratte-Ciel ne prévoit pas la réalisation d'un temps d'occupation temporaire. Pour des raisons politiques, une mésentente avec la région Auvergne Rhône Alpes, a créé un retard non négligeable de trois ans. En effet la région ayant la compétence de la déconstruction du lycée Pierre Brossolette a tardé à effectuer le chantier pour libérer les parcelles devant à terme être utilisées pour la ZAC Gratte-Ciel. Durant cette temporalité, la SERL (Aménageur) a quant à elle déjà démolit l'ensemble de l'ancien bâtiment essentiellement vacant et vétuste qui correspond actuellement à la zone du laboratoire extérieur des Gratte-Ciel. De ce fait, suite à ce désaccord politique entre la région Auvergne Rhône Alpes et la Métropole de Lyon, il y a plus de 7000m² de friches en plein centre ville de Villeurbanne. Les élus, notamment porté par Villeurbanne, demandent à la Métropole et à la SERL de réaliser un projet d'occupation temporaire, car il n'est pas concevable de laisser 7000m² de friches en plein centre ville. A savoir que les friches sur Villeurbanne répondent à de forts enjeux de squattage. De plus, l'ancienne zone du parking³⁰ devait changer d'affectation au sein du PLU. Pour cela, d'un point de vue juridique, la phase de changement d'affectation implique que la zone ne peut pas avoir la même affectation. Concrètement maintenant qu'il est devenu privé, cet espace ne peut pas être utilisé comme un parking pendant toute la phase d'instruction.

Ces multiples éléments mènent à une logique d'occupation temporaire. Plusieurs propositions sont exposées mais les élus demandent qu'elles répondent à une animation du quartier. La SERL quant à elle demande qu'elles soient dans une expérimentation utile pour la futur ZAC Gratte-Ciel, notamment par le biais d'une préfiguration du prolongement de l'avenue Henri Barbusse. C'est dans ce contexte que les thèmes de l'occupation temporaire sont choisis. Un AMO est sélectionné pour les accompagner sur le lancement des appels à projet. Il propose un système de “village” pour l'occupation temporaire avec quatre parcelles distinctes, qui comprennent des projets expérimentaux (La ferme des artisans, Gratte-Terre, l'EPI et META).

En juillet 2019 l'appel à projet est fait et la sélection des lauréats intervient en décembre 2019. La première réunion de lancement en janvier 2020 a été complexe entre les différents acteurs et les occupants. Cela fait revenir la SERL sur sa décision de laisser les occupants en autogestion sur un terrain vide. Et contrairement à ce qui était prévu, elle pense que le projet

³⁰ Une portion du terrain de la ZAC Gratte-Ciel était un parking

a besoin d'une coordination générale pour le projet temporaire. La ville de Villeurbanne pousse dans ce sens et la SERL pour qui les occupations temporaires sont une première et qui n'a donc pas les compétences de coordination fait appel au GIE La Ville Autrement par le biais de la ville de Villeurbanne pour occuper ce poste. Qui a cette compétence car il le fait avec le projet de l'Autre Soie (pour être exact le GIE La Ville Autrement n'a pas le rôle de coordinateur sur l'Autre Soie, il est effectué par le CCO) . En septembre 2020, les postes d'animation et de coordination commencent.

Concernant la préfiguration, l'objectif était de préfigurer le prolongement de l'avenue Henri Barbusse du fait que le Laboratoire extérieur de Gratte-Ciel est dans la continuité du prolongement. Et de préfigurer des axes notamment dans les questions d'agriculture urbaine, de réemploi et de matériaux biosourcés pour impacter le projet urbain. Cela sera porté par les occupants.

Cette occupation temporaire tel qu'elle est née ne semble pas provenir d'une logique alternative et spontanée³¹. Elle découle d'une démarche venant des acteurs institutionnels de Lyon et Villeurbanne. Même si les territoriants peuvent apporter leurs visions et leurs savoir faire à une occupation temporaire le fait que les acteurs « intervenant sous l'autorité d'institutions de pilotage intégrées aux municipalités » ou proche de la municipalité répondent donc principalement à des volontés de l'ordre institutionnelles et donc à des enjeux politiques. De plus, y voir une forme alternative dans un projet non spontané, conçu et réalisé en amont où la concomitance avec l'urbanisme temporaire est limité semble complexe. “Dès lors, pensée et initiée par les collectivités publiques, la ville éphémère n'est pas spontanée” (Ginez, 2018) et paraît de fait peu alternatif au sens où nous le concevons.

Il est compliqué de faire de l'alternatif dans un projet de ZAC même au prisme d'une occupation temporaire si elle n'est pas spontanée. Un projet de ZAC est défini et écrit à l'avance, si même la conception et la résiliation de l'occupation temporaire n'est pas concomitante à sa propre temporalité, il est ainsi peu aisé de modeler un projet et ZAC par une occupation temporaire qui n'a pu elle même totalement se modeler.

Ainsi, la perception des occupants fait ressortir une occupation non prévue et mal définie car faite en amont sans corrélation avec les occupants mais parallèlement pas non plus assez cadrée d'un point de vue technique et de gouvernance avec de long temps consacré à l'organisation, le fait de prendre un coordinateur etc. Cela a pu créer une “*frustration*” et de nombreuses “*longueurs*”³² dans le bon fonctionnement du projet.

³¹ Selon le Larousse, se dit d'une action que l'agent accomplit de lui-même, sans avoir été sollicité, d'un phénomène qui se produit sans avoir été provoqué ou d'un comportement qui n'est pas réfléchi, qui est fait sans calcul

³² Termes des occupants du Laboratoire Extérieur des Gratte-Ciel

De plus la communication interne et externe a été source de mésentente, certains occupants me confiant avoir signé avec des objectifs de préfiguration, d'autres non etc.

Et un manque de communication du Laboratoire extérieur en général du fait qu'aucun poste ne lui a été dédié. Ainsi, ces terrains privés et fermés à certains moments n'étaient pas compris par les territoriants se demandant pourquoi l'accès était ouvert ou fermé sans information.

Le fait de définir dès le début les termes de ce projet, peut être plus vue comme une occupation éphémère proposant principalement des projets événementiels de manière courte et modifiant uniquement lors de ces moments les usages des espaces (du moins c'est ainsi qu'elle est principalement connue et fait usage) , aurait permis une meilleure compréhension des attentes de chacun. Car, actuellement les retours d'expérience font remonter que les occupants n'avaient pas tous les mêmes attentes du projet et que de ce fait il était compliqué de s'investir collectivement et pleinement.

Il n'est pas chose aisée de définir un projet, notamment avec les nombreux acteurs à l'origine du Laboratoire extérieur des Gratte-Ciel, entre une occupation éphémère faisant vivre le quartier voulue par la ville et une occupation transitoire à des fins de préfiguration déjà planifiée comme la continuité piétonne de l'avenue Henri Barbusse souhaitée par la SERL.

Ce propos du "vide" exprimé par certains occupants reflète ces différents enjeux notamment politique qui ont amené à la création du Laboratoire extérieur des Gratte-Ciel. Un projet éphémère non spontané ni alternatif dans ces grandes lignes avec quelques objectifs de transitoire défini en amont.

Cependant, il ne faut pas voir le Laboratoire extérieur des Gratte-Ciel comme un projet stérile, il a pu apporter des plus value par le biais notamment de l'expérimentation que nous allons traiter.

“Il aurait fallu que l'occupation temporaire ne soit pas qu'une occupation du vide pour que ça ne deviennent pas une friche, qui est un projet commun derrière et pas un truc sectorisé où chacun fait des trucs dans son coin avec une coordination à définir avant même la candidature des gens qui postule”

(Perception d'occupants du Laboratoire Extérieur des Gratte-Ciel)

3.2.2 Un lieu d'expérimentation au service de l'artisanat local, de la nature en ville et du réemploi

Le Laboratoire extérieur des Gratte-Ciel s'est illustré comme un lieu à fort moyen expérimental, pouvant être défini comme un laboratoire de la ville.

Au prisme de l'expérimentation et de l'innovation, il a mis en avant de nouvelles façons de faire la ville. En laissant une place à l'artisanat dans un centre-ville, en questionnant la dépollution des terres et leurs exploitations à travers l'agriculture urbaine, en proposant de nouvelle façon de construire des ERP (établissement recevant du public) avec l'EPI constitué en paille porteuse etc. Ces exemples montrent une volonté de redéfinir un centre-ville porté par des projets innovants et contemporains répondant aux nouveaux enjeux de la ville (changement climatique, réemploi, etc.). Cependant, ces expérimentations qui ont eu un fort succès et/ou une clientèle auprès des territoriants du quartier Gratte-Ciel, m'ont fait part de leur volonté de garder ces thématiques au sein de leur ville. Cependant les occupants ne pourront avoir de place pérenne dans la ZAC Gratte-Ciel.

L'occupation temporaire est ici mobilisée comme "un champ d'investigation expérimental pour de nouvelles formes d'urbanité et d'organisation de la vie sociale dans ses multiples dimensions (sociale, économique, politique, etc.)" (Ginez, 2019). Cela permet d'amener une certaine transversalité et mixité des usages, d'activités et d'acteurs au sein d'un urbanisme mené par des institutions publiques et privées. Toujours selon Cécile Ginez, cette forme d'urbanisme devient alors le support et le catalyseur d'innovations qui débordent le domaine urbanistique et qui ont vocation à perdurer dans le temps soit par la pérennisation dans le projet définitif soit par leurs implantations sur d'autres sites (cette deuxième option est privilégié dans notre cas du Laboratoire extérieur des Gratte-Ciel). Cette forme d'urbanisme temporaire constitue alors une réelle innovation dans les pratiques et la vision aménagistes traditionnelles. Ces expérimentations produisent un renouvellement des pratiques au sein des collectivités locales et du GIE La Ville Autrement. Le Laboratoire extérieur des Gratte-Ciel qui est donc une occupation institutionnalisée, rendant dès lors l'alternative limitée, mais s'inscrit tout de même comme un moyen d'innovation et d'expérimentation de la fabrique de la ville. C'est peut-être ce que nous pouvons comprendre comme une certaine alternativité, par l'expérimentation et son innovation le Laboratoire extérieur des Gratte-Ciel peut-être considéré comme une "vitrine" d'une façon de concevoir la ville autrement, fait avec des acteurs alternatifs (occupants) qui ont habituellement peu de place en centre-ville. Cependant, le Laboratoire extérieur aurait-il pu aller plus loin en leur permettant une certaine liberté dans un projet très rodé et une place future dans la ZAC Gratte-Ciel ? Celà aurait peut-être été considéré comme une vision alternative plus poussée en passant par une phase d'urbanisme transitoire, une pérennisation de l'expérimentation dans la ZAC.

De plus, la méthodologie sensible a fait ressortir que ce site est perçu par bon nombre de territoriants comme un projet alternatif. (CF Carte sensible où il y a marqué ca) Le laboratoire extérieur des Gratte-Ciel est vécu comme une “bouffée d’air frais”, “de l’espace”, “une liberté” etc. par les usagers. La majorité des usagers n'a pas conscience de la fin proche de l’occupation temporaire et encore moins du futur projet de la ZAC Gratte-Ciel.

Le laboratoire extérieur des Gratte-Ciel a été un jour comparé à un “jolie paradoxe” entre son état expérimental propice au réemploi, à l'artisanat et à la nature s'opposant à sa situation limitrophe au gigantisme (béton) des Gratte-Ciel de Lazare Goujon de 1934 (CF photo où on voit les deux). Il est à noter qu’un paradoxe interne au laboratoire extérieur des Gratte-Ciel peut être soulevé. Source d'expérimentation pour une ville autrement mais dédiée à devenir les nouveaux Gratte-Ciel.

Il y a donc un double regard à avoir sur cette occupation temporaire. L’un comme un projet très défini peu sujet à l'alternatif qui donnera lieu à la continuité de l’utopie urbaine des Gratte-Ciel de Villeurbanne imaginée au début du XXème siècle.

Et un second provenant majoritairement des territoriants de l’occupation temporaire où le site est une découverte d’une nouvelle façon de faire la ville de manière alternative. Cependant, la frustration liée à la temporalité de fin du projet temporaire et le manque de communication ou de connaissance du futur projet de construction de Gratte-Ciel qui seront dans la ZAC, donnera probablement lieu à une incompréhension de la part des territoriants. Sachant que les individus ayant connaissance du futur projet le perçoivent trop cadré, trop traditionnel et non comme une continuité du laboratoire extérieur des Gratte-Ciel. Ce “choc” de voir le futur projet pourra-t-il remettre en cause la vision alternative qu'ont eu les territoriants du Laboratoire extérieur des Gratte-Ciel ? pour y voir seulement un moyen de “dorer” le projet ? Une standardisation de l’alternatif ? Ou comme un moment de vie temporaire ? (ces questions se posent en termes de perception qu’auront les territoriants encore actuellement trop peu au courant de la ZAC Gratte-Ciel et non comme une affirmation de ce qu'est le laboratoire extérieur des Gratte-Ciel).



Figure 12 : “Patchwork” photographique illustrant les différentes actions(réemploi, agriculture urbaine, chantier participatif, etc.) menées par les occupants sur le Laboratoire Extérieur des Gratte-Ciel (L.Rault)

3.2.3 L'apport de l'occupation temporaire pour le quartier Gratte-Ciel

Une question essentielle du retour d'expérience était d'analyser l'apport du laboratoire extérieur des Gratte-Ciel pour le quartier. Quelle image et quelle préfiguration va rester de l'occupation temporaire. Qu'est ce que le quartier et ses territoriants vont retenir de cette expérience ? Est-ce que tout de même une certaine pointe d'alternativité a pu émerger de ce projet ?

Le Laboratoire extérieur des Gratte-Ciel a fait préfigurer la volonté d'un centre-ville marchable et cyclable. La piétonisation de l'avenue Henri Barbusse et de sa continuité au prisme de l'occupation temporaire a su être un succès avec plus d'une centaine de passant par heure en moyenne³³. Répondant aux enjeux de limiter la place de l'automobile en ville et de redynamiser les centres-villes. Il n'est pas aisé pour un site de préfigurer des comportements de mobilité, d'autant plus que le site de l'occupation temporaire était il y a une décennie un complexe d'immeubles, ainsi l'habitude de ce nouvel axe de passage a été adopté par les habitants, conquis (comme confié lors des ateliers sensibles) d'avoir un "raccourci" Sud Nord et un prolongement de l'avenue Henri Barbusse (commerciale) récemment piétonne depuis 2022. De plus, par la volonté du collectif Pourquoi Pas ?!³⁴ en partenariat avec le GIE La Ville Autrement et certains de ces membres (RSH et SVU) l'occupation temporaire préfigure un futur espace de *coworking*, sur le même principe que l'EPI; composé des différents occupants pour le macro-lot C de la ZAC Gratte-Ciel (RSH). Cet espace sera à bas loyer respectant les principes du macro-lot C proposant des logements sociaux (comme à l'origine des Gratte-Ciel, une utopie urbaine social et hygiéniste pour la classe ouvrière), et les occupants devront proposer des ateliers dédiés à la vie du quartier et de cet immeuble. Ainsi, le Laboratoire extérieur des Gratte-Ciel a permis et est en cours de préfiguration de ce projet de *coworking* mêlant expérimentation et thématique venant des occupations temporaires corrélées au monde du logement social. Ceci a pu être mis en route notamment grâce au projet de l'occupation temporaire et de l'EPI permettant à une mixité d'acteurs de se rapprocher afin de travailler ensemble.

³³ Statistique de fréquentation réalisé en fin d'OT, non exhaustif mais signifiant tout de même une forte utilisation de ce passage hors période estival et ceux même avec une programmation événementiel limité, ainsi l'OT semble avoir très bien préfigurer ce nouvelle axe piéton

³⁴ Le Collectif Pourquoi Pas regroupe depuis 2014 des praticien·ne·s issu·e·s de différentes disciplines autour d'une volonté commune de promouvoir une fabrique citoyenne de la ville en s'appuyant sur l'expertise d'usage de tous ceux qui la pratiquent. Il se situe à la croisée entre architecture, design, paysage et urbanisme, aménagement et construction, animation et concertation. Le collectif développe des projets qui témoignent d'une volonté d'envisager la pratique architecturale comme vecteur de transmission et de projection collective, en favorisant des processus ouverts sur toutes les phases du projet : montage, concertation, conception, construction.

La réutilisation des végétaux et des terres a également la volonté d'être faite par les différents occupants ayant une portée écologique sur le site. Comme pour le cas précédent, ce n'était pas une préfiguration voulue et pensée dès le départ mais un résultat émanant des occupants à travers leur expérimentation. L'objectif est de récupérer les terres dépolluées et les végétaux adaptés à la vie en milieu urbain afin de les réemployer sur la ZAC Gratte-Ciel ou dans le reste du quartier.

Cependant, aucun occupant du Laboratoire extérieur des Gratte-Ciel ne pourra intégrer les locaux commerciaux (dont la SVU s'occupe) (au moment où est rédigé ce mémoire rien ne va dans le sens d'intégrer les occupants à la ZAC et la quasi-totalité des occupants a retrouvé des locaux). Ainsi, les RDC commerçants de la future ZAC seront occupés par les acteurs commerciaux habituels et non par des acteurs de l'économie sociale et solidaire ou de l'artisanat que promeut l'occupation temporaire.

De même que les bars, associations culturelles et événementiels qui ont pu créer une dynamique sociale ne seront plus présents sur Gratte-Ciel. Rompant dès lors une possible continuité avec le public touché pour qu'il puisse continuer à s'intégrer à la ZAC Gratte-Ciel.

Les futurs habitants n'étant pas encore présents, le public touché venait spécifiquement pour les occupants ou par la proximité de l'OT. Ainsi, il semble que ce contact avec un public proche (la plupart des territoriants interrogés venaient de Villeurbanne) soit perdu.

Ainsi que l'espace de liberté, de nature en ville, végétalisation que représente le Laboratoire temporaire. Ce qu'il a procuré pendant près de trois ans va être remplacé par une forte densité urbaine. Cet espace de "bien-être" adopté par les habitants du quartier et qui ont fait part de leur souhait de garder ce projet intact va devoir laisser place à une forte densification (la ZAC n'est pas illogique étant donné la continuité historique et l'enjeu de densification mais privera les riverains d'un espace vert et naturel si recherché et manquant dans le contexte actuel).

Le "*paradoxe*" que représente le laboratoire extérieur des Gratte-Ciel et la ZAC Gratte Ciel, c'est d'être une occupation entre l'éphémère et le transitoire qui jamais réellement défini selon ces termes, ni ce qui devait vraiment en émerger. Où chaque acteur (occupants, institution) avait des objectifs différents limitant ainsi la dynamique de groupe³⁵.

Un projet complexe à comprendre et à prendre en main car n'émanant pas d'une spontanéité mais d'une succession d'enjeux notamment politique et d'une opportunité foncière. Ainsi, la place d'un urbanisme alternatif donnant la possibilité de tester la ville autrement n'a pu être effectué que par l'expérimentation interne mais avec des moyens assez limités principalement en terme de temps car sur une occupation temporaire de trois ans seulement un an et demi a

³⁵ A nuancer la dernière année a été vecteur de dynamique de groupe

connu une réel dynamique, laissant peu de temps pour expérimenter. Lors d'échanges les occupants, faisaient souvent part du trop peu de temps réellement passé sur l'OT et qu'ils ne recommenceraient pas un tel projet pour une durée aussi courte. Ainsi, le laboratoire extérieur des Gratte-Ciel a préfiguré des éléments pour le futur quartier comme initialement prévu par les acteurs institutionnels, a pu faire preuve d'alternative par le biais de ses occupants (et acteurs du GIE LVA allant dans le sens de ces démarche) mais a malgré tout été perçu comme une occupation éphémère apportant un moment, une "bouffée d'air frais" le temps des travaux.

L'occupation temporaire des Gratte-Ciel se rapproche "d'un urbanisme temporaire institutionnalisé au service du projet urbain et d'une action urbanistique qui se veut innovante et collaborative, mais néanmoins maîtrisée, une tension opérant la jonction entre les pratiques et la pensée aménagistes traditionnelles et les modes d'actions alternatifs dont elles se nourrissent" (Ginez, 2018). Pour le projet urbain de la ZAC Gratte-Ciel ralenti par des contraintes, l'urbanisme temporaire est un processus expérimentant et expérimenté, une approche pour améliorer la vision d'une fabrique de la ville différente.

3.3 L'occupation temporaire de l'Autre Soie

3.3.1 Une démarche de "faire avec l'existant" pour le projet et avec ses territoriants

“Ce qui illustre ce projet c'est le faire avec, où le “faire” et le “avec” son important” voici les mots tenus par Vanina Nicoli Préfète, Secrétaire générale, Préfète déléguée à l'égalité des chance lors de la conférence de presse de l'Autre Soie du 19 septembre 2023 afin de présenter les futurs bâtiments.

Le projet de l'Autre Soie est intimement lié à son occupation temporaire, il s'implique dans la démarche du “faire avec”. Faire avec qui ? Faire avec quoi ?

Faire avec les acteurs locaux afin de renforcer et créer de nouveaux liens. Le projet de l'Autre Soie réunit dans une SAS (société par actions simplifiées) quatre des cinq membres du GIE La Ville Autrement et le CCO, coordinateur de l'occupation temporaire. Cela permet de tisser des liens entre les différents acteurs du GIE La Ville Autrement et d'avoir un projet en commun et de s'unir avec le CCO acteur culturel majeur de Villeurbanne.

C'est également faire avec l'existant ce qui “implique de prendre en compte le bâti préexistant, le contexte et le paysage environnant, mais aussi ses habitants, garants incontournables de la réussite et de la « mise en vie » d'un projet, et enfin les matériaux présents sur le site” (CAUE Loire Atlantique, 2020). Cela à pour objectifs de valoriser l'existant, en permettant d'agir de façon durable et juste sur le territoire en conservant sa mémoire, son intégrité et ses spécificités. De plus, c'est une démarche écologique en favorisant le réemploi, la frugalité etc. Le “faire avec l'existant” se définit par son approche économe, attentive et sensible.

Pour le projet de l'Autre Soie ainsi que son occupation temporaire le “faire avec” passe par le réemploi qui a composé la grande majorité de l'aménagement des deux sites distincts d'occupation temporaire, « pour la mise en place du site tout le mobilier c'était au maximum de la récup » (Hélène Leh, CCO, coordinatrice de l'occupation temporaire lors d'entretien sensible). Le projet a expérimenté une démarche de réemploi des matériaux issus de la déconstruction de bâtiments faisant partie du patrimoine du GIE La Ville Autrement ou de ses membres (le plancher réemployé pour le bâtiment patrimonial de l'Autre Soie). De même, une réutilisation et une transformation de matériaux de l'Autre Soie a été faite pour un nouvel usage sur le site même. A titre d'exemple les anciennes passerelles du bâtiment patrimonial ont été réutilisée en temps que rampe d'accès pour ce même bâtiment. “Faire avec l'existant” c'est aussi savoir détourner l'usage des objets pour en créer des nouveaux.

Le projet fait avec les territoriants également par la concertation, comme évoqué précédemment. Elle émane évidemment d'un choix politique. Mais elle a permis de recueillir

des souhaits, d'améliorer la compréhension du projet et de certaines des décisions de la SAS et de créer un sentiment d'appartenance ainsi que d'adhésion au fil du temps notamment par la création d'un collectif de territoriants. De plus, l'implication a été poussée jusqu'à la co-décision d'un maître d'œuvre et la future co-construction et co-gestion du parc de l'Autre Soie par le collectif initié à travers l'occupation temporaire.

3.3.2 Un lieu d'expérimentation au service de l'habitat social, de la solidarité et de la culture

L'occupation temporaire de l'Autre Soie est *“un site où on a pour but de dire qu'on a pas peur d'expérimenter et de corriger”* Camille Degryse, Senior Project Officer - European Urban Initiative.

Ce projet “alternatif” vise à mettre les thématiques d'inclusion, d'habitat social, de culture et d'événementiel ainsi qu'être un laboratoire de la ville au cœur de ces années d'occupation temporaire. Tester une ville autrement, ouverte à tous avec la culture comme lien. Ici, l'occupation temporaire relevée d'un urbanisme transitoire qui avait pour but de préfigurer cette vision de la ville pour le projet final de l'Autre Soie.

En 2018, la Métropole de Lyon candidate à l'appel à projet Urban Innovative Action (UIA) dans le cadre du projet de l'Autre Soie et reçoit une subvention de 5 millions d'euros. Ce financement européen a permis d'accélérer l'ambition du projet en intervenant à différents niveaux. Avec l'occupation temporaire de 23 structures de l'économie sociale et solidaire (ESS) réparties en 4 pôles que sont l'art et culture, être un laboratoire de la ville, proposer des ateliers, et un pôle inclusion au sein du bâtiment patrimonial entre 2018 et 2020 et parallèlement la création d'une forme innovante de logement temporaire à travers l'habitat mobile et modulaire reliée au pôle inclusion. Face au succès, émanant de ces premières années, et une possibilité temporaire a eu lieu une reconduction de ce projet jusqu'en 2023 avec 13 des 23 structures de la première phase. Cette seconde phase spontanée se situe au sein d'un nouveau bâti du site, l'ancien Centre d'Information et d'Orientation (CIO).

L'occupation temporaire de l'Autre Soie a permis une activation du site par la mise en œuvre d'événements, notamment culturels proposés par le CCO qui favorisent la mixité entre territoriants actuels et futurs habitants du quartier. De plus, concernant le centre d'hébergement d'urgence il y a eu la mise en place d'atelier d'Adaptation à la Vie Active (AAVA) géré par Alynea qui permettent de travailler à l'insertion professionnelle des publics du CHU au prisme de la création d'une activité de traiteur.

Les aménagements paysagers et urbains définis et créés durant l'occupation temporaire sont des éléments centraux préfigurant le futur projet. Effectivement, ils ont été élaborés et affinés progressivement par les territoriants et validés (ou non) par l'occupation en montrant leur perspicacité au sein de l'Autre Soie. "Ces aménagements s'appuient sur les qualités paysagères et les caractéristiques topographiques du site, sur les aménagements existants ainsi que sur l'historique des usages et des représentations du lieu (positifs ou négatifs), entre subversion et valorisation. Ainsi utiliser l'esthétique, le confort et les perspectives paysagères comme levier de valorisation de l'image du quartier et de ses habitants et comme facteurs de respect et d'appropriation du lieu par les usagers" (Cécile Ginez, 2018).

A titre d'exemple le collectif de territoriants du parc a pu dégager les enjeux souhaités pour la future co-construction du parc à partir de leur vécu sur ces années d'occupation temporaires. Il en ressort actuellement une pépinière, une zone sanctuaire dédiée à la biodiversité. Cet urbanisme transitoire a intégré une partie des futurs habitants, a transformé le projet, a proposé une co-construction du parc, créé des liens entre des structures occupantes de l'occupation temporaire et des structures externes qui seront bientôt voisines sur le projet. Même si elle n'a pas défini ainsi, l'occupation temporaire a eu un objectif de préfiguration du futur projet en laissant dans certains cas les territoriants s'approprier et créer le futur projet. De plus, l'occupation temporaire au prisme du CHU renouvelle la perception des logements pour les publics vulnérables en les installant au cœur d'un projet urbain. L'occupation temporaire est utilisée comme catalyseur d'opportunités d'intégration et d'autonomisation, et l'aspect culturel comme vecteur d'inclusion, de liens et de mixité. En cela, il a contribué activement à l'expérimentation de nouvelles solutions pour répondre à la complexité du défi du logement dans le contexte urbain. La continuité de ce projet dans le cadre de l'Autre Soie offre une véritable opportunité de poursuivre les dynamiques engagées.

Ainsi, il est à noter que l'occupation temporaire a été un laboratoire d'expérimentation et d'innovation entre une mixité d'acteurs afin de tester les usages liés aux thématiques d'inclusion sociale, de mixité de public, de culture etc. et préfigurer le futur projet de l'Autre Soie.



Figure 13 : "Patchwork" photographique illustrant les différentes actions(réemploi, CHU, participation citoyenne, événementiel, etc.) menées par l'occupation temporaire de l'Autre Soie (L.Rault)

3.3.3 Un urbanisme transitoire permettant de faire évoluer l'Autre Soie ?

C'est une occupation temporaire qui se définit comme un "*espace de préfiguration pour faire les contours du projet plus vaste de l'Autre Soie*" Camille Degryse, Senior Project Officer - European Urban Initiative.

Certes présenté comme une occupation temporaire, qui peut laisser sous entendre une occupation de l'ordre de l'éphémère, c'est-à-dire une occupation du vacant qui touche principalement à des projets événementiels et sans objectif de définition ou de préfiguration du futur projet. L'occupation temporaire de l'Autre Soie est tout autre, elle a une vraie volonté de préfiguration. L'équipe du CCO coordinateur de projet, préfère la définir comme de l'urbanisme transitoire. Ainsi, l'occupation temporaire a eu un rôle prédominant pour le projet de l'Autre Soie. Il a pu préfigurer les futurs tiers-lieux et leurs fonctionnement qui seront des espaces bâtis ou extérieurs, potentiellement gratuits, qui devront contribuer à l'atteinte de l'un des objectifs du projet : la rencontre dans la diversité. Même si chaque lieu des tiers-lieux sera requestionné dans son potentiel d'usage et ajusté pour accorder une cohérence d'ensemble, l'occupation temporaire a pu tester le fonctionnement de ces derniers et valider leur présence pour le futur.

Le collectif formé lors des ateliers de concertations citoyennes est actuellement en discussion et co-construction du parc de l'Autre Soie avec les maîtres d'œuvre qu'ils ont préalablement choisis avec les acteurs de la SAS. L'ambition d'autogestion et de co-construction désigne le fait d'associer le plus largement possible les territoriants du site aux décisions relatives à l'aménagement, l'utilisation et la gestion du parc. Cette préfiguration du parc de l'Autre Soie avec le collectif s'est effectuée avec une première phase préparatoire pour recueillir les idées, près de 250, pour l'aménagement du parc. Puis a continué en 2023 par le processus de désignation du paysagiste avec le collectif. Les diagnostics préalables et la conception s'étaleront sur 2024 avec de nombreux ateliers qui réuniront le collectif déjà mobilisé, le maître d'œuvre et un écologue. Les travaux d'aménagement quant à eux se dérouleront courant 2025.

L'occupation temporaire devait également préfigurer le relogement du public du Centre d'Hébergement d'Urgence modulaire. Cependant, pour des raisons politiques (obtention de papier, etc.) ce relogement et intégration dans le futur projet de l'Autre Soie qui avait commencé à être préfiguré par l'occupation n'a pu être effectué. Ainsi, les habitats mobiles et modulaires qui accueillait le Centre d'Hébergement d'Urgence (CHU) et 21 familles vont être déplacées et quitter le site de l'Autre Soie. Les familles qui les occupaient sont relogées, ainsi que l'équipe professionnelle du centre d'hébergement d'urgence. Le site qui va accueillir les modules se trouve sur le périmètre Carré de Soie. Ce déplacement permettra une forme d'essaimage naturel de l'esprit du projet qu'il sera intéressant d'observer par la suite.

Nous pouvons également noter que le projet de l'Autre Soie dans son entièreté est en quelque sorte une préfiguration pour les prochains projets du GIE La Ville Autrement. L'objectif est de renouveler cette expérimentation vertueuse à plus grande échelle. Effectivement il est souhaité par le GIE La Ville Autrement et ses membres de reproduire cette expérience de quartier hospitalier, inclusif, accueillant et non spéculatif à plus grande échelle. Des expérimentations en ce sens sont engagées notamment sur Le Château à Villeurbanne. Un lieu de plusieurs hectares est en cours de recherche où les thèmes qui sont éprouvés sur l'Autre Soie pourront se déployer au prisme de la diversité, la solidarité, le faire avec, le patrimoine couplé comme sur l'Autre Soie à la culture et l'animation. L'Autre Soie une préfiguration d'une ville autrement.

PARTIE 4 : Prise de recul, terrains et réflexivité

4.1 Les occupations temporaires, une expérimentation pour le GIE La Ville Autrement

L'occupation temporaire de l'Autre Soie ainsi que celle du Laboratoire extérieur des Gratte-Ciel ont été des projets expérimentaux pour le GIE La Ville Autrement, une nouvelle façon innovante de produire la ville autrement. Comme nous avons pu le constater précédemment, les deux projets ont eu un fonctionnement et un contexte différent. Plus ou moins alternatif, plus ou moins spontané, avec plus ou moins de réussite. Ces expériences et résultats peuvent être questionnés pour savoir et interpréter l'apport de ces projets pour une structure de l'habitat à vocation sociale.

Il est judicieux de s'interroger sur les apports de chacune des occupations temporaires pour le GIE La Ville Autrement et de leur pertinence au sein de ce groupement. Afin d'évaluer la continuité de ces projets "alternatifs" et de la manière de les mener pour le GIE La Ville Autrement.

Les occupations temporaires, notamment le Laboratoire extérieur des Gratte-Ciel ont permis l'obtention de nouvelles compétences précieuses à travers la coordination réalisée en interne. Effectivement le GIE La Ville Autrement a pu travailler du pilotage à la coordination de l'occupation temporaire, faire de la gestion de projet social, technique et proposer une stratégie de communication pour faire vivre le site. Cela a pu créer de nouveaux partenariats et a contribué au renforcement de la visibilité du GIE La Ville Autrement auprès des partenaires déjà existants.

Elles ont aussi été un modèle pour faire la ville autrement, en permettant des préfigurations faites avec les territoriants et/ou occupants (*coworking* macro-lot C, Parc de l'Autre Soie) et en mettant au cœur de projet urbain l'inclusion sociale pour l'Autre Soie. De plus, ces projets ont été une vitrine pour le modèle autrement avec par exemple la journée professionnelle organisée par VAD qui a amené sur le Laboratoire extérieur des Gratte-Ciel des centaines d'acteurs de l'aménagement à l'échelle nationale ou encore l'Autre Soie qui est repris comme sujet d'étude par nombre de laboratoire de recherche et d'étudiants. Les occupations temporaires comme façon de faire rayonner les valeurs du GIE La Ville Autrement. Mais c'est également un positionnement stratégique pour les années à venir. En effet, le positionnement fort des collectivités concernant l'urbanisme temporaire de nos jours laisse supposer que nombre de projets sortiront de terre dans les prochaines années. Et ainsi

l'expérience acquise autant en termes de gestionnaire que de coordinateur permettront de positionner le GIE LVA sur de nouveaux projets à l'échelle de la métropole lyonnaise. Ces projets ont tissé du lien avec un panel d'acteurs extrêmement vaste, autant avec les services territoriaux, que les acteurs institutionnels mais aussi des associations et structures locales faisant le lien avec les habitants. Et enfin les occupations temporaires par leur innovation, expérimentation et alternativité œuvrent pour une transformation urbaine en phase avec la transition écologique et sociale en cours. Ainsi, il s'agit de décloisonner la question de l'habitat en permettant de la lier avec d'autres thématiques que sont par exemple la culture etc. Habiter passe par le logement, d'abord avoir un toit, mais c'est aussi habiter un quartier dans lequel nous nous sentons inclus et épanouis. Un quartier végétalisé et respirable, fertile de ses liens inter-acteurs et riche d'une animation sociale foisonnante. L'urbanisme temporaire permet d'agir au-delà de la production de logements, en proposant des liens avec des enjeux sociaux environnementaux etc. Une nouvelle façon de concevoir l'habitat social.

4.2 Les limites de la méthodologie sensible

La méthodologie sensible utilisée et son interprétation a comporté des limites certaines. Il n'a pas été aisé de faire appliquer une approche sensible de la géographie et de l'urbanisme, notamment du fait que cette méthodologie demande une présence et connaissance accrue des sites mais également des individus interrogés, questionnés etc.

Ainsi, avec les acteurs que je connaissais moins, avoir une expression de leur émotions lors de nos échanges n'était pas possible car considéré comme trop intime. Une approche sensible demande dans mon cas un rapport très important au terrain et du temps pour créer du lien avec les différents acteurs et territoriants.

De plus, cette méthodologie a aussi été questionnée en interne car considérée par certains comme trop subjective et ne pouvant faire état des lieux d'un réel retour d'expérience complet. Ce que nous pouvons effectivement dire c'est qu'une approche sensible ne traite pas les données quantitatives et économiques, ce qui a pu limiter le travail de bilan des occupations temporaires. Il a donc fallu la compléter avec des traitements de données quantitatives plus traditionnels.

La géographie sensible est une méthode qui demande du temps pour vivre les terrains, créer du liens avec les acteurs et les territoriants ce qui a pu être contradictoire avec la temporalité de fin d'occupation temporaire. Tout comme l'approche alternative et spontanée des occupations temporaires a pu être mitigée, notamment le Laboratoire Extérieur des Gratte-Ciel, l'approche sensible, que je considère relativement alternative dans un contexte de retour d'expérience concernant des projets urbains (contrairement à la géographie où elle a été mainte fois utilisée) ne pouvait donc répondre à toute les attentes car tout comme les occupations temporaires, elle dépend également de contraintes et enjeux de l'ordre du "politiques" etc.

De plus, cette approche, même si initiée par mes années en géographie, a été une expérimentation pour moi. Notamment pour la retranscrire sur une aussi grande échelle de deux occupations temporaires et au sein du GIE La Ville Autrement³⁶. J'ai ainsi essayé de retranscrire et réaliser de mon mieux mes missions en ayant toujours la volonté de "faire avec" les gens. Mais évidemment ce travail reste imparfait et n'est qu'une esquisse avec ces qualités et ces défauts.

³⁶ Je remercie mon équipe et ma tutrice Lorraine Thavixay de m'avoir toujours donné carte blanche, suivi et encouragé dans mes démarches de sensible

4.3 La gestion de projets alternatifs

La gestion de projet et la gouvernance d'une opération temporaire demande un juste équilibre entre un cadrage et une liberté d'expérimentation pour permettre aux occupants et territoriants de concevoir un projet de façon alternative. Même si le constat sur l'Autre Soie et le Laboratoire Extérieur des Gratte-Ciel reste différent de par la place laissée à l'urbanisme alternatif et spontané se passant des cadres restreints, il est à noter pour la suite du GIE La Ville Autrement des préconisations émanant du retour d'expérience pour les prochaines expériences temporaires afin d'améliorer leur gestion et de les rendre moins standardisées. Il est évident qu'en tant qu'acteur institutionnel avoir un urbanisme totalement alternatif semble compliqué et relève d'une "utopie" (peut-être pas souhaitée ou souhaitable), cependant il est possible de proposer des projets dans la continuité de l'Autre Soie ou de l'expérimentation ressortant des occupants du Laboratoire extérieur des Gratte-Ciel laissant apparaître des principes intéressants pour la transformation des projets urbains (le faire avec).

L'anticipation (si le projet ne peut être spontané) doit débiter par une étude de faisabilité complète, puis par l'écriture du projet dans son intégralité en gardant en tête les différentes opportunités et menaces relevées. Ce travail se doit d'être réalisé largement en amont de l'ouverture du site.

La flexibilité, c'est-à-dire permettre aux occupants et territoriants de trouver une place dans le projet s'il est éphémère et une place dans le projet final si il se veut transitoire. C'est assurer une continuité et une forme de pérennité pour ancrer les expérimentations et l'alternativité émanant du temporaire sur le territoire.

Accompagner les occupants car ce sont déjà des structures généralement fragiles économiquement (association, collectif etc.). Il faut participer à la sécurisation de leur activité en les accompagnant au quotidien ainsi que dans leur relocalisation post-occupation temporaire que ca soit sur le futur projet ou non. Et également accompagner les collectifs spontanés pour leur permettre de s'approprier et d'influer aux mieux sur le projet. Faire preuve de frugalité et faire avec les gens et les différentes ressources à disposition. Jauger la faisabilité du projet d'un point de vue économique en anticipant au maximum les coûts/surcoûts et faire financer les postes nécessaires à la bonne vie du projet.

Prévoir une durée d'occupation suffisamment longue le temps que le projet se lance, qu'une dynamique collective se crée, que l'activité des occupants se stabilise et anticiper un allongement éventuel de la durée d'occupation, imposée ou choisie.

Il serait également nécessaire de construire et assurer une communication claire avant le lancement du projet, qui soit quotidiennement alimentée et relayée par les acteurs clefs du territoire. Notamment pour toucher un public élargi.

Entreprendre un suivi régulier, basé sur des indicateurs facilement mesurables et archivables pour permettre de mesurer les effets positifs et négatifs du projets et de les améliorer. Cela permet également de créer des données pouvant être reprises en cas de changement d'interlocuteurs.

Mobiliser les occupants sur des temps collectifs, surtout au lancement du projet, afin de créer une dynamique de groupe qui pousse à l'expérimentation, la création et l'appropriation du site. Et enfin nous pouvons noter qu'il est important de créer des ponts entre différents milieux, d'intégrer l'occupation temporaire à son territoire et à ses besoins.

CONCLUSION

Cette recherche s'essaie d'analyser la place de l'urbanisme "alternatif" dans les projets d'occupations temporaires du GIE La Ville Autrement et d'en tirer les apports qu'ils peuvent mutuellement s'apporter.

Il me semble que nous ne pouvons réellement considérer Le Laboratoire Extérieur des Gratte-Ciel comme un urbanisme spontané et alternatif. Il a été initié par des acteurs institutionnels pour des raisons d'enjeux politiques, et défini en amont sans consultation des territoriants. Il représente un urbanisme temporaire "top down" / verticale mais pas pour autant standardisé. Même s'il peut être perçu comme un urbanisme "palette"³⁷ par certains territoriants avec ses débits d'alcool, ses fameuses palettes, certaines restaurations aux prix excessifs pour le quartier etc. Il connaît tout de même certaines formes d'alternativités au prisme de préfiguration de *coworking* où ses occupants auront pour objectif de faire pour et avec les habitants / quartier. Expérimenter la dépollution des terres en milieu urbain, grande question pour une ancienne ville industrielle telle Villeurbanne. Mais également l'innovation d'un bâti en paille porteuse ERP, construit en chantier participatif et intégralement réemployé dans un nouveau quartier de Villeurbanne. Il ressort du Laboratoire Extérieur des Gratte-Ciel des pointes d'alternativité dans un projet de ZAC et d'occupation temporaire traditionnelle. De plus, il a permis au GIE La Ville Autrement de créer de l'expérience en tant que coordinateur de projet temporaire et ainsi, je l'espère, pouvoir continuer à se positionner sur des projets similaires mais en y mettant un plus fort impact social tel que l'on peut le retrouver sur l'Autre Soie.

L'Autre Soie dans son ensemble mais également par son occupation temporaire essaie avec ses acteurs, ses occupants et ses territoriants de produire un projet alternatif, mettant en son cœur le social, la mixité, l'inclusion, la solidarité etc. L'Autre Soie est le projet utopique du GIE La Ville Autrement et ses membres. A travers ses actions et ses occupants il semble que l'occupation temporaire ait produit un urbanisme à la fois social et expérimental. Elle a permis de mettre au cœur d'un projet un CHU qui devait permettre à son public de s'installer pleinement dans les logements du site, à créer un collectif pour co-décider, co-construire et co-gérer le futur parc municipal de l'Autre Soie etc. Des actions alternatives en accord avec l'habitat social et solidaire ont été réalisées. Cette occupation s'inscrit dans un projet déjà bien défini mais qui a tout de même su se moduler selon l'urbanisme transitoire effectué avec les territoriants. Néanmoins, les projets ont souvent été initiés par les acteurs professionnels, c'est par exemple le cas de la co-construction du parc qui émane d'une volonté de départ

³⁷ "Urbanisme de bobo" pour reprendre les termes de Marc Dumont

verticale. Cela pose la question de la spontanéité, ou du moins la spontanéité des territoriants, si elle est ou non primordiale à la réalisation d'un urbanisme "alternatif". "Les démarches se caractérisent précisément par la prise d'initiative des acteurs institutionnels. S'ils s'appuient sur l'expertise d'usage des territoriants ou sur l'appropriation et mobilisation collective, les projets, conduits par des acteurs intervenant sous l'autorité d'institutions de pilotage intégrées aux municipalités", reposent sur des intentions, répondent à des finalités, et sont conditionnées par des décisions institutionnelles, en particulier politiques" (Ginez, 2018). Ainsi, il semble difficile pour un acteur de l'habitat social de réaliser un urbanisme "alternatif" comme on l'entend à son origine, initié par des territoriants, se détachant des cadres traditionnels etc. Car les projets sont planifiés même si on peut y laisser une place pour la liberté, l'agilité, l'alternativité et le "faire avec". En tant que projet d'habitat social et solidaire il me semble nécessaire de "faire avec" les personnes et de favoriser l'expérimentation, duquel sortira peut-être des pratiques, des idées, des actions sortant du cadre traditionnel.

BIBLIOGRAPHIE

-Affil “Qu’entend-on par habitats intercalaires ?”, habitats intercalaires : usages et atouts, 2019

-Ambrosino Charles et Andres Lauren, “Friches en ville : du temps de veille aux politiques de l’espace”, Espaces et sociétés, 2008

-Approche.s !, “Pour un urbanisme relationnel. Analyse des impacts sociaux et urbains de l’urbanisme transitoire”, Une étude-Action de l’Atelier d’urbanisme Approche.s !, cahier 2 : les grands enseignements, 2021

-Approche.s !, “L’urbanisme transitoire : évaluer les impacts sociaux et sur le projet urbain”, Une étude-Action de l’Atelier d’urbanisme Approche.s !, cahier 1 : revu de projets, 2021

-Approche.s !, “L’évaluation des effets sociaux des lieux hybrides”, Carnet pour une démarche collective, 2019

-Berger Mathieu et Carlier Louise, “Expérimentations urbaines”, Habitat, architecture, urbanisme Politiques publiques, action publique, 2019

-Berri Monicar et Monnot Nicolas, “L’urbanisme alternatif. Des laboratoires d’expérimentation aux modèles standards”, Common.Langage, Les Annales de la Recherche Urbaine, 2018

-Besson Raphaël, “Les laboratoires citoyens madrilènes : la fabrique des “communs urbains”, urbanews, 2016

-Bochet Béatrice et Racine Jean-Bernard, “Connaître et penser la ville : des formes aux affects et aux émotions, explorer ce qu’il nous reste à trouver”, Manifeste pour une géographie sensible autant que rigoureuse, 2002

-Boltanski Luc et Chiapello Eve, “Le nouvel esprit du capitalisme”, Gallimard, 1999

-Burrati Théo, “L’urbanisme temporaire, enjeux et perspectives”, comprendre pour agir, Pour la solidarité European think & do thank, 2020

-Chabot Lionel, “Friches temporelles et aménagements urbains temporaires”, Urbia, Les cahiers du développement urbain durable, 2014,

- Coste Nicolas, “De l’occupation temporaire et éphémère au projet urbain pérenne : quelles perspectives pour l’urbanisme transitoire ?”, CintyLinked, 2019
- COMuA, “Glossaire lié à l'urbanisme transitoire”, Master 2 UA 2021-2022, Université de Lille, 2022
- COMuA, “Alternatives urbaines 2020-21 Hétérogénéités, explorations théoriques”, Master 1 UA 2020-2021, Université de Lille, 2021
- Dalis Sacha, “L’urbanisme temporaire, nouvelle stratégie de renouvellement urbain ? L’utilisation de logements temporaires dans la réhabilitation de la Balfroon tower, Londres”, Espaces et sociétés, 2022,
- De Lamberterie Angèle, “Les enjeux de l’ouverture de nouvelles places d’hébergement d’urgence à Paris : l’exemple du centre d’hébergement de l’Allée des fortifications dans le 16ème arrondissement.”, Mémoire de recherche sous la direction de Marie Morelle. Master Urbanisme et Aménagement, Université Paris 1 - Panthéon-Sorbonne, 2017
- De Lamberterie Angèle, “Urbanisme temporaire / Le centre d’hébergement du 16ème arrondissement de Paris : L’aménagement temporaire comme nouveau modèle urbain pour l’hébergement d’urgence ?”, urbanites, 2018
- De Sardan Olivier, “La rigueur du qualitatif. Les contraintes empiriques de l’interprétation socio-anthropologique”, Louvain-la-Neuve, Bruylant Academia, 2008
- Diguet Cécile, “ L’urbanisme transitoire, Aménager autrement”, Note de l’Institut d’Aménagement et d’Urbanisme d’Île de France, 2017
- DIHAL, “L’habitat temporaire, une solution pour l’hébergement”, Lignes directrices pour l’action. Délégation interministérielle pour l’hébergement et l’accès au logement, 2015
- Douay Nicolas et Prévot Maryvonne “Circulation d’un modèle urbain "alternatif" ? Le cas de l’urbanisme tactique et de sa réception à Paris” Stratégies de villes et "modèles urbains", 2016
- Dubeaux Sarah, “Les utilisations intermédiaires des espaces vacants dans les villes en décroissance :transferts et transférabilité entre l’Allemagne et la France” Architecture, aménagement de l’espace, Université Paris sciences et lettres, 2017
- Ecole des hautes études en science social, “Expérimentations urbaines”, étude de la configuration spatiale et institutionnelle de la ville globale expérimentale

- Entremise, “Mesurer, accroître et pérenniser les retombées des projets d’occupation transitoire. Évaluation des projets d’occupation transitoire : Courte recension des écrits”, 2022
- Fasshauer Ingrid, Garcin Laurent, “Construire l’évaluation d’un réseau de tiers-lieux : le cas du dispositif “ Initiatives Télécentres ”, XXIIIème conférence de l’AIMS, 2014
- Ferreri Mara, “The seductions of temporary urbanism”, « Saving » the city: Collective low-budget organizing and urban practice, 2015
- Flamand Jean-Paul, “ Loger le peuple : essai sur l’histoire du logement social en France”, Paris : La Découverte, 1989
- Gaujal Sophie, “Carte sensible de leur lycée par une classe de 1reES : apprendre sur le territoire en représentant son territoire”, Représenter les territoires / Representing territories, Collège international des sciences territoriales (CIST), 2018
- Ginez Cécile, “Défini l’urbanisme temporaire au sein du projet urbain : un outil institutionnel innovant ? Au prisme des collectivités locales: aménagement transitoire du square Augereau à Albi (81)”, Architecture,aménagement de l’espace, 2018
- GEM Envol & Cie, “Olibrius, Et si on parlait Inclusion”, 2020
- L’agence de développement et d’urbanisme de Lille Métropole, “L’urbanisme transitoire : paroles d’acteurs et retour d’expériences de la métropole Lilloise”, Etude, 2021
- Lydon Mike et Garcia Anthony “Tactical Urbanism – Shortterm action – long terme change”, Island Press, 2015
- Le Callonnec Aziliz, “Les paradoxes de l’inclusion Enquête sur les pratiques inclusives d’un Groupe d’Entraide Mutuelle”, Mémoire Sous la direction de Delphine MOREAU Professeure de Sociologie, EHESP, 2020
- Les Grands Voisins, “Intentions initiales, impacts réels et beaux imprévus, essaimage et perspectives”, dossier de clôture de l’expérience, 2020
- Macaire Elise, “Entre expérimentation et appel à compétence. Lieux et enjeux. L’éphémère et le temporaire dans l’architecture et la ville contemporaine, ENSAPVS, 2018
- Migaud Didier, “Les cinq défis de l’évaluation”, Revue française d’administration publique, 2013
- Nédélec Pascale, “De nouveaux mots pour de nouvelles modalités de fabrique de la ville ?”, Initiatives citoyennes d’aménagement des espaces publics, L’Information géographique, 2017

- Olmedo Elise, “Cartographie sensible Tracer une géographie du vécu par la recherche-crédation”, thèse Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, 2015
- Pinard Juliette et Vivant Elsa, “La mise en évènement de l’occupation temporaire : quand les lieux artistiques off inspirent les opérateurs in de la production urbaine”, L’Observatoire, 2017
- Pinçon-Charlot M. et Pinçon M., « III. Les espaces de la bourgeoisie », Sociologie de la bourgeoisie, Paris, La Découverte , «Repères», réédition de 2016
- Pinçon-Charlot M., Pinçon M. et Lécroart É., “Panique dans le XVIème”, La Ville Brûle, 2005
- Pradel Benjamin, “Mettre en scène et mettre en intrigue : un urbanisme festif des espaces publics”, Géocarrefour, 2007
- Pradel Benjamin, “L’urbanisme temporaire : du court au moyen terme. Une échelle d’action publique intermédiaire, Ville éphémère ville durable. Nouveaux usages nouveaux pouvoirs, 2009
- Pradel Benjamin, “Rendez-vous en ville ! Urbanisme temporaire et urbanité événementielle : les nouveaux rythmes collectifs”. Thèse Sociologie. Paris : Université Paris-Est, 2010
- Pradel Benjamin, “L’urbanisme temporaire, transitoire, éphémère, des définitions pour y voir plus clair” Ecole Urbaine de Lyon, 2019
- Pradel Benjamin, “Urbanisme temporaire, une définition ?”, Kaléido’Scop, 2018
- PUCA, “ La fabrique de la ville questionnée par la crise sanitaire” Note d’analyse n°1, 2020
- Tixier Nicolas, “Représentations et construction des identités métropolitaines” Congrès mondial du développement urbain - Métropoles : voisinages et politiques d’alliances « Exit, Voice and Loyalty », 2011
- Urban Lab, “Expérimentation urbaine”, Urban lab &co, 2021
- Vivant Elsa “Sécurisation, pacification, animation. L’instrumentalisation des scènes culturelles off dans les politiques urbaines (enquête)”, Terrains & travaux, 2007
- Zuluaga Séphora Loaiza, “L’urbanisme alternatif : l’expansion sur la mer”, thèse Université de Strasbourg, 2021

TABLE DES ANNEXES

Annexe 1 : Quelques cartes sensible des territoriants du Laboratoire Extérieur des Gratte-Ciel
p 90-93

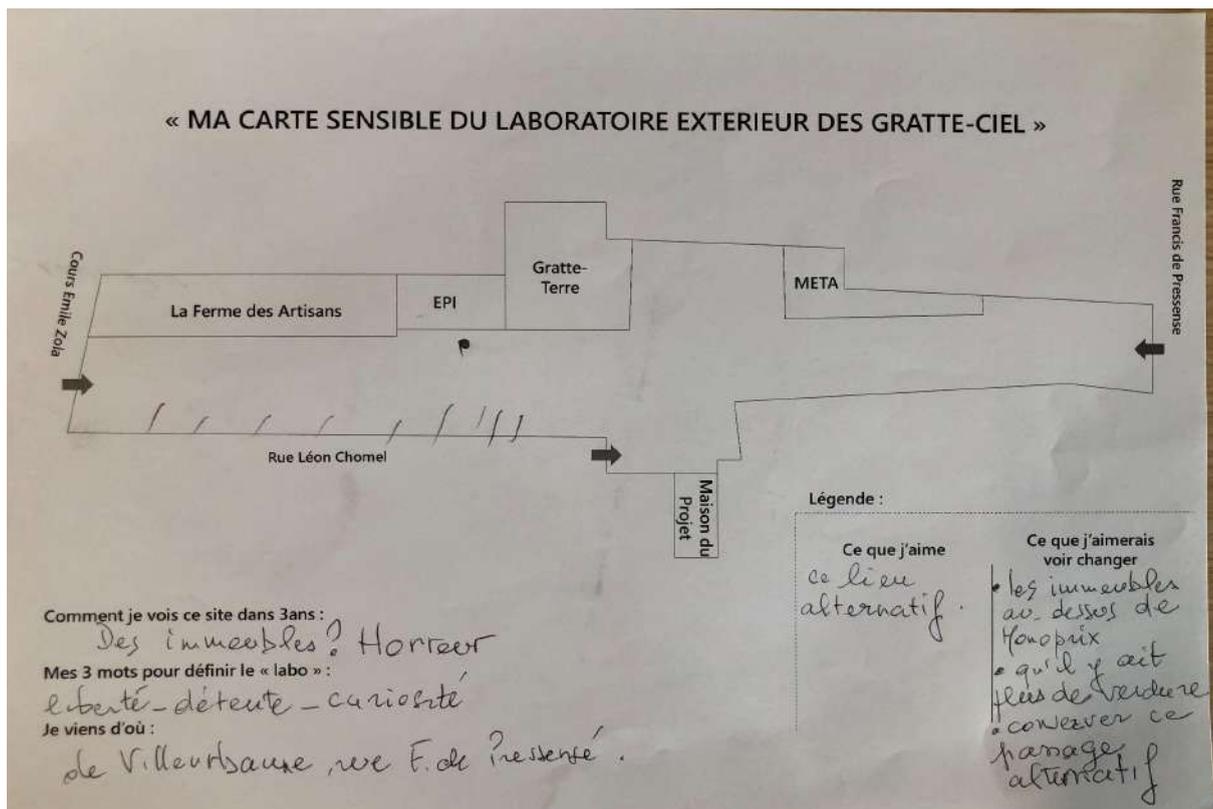
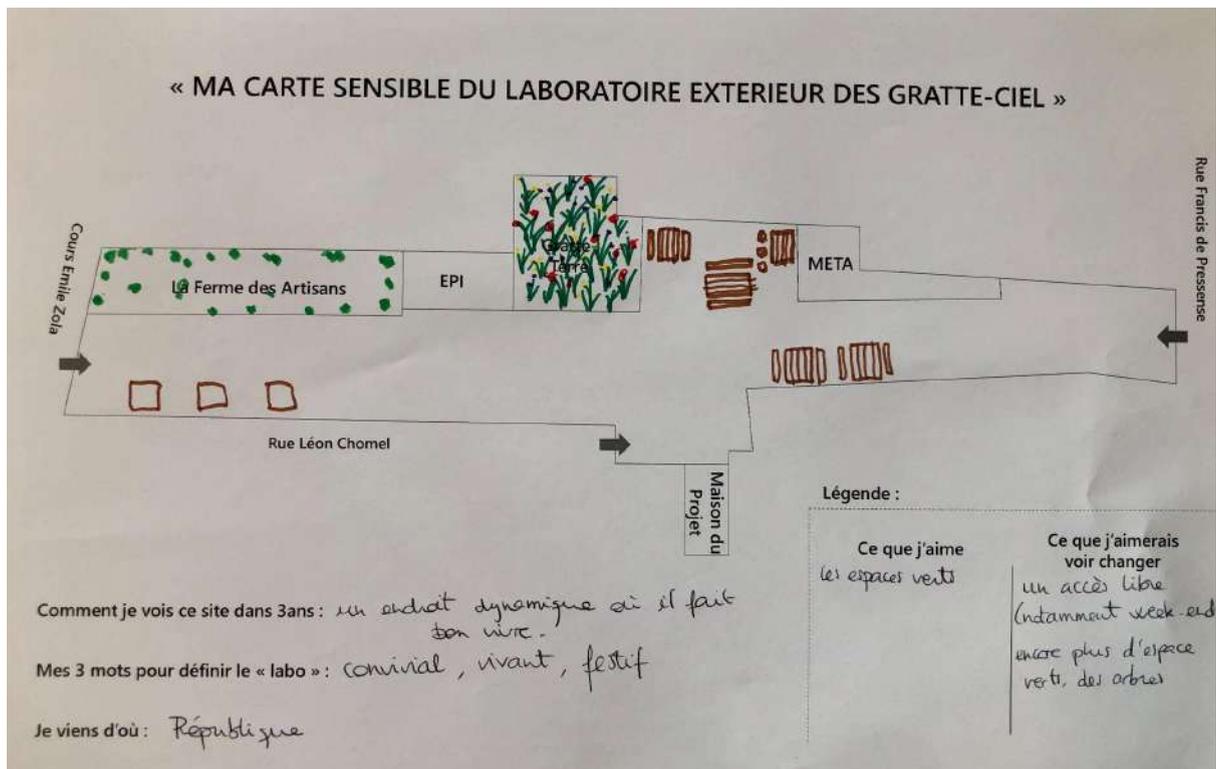
Annexe 2 : Quelques cartes sensible des adhérents du GEM Envol & Cie de l'occupation temporaire de l'Autre Soie
p 94-95

Annexe 3 : Petit REX, retour d'expérience vulgarisé destiné au territoriants et aux acteurs de projets d'occupation temporaire
p 96-116

Annexe 4 : Résumé universitaire
p117-118

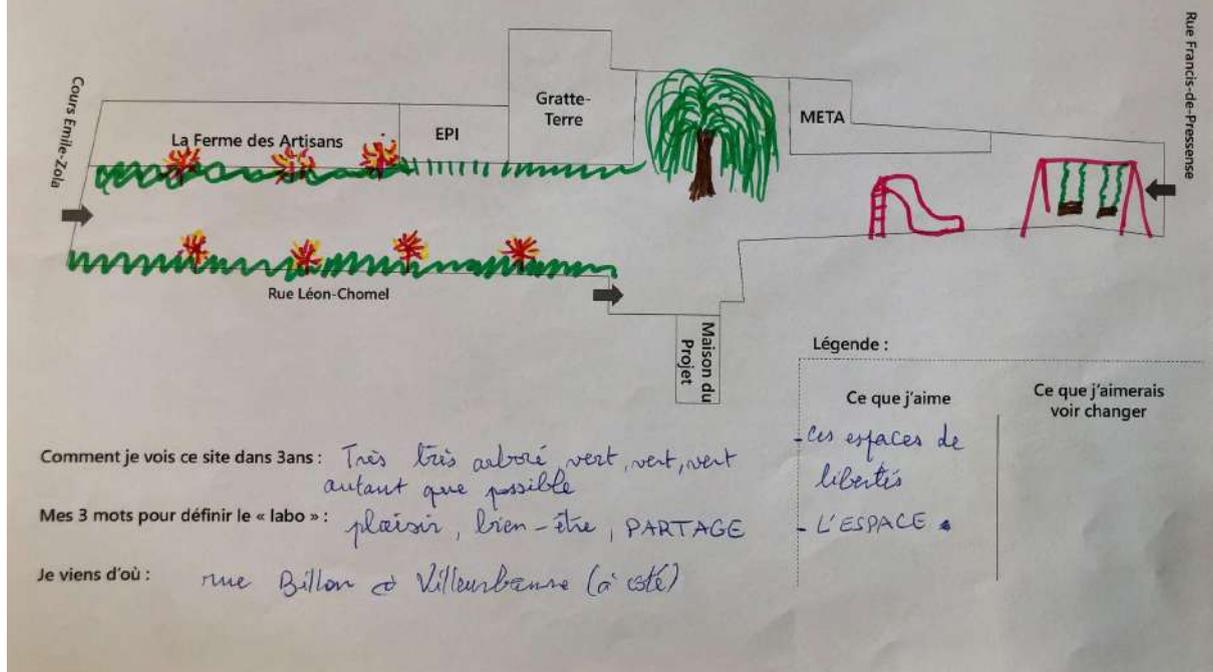
ANNEXES

1) Quelques cartes sensible des territoriants du Laboratoire Extérieur des Gratte-Ciel :

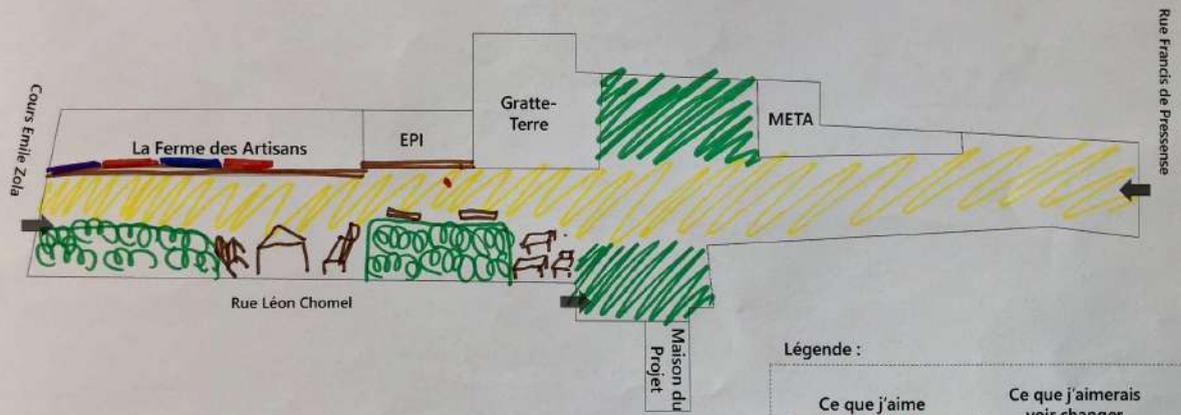




« MA CARTE DU LABORATOIRE EXTERIEUR DES GRATTE-CIEL »



« MA CARTE SENSIBLE DU LABORATOIRE EXTERIEUR DES GRATTE-CIEL »



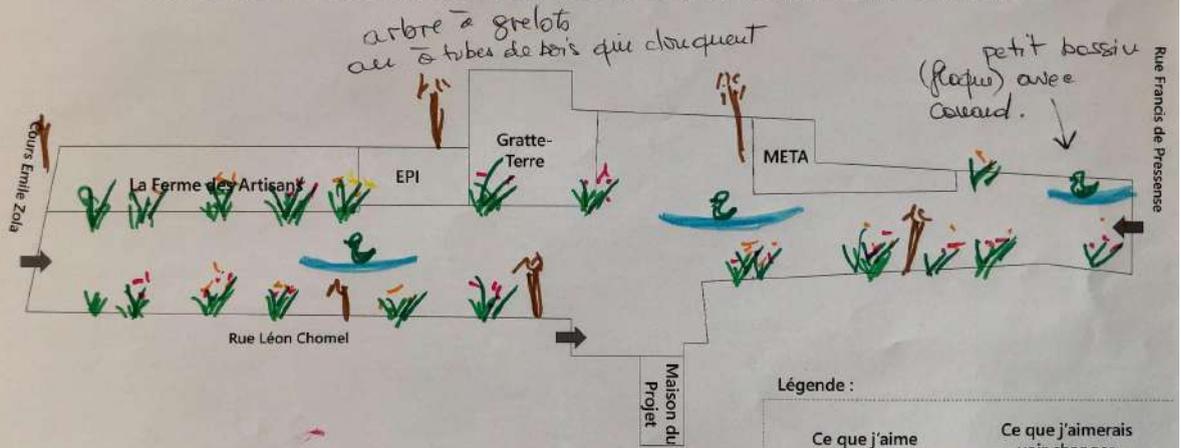
Comment je vois ce site dans 3 ans : *inchangé*

Mes 3 mots pour définir le « labo » : *détente, verdure, espace*

Je viens d'où : *ville urbaine, quartier Poulettes*

- Légende :
- | Ce que j'aime | Ce que j'aimerais voir changer |
|---|--------------------------------|
| <ul style="list-style-type: none"> - le caractère informel, temporaire du lieu : <i>brabité au sol, construction en bois et conteneur, espaces verts</i> - espace de récréation - les grands espaces - les concerts | <p>Rien</p> |

« MA CARTE SENSIBLE DU LABORATOIRE EXTERIEUR DES GRATTE-CIEL »

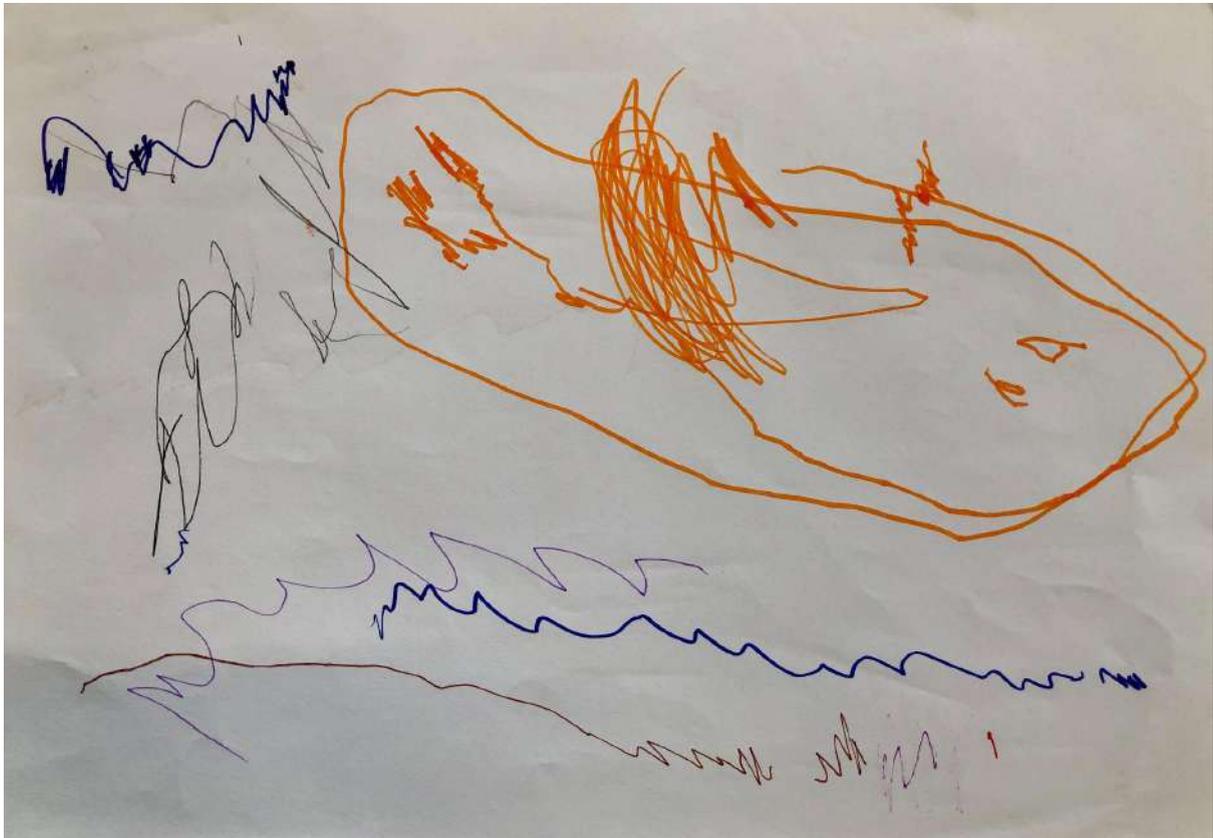
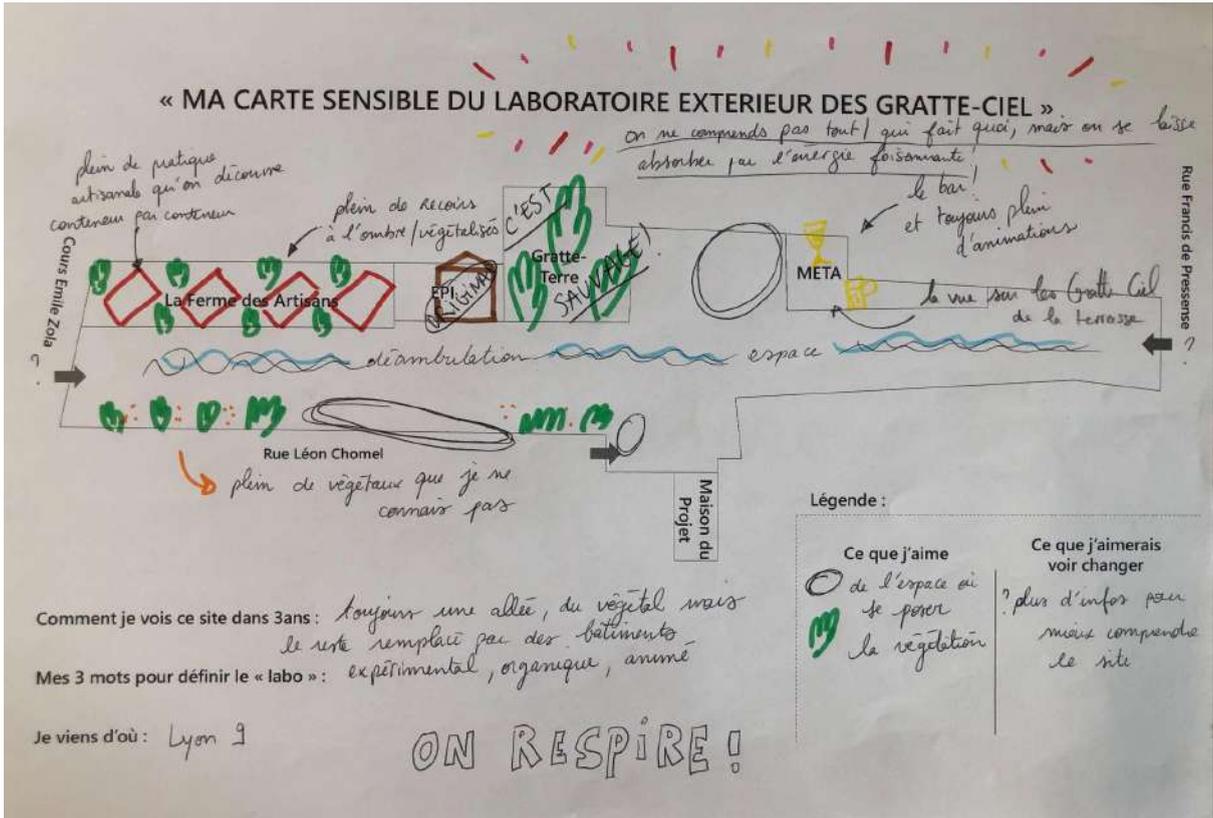


Comment je vois ce site dans 3 ans :

Mes 3 mots pour définir le « labo » :

Je viens d'où :

- Légende :
- | Ce que j'aime | Ce que j'aimerais voir changer |
|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"> - l'espace découvert sans bruit (sans musique forte) ; - des bancs ; - des arbres au sol ; - les parcs | <ul style="list-style-type: none"> - un peu d'ombre - des ce poste au lieu de promenade - sans forçage de des marchands |



2) Quelques cartes sensible des adhérents du GEM Envol & Cie de l'occupation temporaire de l'Autre Soie :

Sarah et Nathalie

le cadre est agréable
« Notre carte sensible de l'Occupation Temporaire Autre-Soie »

Rue Alfred Musset
PAS DE SARAH
Rue Henry Legoy
PAS DE NATHALIE (MAIS ON PAIT ELLE VIENT A VELO)
ZONES d'attente de rencontre
Le chapeau rouge
1er OT
parc
Buvard de SARAH

Nos mots pour décrire l'Occupation Temporaire
efficace
Sympa
Convivial
Exp. path. jce

Comment nous voyons l'Autre-Soie dans 3 ans
embellit
+ efficace

- pas de sarah
- GEM - parc
Légende :
- pas de mathalie (O) banc X mathalie

Ce que nous aimons | Sarah
le parc, la convivialité,
Les ateliers, le Café, pique-nique
le mélange des âges et des genres

Ce que nous aimerons voir changer
Zones d'attente irrégulières
rien
la chaleur et le bruit

Endroit/Verrerie pour se croiser

« Notre carte sensible de l'Occupation Temporaire Autre-Soie »

Légende :

Ce que nous aimons
tout
Makiz

Ce que nous aimerons voir changer

Makiz le Piano
11.7.23

Nos mots pour décrire l'Occupation Temporaire
li-bate

Comment nous voyons l'Autre-Soie dans 3 ans
rien

« Notre carte sensible de l'Occupation Temporaire Autre-Soie »

Rue Alfred Musset

Nos mots pour décrire l'Occupation Temporaire

Il y avait du monde, c'était bien. Beaucoup de choses à faire. Ça résonnait beaucoup! Au début on était vraiment beaucoup, c'était + long pour se rencontrer. Peut-être + simple dans le bâtiment 2!

Comment nous voyons l'Autre-Soie dans 3 ans

Des repas pour rencontrer les différentes structures.
- Dans travaux et avec des places PTR dans la rue!

Légende :

Ce que nous aimons

Le fait de respecter les vitines
Rencontrer les gens, les voisins... C'est pas bien du métal.

Ce que nous aimerons voir changer

Les meubles!

Le parc - ça fait de l'air. Ça fait du bien les grands arbres.

les repas partagés!

les choses bien sont faites après !!

Des canapés pour attendre / se poser, être tranquille

« Notre carte sensible de l'Occupation Temporaire Autre-Soie »

Rue Alfred Musset

Afain Philippe

Nos mots pour décrire l'Occupation Temporaire

diversité fraternité Diversité

Comment nous voyons l'Autre-Soie dans 3 ans

? j'aimerais que te scrabble devant un étalik à part entière
• Des animaux : Ferme pédagogique

Légende :

Ce que nous aimons

les murs doivent être propre imperméable → du blanc
• Bonne ambiance

Ce que nous aimerons voir changer

- Parc de gué qui me fait peur
- Trop de bruit
- WC plus propre désinfecté

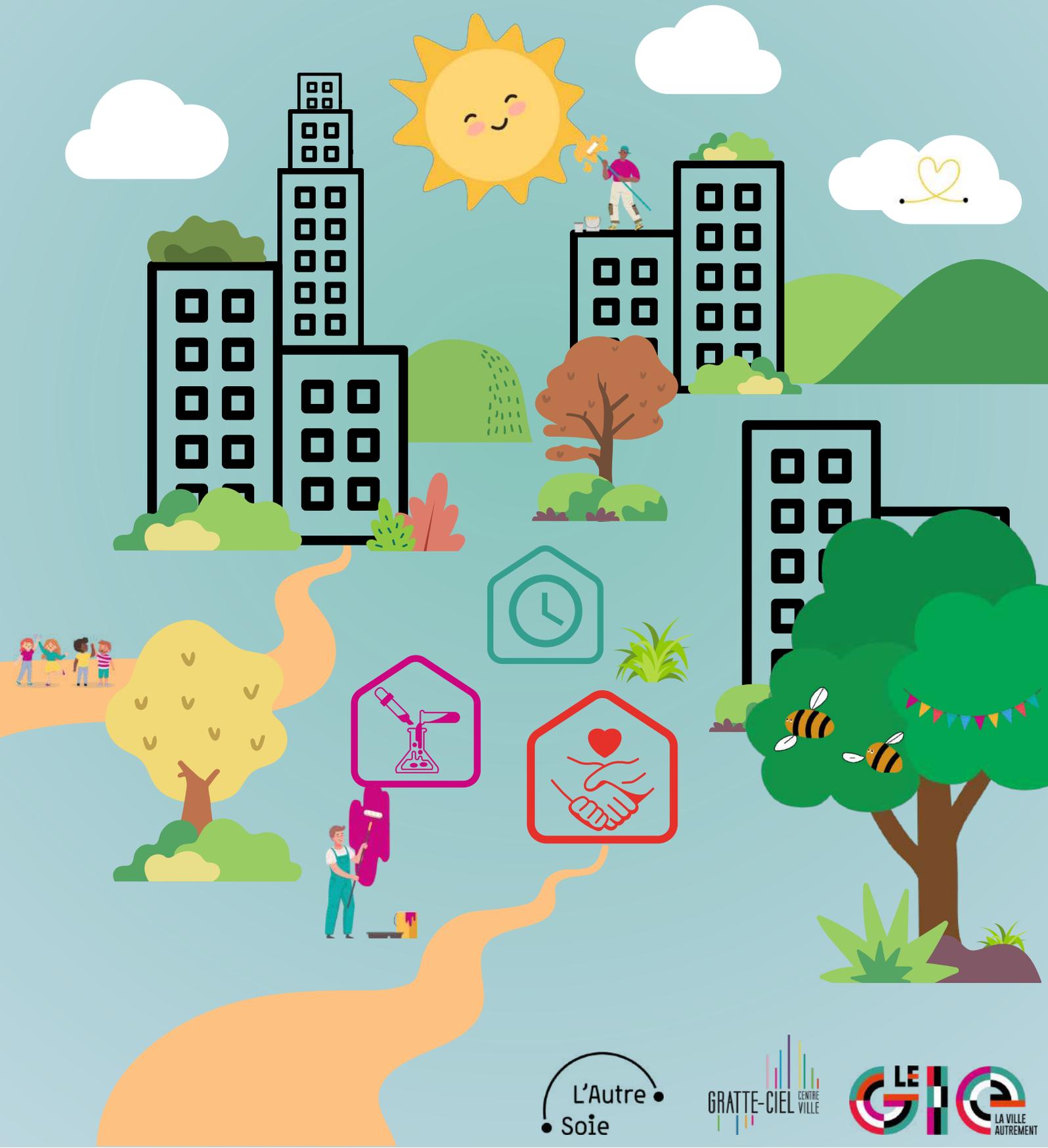
• Locaux lumineux
ambiance agréable
par de bon
• Rencontre plein d'associations

j'ai aimé la rotule ça me rappelle une table de réunion au CH sénat

Le petit-REX



des Occupations Temporaires



Ce livret est à faire ensemble

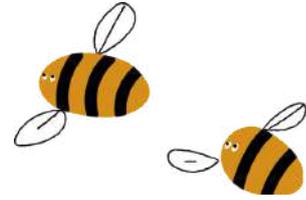
Je suis Nemo

*Prends un crayon
et on y va !!!*



*Suis Nemo, il va te guider dans le
petiT-REX des Occupations Temporaires
du G/E La Ville Outrement*

Sommaire



Introduction 4

C'est quoi un REX ? 5

C'est quoi une Occupation Temporaire ? 6

L'Autre Soie 7

les effets sur notre environnement

les effets sur notre vie

les effets sur notre quartier

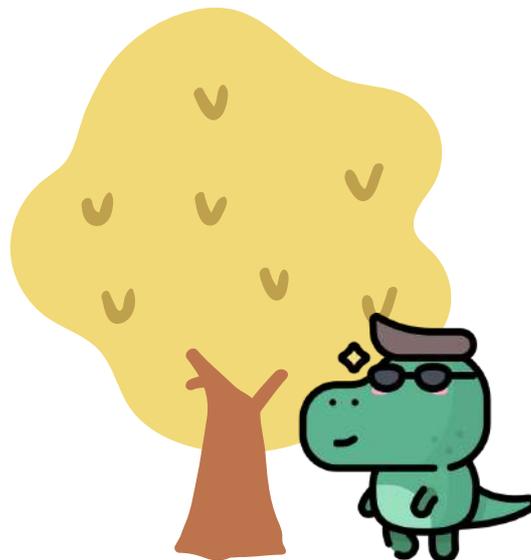
Le Laboratoire Extérieur des Gratte-Ciel 11

les effets sur notre environnement

les effets sur notre vie

les effets sur notre quartier

Dessine-moi une Occupation Temporaire 15



Intra



Objectifs

Partager avec vous le résultat de ces dernières années d'occupation temporaire auxquelles vous avez participé.

Contexte de départ

Des occupations temporaires comme solution innovante temporaire, souple et transversale le temps de travaux afin d'éviter de laisser les sites vacants.

Nos motivations

Proposer une ville autrement faite pour vous et avec vous, en mettant au cœur de ces projets la solidarité, l'économie sociale et solidaire et la culture !

Atelier 1 Le lexique des occupations temporaires

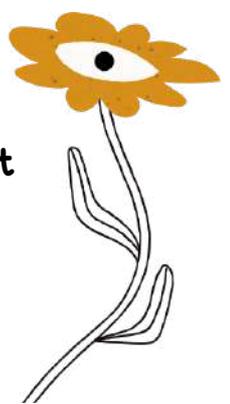
OT : Occupation Temporaire

REX : Retour d'Expérience

ESS : Economie Sociale et Solidaire

GIE LVA : Groupement d'Intérêt Economique La Ville Autrement

ZAC : Zone d'aménagement concerté



C'est quoi ... un REX ?

Un REX c'est un retour d'expérience, il a pour but de dire ce qui s'est bien passé et ce qui s'est un peu moins bien passé...

Il a été réalisé avec vous !

Lors d'ateliers, d'échanges, de balades urbaine ou encore d'entretiens où vous nous avez fait part de votre perception et de vos émotions de ces projets.

Grâce à cela, nous allons pouvoir vous concocter des OT qui vous corresponde encore plus.

Atelier 2

Aux fourneaux !!!

Avec Nemo, aide nous à cuisiner nos OT :
écris 3 mots qui pour toi définissent une OT parfaite !



1.

3.

2.

5

C'est quoi ... une Occupation Temporaire ?

" Une forme d'utilisation qui se développe dans l'attente ou avant une occupation définitive".

(Bruxelles Environnement)

" Elles interviennent dans des espaces ou lieux vacants et permettent d'instaurer des nouveaux usages et favoriser des échanges qui pourront ensuite générer des impacts sur les lieux d'intervention".

(étudiant en urbanisme de l'université de Lille)

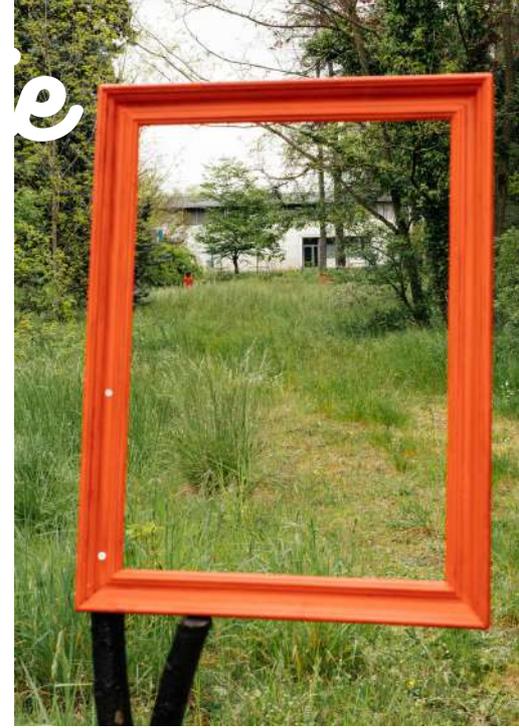
Atelier 3



f	u	i	l	l	e	u	r	b	a	n	n	e
r	n	n	m	g	p	m	h	t	u	e	u	m
e	e	j	q	e	i	i	e	k	t	a	m	s
e	s	l	u	v	y	e	e	x	r	l	a	i
m	g	r	a	t	t	e	c	i	e	l	i	n
p	a	a	r	a	e	s	a	n	s	u	r	a
l	a	r	t	i	s	a	n	t	a	t	l	b
a	e	a	i	u	e	e	l	e	i	e	n	u
i	a	g	e	c	m	n	l	c	e	i	a	u
u	r	h	r	h	a	b	i	t	a	n	t	e



L'Autre Soir



L'Autre Soie

Le projet d'occupation temporaire de L'Autre Soie associe hébergements d'urgence, projets culturels et structures de l'économie sociale et solidaire.

Il se situe dans le Carré de Soie au 24 rue Alfred de Musset à Villeurbanne.

Les 4 thématiques de L'Autre Soie :



Arts et
Culture



Inclusion



Laboratoire de
la ville



Ateliers

Aide Nemo à rejoindre L'Autre Soie !

Atelier 4

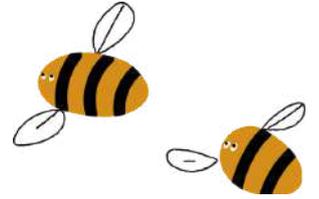


Vaulx-en-Velin la Soie



L'Autre Soie : les effets sur notre environnement

Et s' il y avait 3 choses à retenir ?



1. L'ouverture et la co-construction du Parc de L' Autre Soie
2. Une OT qui a comme principe de "faire avec l'existant" : réemploi, faire avec les riverains, etc.
3. Un sentiment de "mieux-être" chez les occupants de l'OT

Identifie avec Nemo les animaux du Parc de L'Autre Soie en les entourant

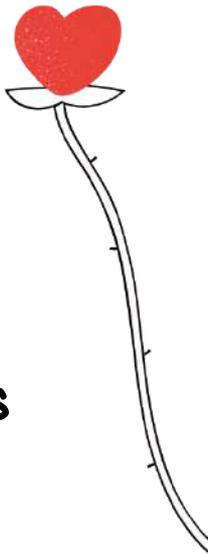
Atelier 5



L'Autre Soie : les effets sur notre vie

Et s' il y avait 3 choses à retenir ?

1. Initier un vivre-ensemble entre des publics divers
2. Des locaux à bas prix et des ateliers gratuits favorisant l'installation des associations locales
3. Une inclusion de tous (centre d'hébergement d'urgence, associations etc.)



Découvre la radio Pirates et Kawa
du GEM envol & cie :

Atelier 6



L'Autre Soie : *les effets sur notre quartier*

Et s' il y avait 3 choses à retenir ?

1. Une nouvelle image du quartier
2. Une préfiguration du futur projet de l' Autre Soie et de son parc
3. Une vacance de site évitée



Le Laboratoire Extérieur des Gratte-Ciel



Le Laboratoire Extérieur des Gratte-Ciel

Le Laboratoire Extérieur des Gratte-Ciel a animé et rendu cet espace accessible durant 3 ans. L'objectif à long terme est de faire émerger un projet urbain conçu sur mesure et qui répond aux besoins des usagers.

Il se situe dans Le Carré de Soie au 169 cours Emile Zola à Villeurbanne.

Les 4 thématiques du Laboratoire Extérieur des Gratte-Ciel:



Nature
en ville



Réemploi



Artisanat



Animation
culturelle

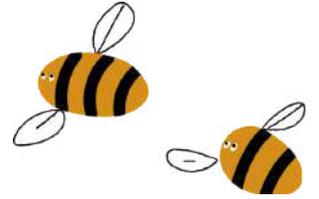
Où est Nemo ?

Atelier 7

On a besoin de toi ! Un Nemo touriste s' est perdu dans
Le quartier des Gratte-Ciel, aide nous à le retrouver.

Le Laboratoire Extérieur des Gratte-Ciel : les effets sur notre environnement

Et s' il y avait 3 choses à retenir ?



1. Réemploi de matériaux et de végétaux en amont et en aval de l'occupation temporaire
2. Une sensibilisation sur la place de la nature en ville et à l'agriculture urbaine
3. Un espace où l'on respire !

L' EPI c'est quoi ?

Atelier 8

L' EPI c'est l'un des premiers bâtiments en paille porteuse de France pouvant recevoir du public.

C'est innovant et écolo !!!



Le Laboratoire Extérieur des Gratte-Ciel : les effets sur notre vie

Et s' il y avait 3 choses à retenir ?

1. Une OT qui a attiré de nombreux riverains
2. Un renforcement des liens entre acteurs professionnels
3. Un lieu de partage et d'échange

Pour en apprendre un peu plus sur les personnes qui ont fait le site ça se passe avec le podcast "Le Tube à essai "

Atelier 9



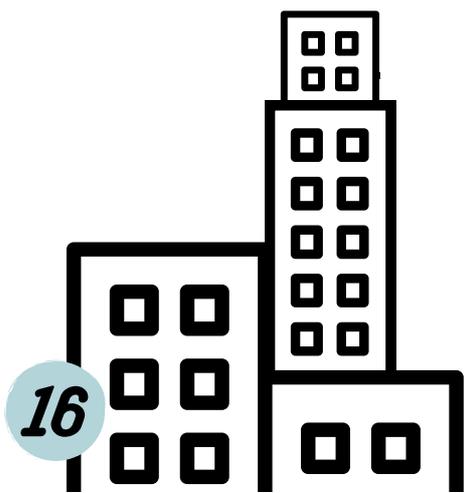
Le Laboratoire Extérieur des Gratte-Ciel : les effets sur notre quartier

Et s' il y avait 3 choses à retenir ?

1. Une piétonnisation dans la continuité de l'avenue Henri-Barbusse
2. La préfiguration d'un espace de coworking dans la ZAC Gratte-Ciel
3. Une meilleure communication pour toucher un public plus élargi

Comment imagines-tu le quartier des Gratte-Ciel dans 100 ans ? Sarah est allée à votre rencontre

Atelier 10



Dessine-moi l'occupation temporaire de tes rêves

Et si dans ton quartier il devait y avoir une Occupation
Temporaire, réfléchis à son environnement et imagine là !

Solutions aux jeux

Atelier 1 : Les petits mots du petit REX.

Atelier 2 : Fais parler tes émotions, c'est le plus important.

Atelier 3 : Les 11 mots sont : Urbanisme, Villeurbanne, Autre Soie, Gratte-Ciel, Temporaire, EPI, GIE, Réemploi, Artisans, Habitant et Quartier.

Atelier 4 : Empreinte le chemin en forme de Cœur, l'Autre Soie est à 5 minutes à pied de la station Vaulx-en-Velin La Soie.

Atelier 5 : Ils sont tous présents sauf les moutons qui sont repartis. Et il paraît qu'on peut même y voir un dinosaure !

Atelier 6 : Les adhérents du Gem envol & Cie ont fait une superbe radio. Tu pourras en apprendre plus sur leur association et sur pleins de sujets.

Atelier 7 : Nemo le touriste se trouve page 12 en haut d'un Gratte-Ciel. C'était pour prendre des belles photos de la vue !

Atelier 8 : L'EPI va bientôt être relocalisé dans Villeurbanne suis bien son actualité ;)

Atelier 9 : Le tube à essai c'est génial, il va te faire vivre et revivre le Laboratoire Extérieur des Gratte-Ciel. Merci Charlotte !!!

Atelier 10 : Une superbe vidéo de Sarah qui met la tête dans les Gratte-Ciel.

Mellie

Harout

Philippe

Khadija

Sébastien

Cléance

Nathalie

Khim

Noé

Un Grand

Marie

Tanguy

Maxime

Merci

Hélène

Mylène

Stanislas

Karim

Ludwika

Tanguy

Malik

Lorenzo

Valérie

à

Théo

Nima

Nemo

Jean-Yves

Alain

Margauc

Faune

Bérénice

Vous Tous

Joé

Laura

Natacha

Xavier

Bérenère

Sandra

Oube

Xavier

Saul

Sarah

Samantha

CROGNIER Corto, 2023

L'apport de l'urbanisme alternatif dans l'expérimentation et la transformation des projets urbains d'habitat social et solidaire. Le cas des opérations temporaires de l'Autre-Soie et du Laboratoire Extérieur des Gratte-Ciel (69)

Institut d'Aménagement, d'Urbanisme et de Géographie de Lille, Université de Lille, mémoire de fin d'étude du Master U&A, PROGRAM S2PU, p.117

Mots clefs : Opération temporaire ; expérimentation; urbanisme alternatif; retour d'expérience; Autre Soie ; Laboratoire Extérieur des Gratte-Ciel.

Key-words :

Dans un contexte d'allongement des temps de chantier et une volonté de produire la ville autrement, le GIE La Ville Autrement, groupement au carrefour du logement social et de l'hébergement, n'a pas manqué de s'emparer du sujet de l'urbanisme temporaire. L'Autre Soie et la ZAC Gratte-Ciel, deux projets urbains d'envergure de la commune de Villeurbanne accueillent ainsi des occupations temporaires jusqu'en septembre 2023. Gestionnaire du projet pour l'Autre Soie et coordinateur du Laboratoire Extérieur des Gratte-Ciel, le GIE La Ville Autrement souhaite proposer une nouvelle façon sociale et solidaire de concevoir la ville. Concilier un urbanisme "alternatif" se détachant des cadres traditionnels et à vocation sociale tels sont les enjeux de ces projets. Cette recherche s'intéresse aux apports communs que peuvent se donner ces deux "mondes" et s'interroge sur la place de l'aspect alternatif dans des projets urbains portés par les acteurs institutionnels en comparant ces deux sites.